



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[I - K - L]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

LOU

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60928](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60928)

LOTICHIUS, (Jean-Pierre) petit-fils de Christian, né à Francfort-sur-le-Mein en 1598, professa la médecine avec distinction à Rintlen en Westphalie, ne dédaigna pas les Muses, & mourut en 1652. Il publia en 1629 un *Commentaire sur Pétrone*, in-4°. On a de lui divers autres ouvrages en vers & en prose (voyez l'article précédent), des *Livres de médecine*, une *Histoire des empereurs Ferdinand II & III*, 1646, 4 tom. in-fol., fig.

LOUAIL, (Jean) naquit à Mayenne dans le Maine. Après avoir demeuré quelques tems avec l'abbé le Tourneux au prieuré de Villiers, que celui-ci possédoit, il fut mis auprès de l'abbé de Louvois pour diriger ses études. Son élève étant mort, l'abbé Louail se retira à Paris, où il se donna bien des mouvemens pour le parti de Jansenius. Il mourut en 1724. Il étoit prêtre & prieur d'Auzai. On a de lui : 1. La 1re. partie de l'*Histoire du Livre des Réflexions morales sur le Nouveau-Testament & de la Constitution Unigenitus, servant de Préface aux Hexaples*, en 6 vol. in-12, & en un gros vol. in-4°, Amsterdam, 1726. On peut considérer cet ouvrage comme la base & le modèle des *Nouvelles Ecclésiastiques*. Il est écrit dans le même goût, avec la même véracité & la même modération que les feuilles du *Scélérat obscur*, comme l'appelle M. d'Alembert (voyez Roche Jacques). Cadry a continué cette prétendue *Histoire* en 3 vol. in-4°, & l'a conduite presque jusqu'au tems où ont commencé les *Nouvelles Ecclésiastiques*. II. *Réflexions critiques*

sur le livre du *Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le P. de la Borde. III. *L'Histoire abrégée du Jansénisme, & des Remarques sur l'Ordonnance de l'archevêque de Paris*, in-12, avec madame de Joncoux, dont il revit aussi la traduction des notes de Nicole sur les *Provinciales*.

LOUBERE, (Simon de la) né à Toulouse en 1642, fut d'abord secrétaire d'ambassade auprès de St-Romain, ambassadeur François en Suisse. Ses talens pour les négociations déterminèrent Louis XIV à l'envoyer à Siam en 1687, en qualité d'envoyé extraordinaire. Il n'y resta qu'environ trois mois, pendant lesquels il s'occupa à rassembler des Mémoires sur l'histoire civile & naturelle du pays, sur l'origine de la langue, le caractère & les mœurs des habitans. De retour en France, il fut envoyé exécuter une commission secrète en Espagne & en Portugal. On croit que c'étoit pour détacher ces deux cours de l'alliance qui avoit produit la révolution d'Angleterre. Son dessein transpira. Il fut arrêté à Madrid, & n'obtint sa liberté qu'avec beaucoup de peine. La Loubere, rendu à la France, s'attacha au chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur-général des finances. Ce fut par le crédit de ce ministre qu'il obtint une place à l'académie françoise, en 1693. Il se retira peu de tems après dans sa patrie, y rétablit les Jeux-Floraux, autrefois si célèbres & alors si dégénérés. Après s'être montré citoyen zélé & savant, il mourut en 1729, à 87 ans. La Loubere savoit non-

seulement le grec & le latin, mais encore l'italien, l'espagnol & l'allemand. Il cultivoit à la fois la poésie, les mathématiques, la politique & l'histoire; mais il n'excella dans aucun genre. Ses principaux ouvrages sont : I. Des *Poésies*, répandues dans différens recueils. II. Une *Relation* curieuse de son voyage de Siam, en 2 vol. in-12. III. Un traité de la *Résolution des Equations*, in-4°, 1729, peu connu, &c.

LOUCHALI ou **ULUZZALI** ou **OCCIALI**, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, & fut mis en liberté en renonçant au Christianisme. La fortune & sa valeur l'éleverent jusqu'à la vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparoient au siège de Famagouste l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie dans l'isle de Chypre; Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de 9 galeres & de 30 autres vaisseaux. A la bataille de Lépante, en 1571, il commandoit l'aile gauche de l'armée des Turcs, & étoit opposé à l'escadre de Doria, qui se mit en fuite. Cependant il rentra comme en triomphe dans Constantinople, parce qu'il mena avec lui quelques bâtimens chrétiens qu'il avoit pris dès le commencement du combat. Le grand-seigneur donna de grands éloges à sa valeur, & le nomma bacha de la mer à la place d'Hali. Ce renégat se distingua dans plusieurs autres occasions, sur-tout à la prise de la Goulette en Afrique l'an 1574, & mourut à la fin du 16e. siècle.

LOUET, (Georges) d'une

noble & ancienne famille d'Anjou, conseiller au parlement de Paris, & agent du clergé de France, s'acquît une grande réputation par sa science, par ses talens, par sa prudence & par son intégrité. Il fut nommé à l'évêché de Treguier; mais il mourut en 1608, avant que d'avoir pris possession de cet évêché. On a de lui : I. Un *Recueil de plusieurs notables Arrêts*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-fol., avec les Commentaires de Julien Brodeau. II. Un *Commentaire* sur l'ouvrage de du Moulin des *Regles de la Chancellerie*.

LOUIS I, le *Débonnaire*, ou le *Foible*, fils de Charlemagne & d'Hildegarde sa 2e. femme, naquit en 778, parvint à la couronne de France en 814, & fut proclamé empereur la même année, âgé de 36 ans. Ce prince signala le commencement de son regne par la permission qu'il accorda aux Saxons transportés en des pays étrangers, de retourner dans leur patrie. Louis ne continua pas comme il avoit commencé. Le zele de Charlemagne pour la Religion avoit fortifié sa puissance, & la dévotion malentendue de son fils l'affoiblit. Trop occupé de la réforme de l'Eglise, & trop peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, & perdit l'estime de ses sujets. Ce prince, jouet de ses passions & dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force ni sa faiblesse; il ne fut se concilier ni la crainte ni l'amour, & avec peu de vices dans le cœur il eut toutes sortes de défauts dans

l'esprit. Le mécontentement du clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de Louis en fut l'occasion. Bernard, roi d'Italie (bâtard de Pepin dit *le Bossu*, fils aîné de Charlemagne), irrité de ce que Lothaire son cousin lui avoit été préféré pour l'empire, prit les armées en 818. L'empereur, ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que Bernard, abandonné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grace; Louis lui fit arracher les yeux, & ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas tout, Louis fit arrêter tous les partisans de Bernard, & leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ces exécutions barbares. Les évêques & les abbés lui imposèrent une pénitence publique. Louis s'y soumit, & parut dans l'assemblée d'Attigni couvert d'un cilice.

» Il crut, dit le président Hé-
 » nault, devoir donner cette
 » marque de repentir au mé-
 » contentement des évêques.
 » Nous sommes surpris aujour-
 » d'hui de voir une si grande
 » autorité aux évêques; mais
 » c'est faute de se souvenir que
 » c'étoit cette même autorité
 » qui fut si favorable à nos rois
 » dans l'origine. *Les évêques*,
 » dit l'abbé du Bos, *avoient*
 » *grande part au gouvernement*
 » *d'alors, & présidoient aux dé-*
 » *libérations des peuples & à*
 » *leurs entreprises, non comme*
 » *chefs de la Religion, mais*
 » *comme premiers citoyens* ».

Dès l'an 817 Louis avoit suivi le mauvais exemple de son pere,

en partageant son autorité & ses états à ses 3 fils, Lothaire, Pepin & Louis le Germanique. Il associa le premier à l'empire, proclama le second roi d'Aquitaine, & le dernier roi de Bavière. Il lui restoit un 4^e. fils, qui fut depuis empereur sous le nom de *Charles le Chauve*. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans état cet enfant d'une femme qu'il aimoit, & lui donna en 829 ce qu'on appelloit alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. Judith de Bavière, mere de cet enfant nouveau roi d'Allemagne, gouvernoit l'empereur son mari, & étoit gouvernée par un Bernard, comte de Barcelone, son amant, qu'elle avoit mis à la tête des affaires. Les trois fils de Louis, indignés de sa foiblesse, & encore plus de ce qu'on avoit démembré leurs états, armerent tous trois contre leur pere. Quelques évêques excités par Ebbon, archevêque de Rheims, & plusieurs seigneurs se joignirent à eux, & abandonnerent le parti de l'empereur. Le pape Grégoire IV vint en France à la prière de Lothaire, & ne put mettre la paix entre le pere & les enfans (voyez GRÉGOIRE IV). Au mois de juin de l'année 833, Lothaire se mit à la tête d'une puissante armée, augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son pere. Ce malheureux prince se voyant abandonné, prit le parti de passer au camp de ses enfans, retranchés entre Bâle & Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le *Champ du mensonge*, aujourd'hui Rotleube, entre Brisach

& la riviere d'Ill. C'est-là qu'on le déclara déchu de la dignité impériale, qui fut déferée à Lothaire. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, Lothaire, Pepin & Louis. A l'égard de Charles, cause innocente de la guerre, il fut renfermé au monastere de Prum. L'empereur fut conduit dans celui de St. Médard de Soissons, & l'impératrice Judith menée à Tortone en Lombardie, après que les vainqueurs l'eurent fait raser. Louis n'étoit pas à la fin de ses malheurs : on tint dans le mois d'octobre une assemblée à Compiègne, où ce prince fut engagé à se soumettre à la pénitence publique, comme *s'avouant coupable de tous les maux qui affigeoient l'état*. On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons; il y parut en présence des évêques & du peuple sans les ornemens impériaux, & tenant à sa main un papier qui contenoit la confession de ses fautes. Il quitta ses vêtemens & ses armes, qu'il mit au pied de l'autel, & s'étant revêtu d'un habit de pénitent & prosterné sur un cilice, il lut la liste de ses délits. Alors les évêques lui imposèrent les mains; on chanta les Psaumes, & on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Les auteurs ont parlé diversement de cette action : les uns ont prétendu que c'étoit un trait de la politique de Louis, qui crut devoir cette satisfaction aux évêques & aux seigneurs de son royaume : d'autres l'ont regardée comme l'effet de la vertu. Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que c'étoit pousser la

vertu ou la politique plus loin qu'elles ne devoient aller. Louis fut enfermé un an dans une cellule du monastere de St. Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent. Mais la désunion de ses trois fils lui rendit la liberté & la couronne. Louis ayant été transféré à Saint-Denys, deux de ses fils, Louis & Pepin, vinrent le rétablir, & remettre entre ses bras sa femme & son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut condamnée par le concile de Thionville en 835. Louis y fut réhabilité; Ebbon, archevêque de Rheims (*voyez ce mot*), qui avoit présidé à l'assemblée de Compiègne, & quelques autres évêques furent déposés. On a donc tort d'imputer la déposition de Louis au clergé de France; ce ne fut le crime que de quelques seigneurs & prélats. Une grande partie des évêques réclama contre cet excès, demeura attachée à Louis, & le clergé en corps improuva la conduite des factieux en déposant Ebbon & en rétablissant Louis. Bientôt après un de ces mêmes enfans qui l'avoient rétabli, Louis de Baviere, se révolte encore; mais il est mis en fuite. Le malheureux pere mourut en 840, de chagrin, dans une isle du Rhin, au-dessus de Mayence, en disant : *Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'attache la vie*. On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchoit contre son fils, effraya son esprit que les malheurs avoient affoibli, & hâta sa mort. Il est difficile d'accorder ce récit avec les connoissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont at-

tribuées : la chose cependant n'est pas impossible si on veut adopter cette réflexion du P. Petau : *Sed nec absurdum existimem, insignes potissimum solis eclipses ita dispositas a Deo, ac suis spatiis definitas, ut in ea temporum momenta caderent, quibus illustrium eventuum indicia dare possent.* Quoi qu'il en soit, la foiblesse de Louis & ses inconféquences firent le malheur de son regne & ternirent ses autres qualités. Il connoissoit les loix anciennes & modernes, & il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume *la liberté des élections*, & se réserva seulement le droit de les confirmer. En déplorant les tristes dissensions qui déchirerent son regne, on ne peut s'empêcher d'admirer les effets du Christianisme qui, dans le tumulte même des passions, fait respecter à un certain point la voix de la nature. Sous le regne du Paganisme ces divisions eussent été terminées par des assassinats & des parricides, & c'eût été un tableau d'horreurs de plus, ajouté à ceux qui composent l'histoire des prédecesseurs de Constantin, & qui forment encore aujourd'hui les annales des nations qui ne connoissent point l'Évangile. Thegan, corévêque de Treves, a écrit son *Histoire*.

LOUIS II, le Jeune, empereur d'Occident, fils aîné de Lothaire I, créé roi d'Italie en 844, monta sur le trône impérial en 855, eut un différend avec les souverains de Constantinople, qui, méprisant sa foiblesse, lui disputoient le titre d'empereur. Il se défendit assez mal, & n'alléqua contr'eux que

la possession. Il mourut en 875.

LOUIS III, dit *l'Aveugle*, né en 880 de Boson, roi de Provence, & d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis le Jeune, n'avoit que 10 ans quand il succéda à son pere. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre Béranger, qui lui disputoit l'empire; & après l'avoir battu 2 fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape Benoît IV. Il ne tint que 5 ans le sceptre impérial. S'étant laissé surprendre dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, & le renvoya en Provence, où il mourut l'an 924.

LOUIS IV, dit *l'Enfant*, fils de l'empereur Arnoul, fut roi de Germanie après la mort de son pere, en 900, à l'âge de 7 ans. L'Allemagne fut dans une entiere défolation sous son regne. Les Hongrois la ravagerent, & il fallut les faire retirer à prix d'argent. A ces incursions étrangères, se joignirent des guerres civiles entre les princes & le clergé. On pillà toutes les églises: les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage; Louis IV s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut en 911 ou 912. Il fut le dernier prince en Allemagne de la race des Carlovingiens. La couronne, qui devoit être héréditaire dans la maison de Charlemagne, devint élective; les états de la nouvelle monarchie profiterent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnerent des privileges excessifs. Les duchés & les comtés, administrés jusqu'alors par commission, devinrent des fiefs hé-

réditaires. Peu-à-peu la noblesse, & les Etats des duchés, qui dans les premiers tems ne reconnoissoient que la souveraineté du roi seul, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, & à tenir en arrière-fiefs des terres qui mouvoient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, & c'est la source de plusieurs différends funestes entre les papes & les empereurs.

LOUIS V, nommé ordinairement *Louis de Baviere*, fils de Louis le Sévere, duc de Baviere, & de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe I, naquit l'an 1284, & fut élu empereur à Francfort en 1314, à l'âge d'environ 30 ans. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que Frédéric le Bel, fils de l'empereur Albert I, étoit sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles, d'autant plus cruelles, que Louis de Baviere étoit oncle de Frédéric son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par 30 champions: usage des anciens tems, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat ne décida rien, & ne fut que le prélude d'une bataille, dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir

sa liberté. Le pape Jean XXII avoit observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrens, espérant que Louis, dont il connoissoit les mauvaises qualités & le peu de religion, seroit obligé de céder l'empire à Frédéric, prince sage & vertueux: mais après la bataille décisive de Michldorff en 1322, il ordonna à Louis V de suspendre l'exercice de ses droits & de les soumettre au jugement du pape; donna plusieurs monitoires contre lui, où il lui reprochoit de favoriser les hérétiques & les ennemis du Saint-Siege, & déclara l'empire vacant (*voyez au sujet de ces procédés des papes, les articles* FRÉDÉRIC Barberousse, FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, &c.). L'empereur appella du pape, *mal instruit au pape mieux instruit*, & enfin au concile général. Ayant été excommunié, il entra en Italie, entreprit de placer de son autorité des évêques sur plusieurs sieges d'Italie, & de chasser ceux qui y avoient été nommés par le pape; entra dans Rome, s'y fit couronner, fit élire l'antipape Pierre de Corbiere ou Corbario, prononça une sentence de mort contre le pape & son défenseur le roi de Naples, & les condamna tous les deux à être brûlés vifs: trait qui donne une plus mauvaise idée de ce prince que toutes les bulles de Jean XXII. Comment après de tels excès des empereurs, les écrivains modernes ont-ils pu s'attacher à inculper exclusivement les papes, dont les torts sont toujours restés beaucoup en deçà de si étranges empor-

mens (voyez GÉLASE II) ? Ne seroit-il pas plus sage de jeter un voile sur les fautes réciproques des pontifes & des rois, & de louer la modération dont au moins les premiers donnent aujourd'hui le consolant spectacle ? Les fureurs de Louis irritèrent tout le monde, les Romains conspirèrent contre lui ; le roi de Naples arriva avec une armée aux portes de Rome. L'empereur & son antipape sont obligés de s'enfuir ; celui-ci demande pardon au pape la corde au cou. Clément VI marcha sur les traces de Jean XXII, son prédécesseur. Il lança les foudres ecclésiastiques sur Louis en 1346. Cinq électeurs élurent roi des Romains Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. L'ancien & le nouvel empereur se firent la guerre ; mais un accident arrivé en 1347 termina ces querelles funestes. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, & mourut de sa chute à 63 ans ; d'autres disent qu'il fut empoisonné. Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvoit plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui les empereurs avoient voyagé continuellement d'une province à l'autre. Louis est aussi le premier qui dans ses sceaux se soit servi de deux aigles pour désigner les armes de l'empire. Ils furent changés sous Wenceslas & réduits à un seul à deux têtes. C'est par la protection qu'il accorda aux Suisses révoltés, pour affoiblir la puissance d'une maison ri-

vale, qu'il a contribué à fonder la république helvétique. Voyez TELL.

LOUIS I, roi de France ; voyez LOUIS I, le Débonnaire.

LOUIS II, le *Begue*, ainsi nommé à cause du défaut de sa langue, étoit fils de Charles le Chauve. Il fut couronné roi d'Aquitaine en 867, succéda à son pere dans le royaume de France le 6 octobre 877, reçut honorablement le pape Jean VIII, & se fit couronner par lui roi de France au concile de Troyes l'an 878. Il fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine, en faveur de Boson qui s'étoit fait roi de Provence, & de plusieurs autres seigneurs mécontents ; & mourut à Compiègne le 10 avril 879, à 35 ans. Il eut d'Ansgarde, sa 1^{re}. femme (qu'il fut obligé de répudier par ordre de son pere), Louis & Carloman, qui partagèrent le royaume entr'eux ; & laissa en mourant Adélaïde, sa 2^e. femme, grosse d'un fils, qui fut Charles le Simple.

LOUIS III, fils de Louis le Begue & frere de Carloman, partagea le royaume de France avec son frere, & vécut toujours uni avec lui. Il eut l'Austrasie avec la Neustrie, & Carloman l'Aquitaine & la Bourgogne. Louis III défit Hugues le Bâtard, fils de Lothaire & de Valdrade, qui revendiquoit la Lorraine ; marcha contre Boson ; roi de Provence, & s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu en 882. Il mourut sans enfans le 4 août suivant. Après sa mort, Carlog

man son frere fut seul roi de France.

LOUIS IV, ou d'Outremer, ainsi nommé à cause de son séjour en Angleterre pendant 13 ans, étoit fils de Charles le Simple & d'Ogine. Il succéda à Raoul, roi de France, en 936. Il voulut s'emparer de la Lorraine; mais l'empereur Othon I le força de se retirer. Les grands de son royaume se révolterent plusieurs fois, & il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur Richard, fils du duc Guillaume, il fut défait & pris prisonnier par Aigrold, roi de Danemarck, & par Hugues le Blanc, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de remettre la Normandie à Richard, & de céder le comté de Laon à Hugues le Blanc. Cette cession occasionna une guerre opiniâtre entre ce comte & le roi; mais Louis d'Outremer étant soutenu de l'empereur Othon, du comte de Flandre & du pape, Hugues le Blanc fut enfin obligé de faire la paix, & de rendre le comté de Laon en 950. Louis d'Outremer finit ses jours d'une maniere funeste; il fut renversé par son cheval en poursuivant un loup, & mourut à Rheims de cette chute le 10 septembre 954, à 38 ans. Il laissa de Gerberge, fille de l'empereur Henri l'Oiseleur, 2 fils: Lothaire & Charles. Lothaire lui succéda; & Charles ne partagea point, contre la coutume de ce tems-là, tant à cause de son bas âge, que parce qu'alors il ne restoit presque plus que Rheims & Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus di-

visé également entre les freres. L'aîné seul eut le titre de Roi, & les cadets n'eurent que de simples apanages. C'est une des époques de la grandeur de l'état. Louis d'Outremer étoit un grand prince à plusieurs égards; mais il ne se méfioit pas assez des hommes, & il étoit souvent trompé.

LOUIS V, le Fainéant, roi de France après Lothaire son pere en 986, se rendit maître de la ville de Rheims, & fit paroître beaucoup de valeur dès le commencement de son regne. Il fut empoisonné par la reine Blanche, sa femme, le 21 mai de l'année suivante 987, âgé d'environ 20 ans. Louis étoit d'un caractère turbulent & inquiet; le nom de *Fainéant* ne convenoit pas à un tel homme. Il paroît que ce nom ne lui a été donné, que parce que son regne n'offre rien de mémorable; & que pouvoit-il faire dans le peu de tems qu'il occupa le trône? C'est le dernier des rois de France de la 2e. race des Carolingiens, laquelle a régné en France 236 ans. Après sa mort, le royaume appartenoit de droit à Charles son oncle, duc de la Basse-Lorraine, & fils de Louis d'Outremer; mais ce prince s'étant rendu odieux aux François, il fut exclus de la succession, & la couronne fut déferée à Hugues Capet, duc de France, & le prince le plus puissant du royaume. Les causes de la ruine de la 2e. race sont particulièrement les suivantes: 1°. La division du corps de l'état en plusieurs royaumes; division suivie nécessairement de guerres civiles entre les freres.

freres. 2°. L'amour excessif que Louis le Débonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve. 3°. La foiblesse de la plupart des rois ses successeurs : à peine en compte-t-on 5 ou 6 qui aient eu à la fois du bon sens & du courage. 4°. Le ravage des Normands, qui désolèrent la France pendant près d'un siecle, & qui favoriserent les révoltes des grands seigneurs.

LOUIS VI, le Gros, fils de Philippe I & de Berthe de Hollande, né en 1081 (quelques chronologistes disent en 1077), parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenoit immédiatement au roi, se réduisoit alors au duché de France. Le reste étoit en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisoient en tyrans dans leurs seigneuries, & qui ne vouloient point de maître. Ces seigneurs vassaux étoient presque tous des rebelles. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquoit pas d'appuyer leurs révoltes : delà ces petites guerres entre le roi & ses sujets; guerres qui occuperent les dernières années de Philippe I & les premières de Louis le Gros. Ce prince s'aperçut trop tard de la faute qu'on avoit faite de laisser prendre pied en France aux Anglois, en ne s'opposant point à la conquête que Henri I fit de la Normandie sur Robert son frere aîné. Le monarque Anglois, étant en possession de cette province, refusa de raser la forteresse de Gisors, comme on en étoit convenu. La guerre s'alluma, & après des succès divers elle fut terminée en 1114, par un traité qui laissoit

Tome V,

Gisors à l'Angleterre sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. Louis le Gros, ayant pris sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert dit *Courte-Cuisse*, qui avoit été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché; mais il n'étoit plus tems : Henri étoit devenu trop puissant, & Louis le Gros fut battu au combat de Breneville en 1119. L'année d'après, la paix se fit entre Louis & Henri, qui renouvella son hommage pour la Normandie. Le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille & la fleur de sa noblesse, qui périt à la vue du port de Barfleur, où elle s'étoit embarquée pour passer en Angleterre; cet événement renouvella la guerre. Guillaume Cliton, soutenu par plusieurs seigneurs Normands & François, que Louis le Gros appuyoit secrettement, profita de ce tems funeste à Henri pour la lui faire; mais le monarque Anglois en eut l'avantage, & vint à bout de soulever l'empereur Henri V contre le roi de France. Henri leve des troupes & s'avance vers le Rhin; mais Louis le Gros lui ayant opposé une armée considérable, l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque François auroit pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre & reprendre la Normandie; mais les vassaux qui l'avoient suivi contre un prince étranger, l'auroient abandonné, s'il eût fallu combattre le duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avoient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Il est le premier qui ait

H h

entrepris de donner à la France un gouvernement. Avant lui, depuis que les nobles avoient forcé le roi de déclarer leurs titres héréditaires, il n'y avoit aucune puissance publique, la majesté royale étoit avilie; dès que Louis fut en état de monter à cheval, il poursuivit les seigneurs & les gentilshommes, qui, du haut de leurs donjons, se répandoient pour piller dans les campagnes sans défense, sur les grands chemins & sur les rivières. Toute sa vie il eut les armes à la main, courant par-tout où des opprimés réclamoient son secours, & payant de sa personne comme un simple cavalier. Quand il eut rangé à la raison la plupart de ces *tyranneaux*, il entreprit de rétablir l'ordre; il accorda aux villes des chartres de communes, qui, en les déclarant libres, leur permettoient de se choisir des maires & des échevins, pour juger leurs procès entr'eux, & maintenir la police. Devenues ainsi de petites démocraties, les villes fournissoient au roi un certain nombre de gens de guerre. Chaque paroisse combattoit pour lui sous la bannière de son Saint.

» Genre de milice, dit un po-
 » litique moderne, qui ne pe-
 » soit pas à beaucoup près sur
 » le peuple, autant que ces
 » énormes armées, nourries
 » & payées également en tems
 » de paix comme en tems de
 » guerre, aux dépens de la
 » liberté des citoyens, aux
 » dépens de la sécurité & de
 » la confiance publique, de la
 » population, des mœurs, &
 » de tout ce qui doit être cher
 » à un gouvernement sage »

(voyez FRÉDÉRIC II, roi de Prusse; MARIE THÉRESE, XIMENÈS). La jurisprudence occupa également ce monarque. Les justices royales, long-tems négligées & méconnues, refleurirent. Le monarque, garant des chartres de communes, prononça sur les différends qui survinrent entre les villes & les seigneurs; il institua l'usage d'appeller en plusieurs cas à ses juges, des sentences rendues par les officiers seigneuriaux. Il envoya des commissaires pour éclairer la conduite des juges. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de l'abbé Suger, son principal ministre; mais comme on tient compte aux rois de ce qui se fait de mal sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous Louis le Jeune, son fils. Les dernières années de Louis le Gros furent occupées à venger le meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, & à éteindre le schisme entre le pape Innocent II & Anaclet. Une dysenterie l'enleva le 1 août 1137, à 56 ans. Il mourut en chrétien, couché sur un tapis qu'il avoit fait étendre à terre, & couvrir de cendres en forme de croix. Les dernières paroles de ce monarque mourant sont une belle leçon pour les rois: *N'oubliez jamais, dit-il à son fils, que l'autorité royale est un fardeau dont vous rendrez un compte très-exact après votre mort.* Sa veuve Alix de Savoie épousa, en secondes noces, Matthieu de Montmorenci, connétable, c'est-à-dire en langage de ce tems-là, premier

écuyer du roi; elle mourut en 1154. Louis étoit un prince recommandable par la douceur de ses mœurs (dit le président Hénault) & par toutes les vertus qui font un bon roi. Il est le premier roi de France qui ait été prendre à S. Denys l'*Ori-flamme*, espece de bannière de couleur rouge, fendue par le bas, & suspendue au bout d'une lance dorée.

LOUIS VII, *le Jeune*, fils du précédent, né en 1120, succéda à son pere en 1137, après avoir régné avec lui quelques années. Il eut au commencement de son regne un différend avec Innocent II & avec Thibaut IV, comte de Champagne. Innocent ayant nommé à l'archevêché de Bourges, & ne croyant pas devoir approuver l'élection que le clergé avoit faite; Louis se déclara d'une maniere violente contre le pape, qui l'excommunia & mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaut, qui étoit dévoué au pontife, & mit en 1141 la ville de Vitri à feu & à sang. Les temples mêmes ne furent pas épargnés, & 1300 personnes réfugiées dans une église périrent comme tout le reste dans les flammes. S. Bernard lui en fit de vifs reproches: le prince en fut touché, mais beaucoup trop tard; & se reconcilia avec le pontife. Le même Saint, chargé par le pape Eugene de prêcher une croisade, y engagea Louis contre l'avis de l'abbé Suger, qui sans désapprouver la croisade, s'opposoit au départ du roi (voyez SUGER). Cette seconde croisade ne répondit point aux desirs & aux efforts

de Louis; mais elle eut d'ailleurs de très-bons effets; ce fut une nouvelle époque de la liberté que les villes acheterent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisoient argent de tout pour se croiser. Depuis long-tems il n'y avoit plus en France que la noblesse & les ecclésiastiques qui fussent libres; le reste du peuple étoit esclave, & même nul ne pouvoit entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avoit d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenoient. Mais quand les villes & les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les entreprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette défense occasionna de la dépense; il falloit qu'ils la payassent, & ils devinrent ainsi contribuables du roi, au-lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres; mais la servitude du roi étoit si douce, qu'on vit dès-lors renaître en France les sciences, l'industrie & le commerce. L'occasion de la croisade étoit la prise d'Edesse par Noradin. Le roi partit en 1147, avec Eléonore sa femme & une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarrasins. Il mit le siege devant Damas, & fut obligé de le lever en 1149 par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident; les Orientaux ne conviennent pas de cette trahison. Louis le Jeune, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, & délivré par le général de Roger, roi de Sicile. Ce monarque,

après tant de malheurs, ne fut pas dégoûté des croisades : à peine fut-il arrivé, qu'il en médita une nouvelle; mais les esprits étoient si refroidis, qu'il fut obligé d'y renoncer. Suger entreprit d'en faire une à ses dépens, mais la mort le prévint (voyez GODEFROID de Bouillon, S. BERNARD, PIERRE l'Hermite, S. LOUIS, &c.). L'épouse de Louis, Eléonore, héritière de la Guienne & du Poitou, qui l'avoit accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'étoit dédommagée des fatigues du voyage avec Raimond d'Antioche, son oncle paternel, & avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. Louis crut laver cette honte en faisant casser en 1152 son mariage, pour épouser Alix, fille de ce même Thibaut, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne. Eléonore répudiée, se maria six semaines après avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, & lui porta en dot le Poitou & la Guienne. La guerre éclata entre la France & l'Angleterre en 1156, au sujet du comté de Toulouse. Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix fut conclue entre les deux monarques en 1161. Elle fut suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177, par la promesse de mariage du second fils de Henri II & de la fille cadette de Louis le Jeune. Ce prince mourut en 1180, à 60 ans, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de S. Thomas de Cantorbery, auquel il avoit

donné une retraite dans sa fuite. Il entreprit ce voyage pour obtenir la guérison de Philippe son fils, dangereusement malade. Louis le Jeune étoit pieux, bon, courageux, mais presque sans succès; ce qu'on attribua aux excès qui marquerent le commencement de son regne, & que S. Bernard regarda dès-lors comme une source de calamités.

LOUIS VIII, roi de France, que sa bravoure a fait surnommer *le Lion*, fils de Philippe Auguste & d'Isabelle de Hainaut, naquit en 1187. Il se signala en diverses expéditions sous le regne de son pere, & monta sur le trône en 1223. C'est le 1^{er}. roi de la 3^e. race qui ne fut point sacré du vivant de son pere. Henri III, roi d'Angleterre, au-lieu de se trouver à son sacre, comme il le devoit, lui envoya demander la restitution de la Normandie; mais le roi refusa de la rendre, & partit avec une nombreuse armée, résolu de chasser de France les Anglois. Il prit sur eux Niort, St. Jean d'Angeli, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, &c. Il ne restoit plus que la Gascogne & Bordeaux à soumettre pour achever de chasser les Anglois, lorsqu'il se vit obligé à faire la guerre aux Albigeois, qui portoient avec le poison de l'erreur, les dégâts les plus sanglans dans les provinces méridionales du royaume. Il fit le siege d'Avignon à la priere du pape Honoré III, & prit cette ville le 12 septembre 1226. La maladie se mit ensuite dans son armée, le roi lui-même tomba malade, & mourut à Montpensier en Auvergne le 8

novembre 1226, à 39 ans. Thibaut VI, comte de Champagne, éperdument amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné; mais cette accusation est dénuée de fondement. La valeur de Louis VIII, sa chasteté & ses vertus ont rendu son nom immortel. Il légua par son testament cent sous à chacune des 2000 léproseries de son royaume. La lepre étoit alors, comme l'on voit, une maladie fort commune. Il légua encore 30,000 livres une fois payées (c'est-à-dire environ 50,000 livres de la monnoie d'aujourd'hui) à sa femme la célèbre Blanche de Castille. Cette remarque fera connoître quel étoit alors le prix de la monnoie. C'est, dit un historien, le pouls d'un état, & une manière assez sûre de reconnoître ses forces.

LOUIS IX, (S.) fils de Louis VIII & de Blanche de Castille, né en 1215, parvint à la couronne en 1226, sous la tutelle de sa mere, qui réunit pour la première fois la qualité de tutrice & de régente. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons & les petits princes, toujours en guerre entr'eux, & qui ne se réunissoient que pour bouleverser l'état. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaut VI, comte de Champagne, depuis long-tems amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenoit Romain, & arma contre le roi. Blanche, qui avoit méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit avec autant d'habileté que de vertu pour ramener le

comte, & pour apprendre de lui les noms, les desseins & les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mere avoit si bien commencé, & ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les différends de Grégoire IX & de Frédéric II, & ne voulut pas que son frere Robert acceptât la couronne impériale, que le pape lui offroit. Il condamnoit hautement la conduite de Frédéric; mais il ne croyoit pas qu'on pût lui ôter la couronne, s'il n'étoit condamné dans un concile général. Ce qui prouve quelle étoit sur ce point, même dans les cours, la jurisprudence de ce tems-là, relativement aux rois, & combien l'on a eu tort, de nos jours, de s'élever à ce sujet contre les papes (voyez FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, GRÉGOIRE IX, &c.). Après l'excommunication de ce prince au concile de Lyon, & sa déposition, qu'il sembloit ne pas approuver, quoiqu'il en reconnût la légalité, il travailla à le réconcilier avec le pape; mais Frédéric ne répondit pas à ses vues. Louis leva des troupes contre le roi d'Angleterre Henri III, & contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois; la 1^{re}, à la journée de Taillebourg en Poitou, l'an 1241; la 2^e, 4 jours après, près de Saintes, où il remporta une victoire complete. Henri fut obligé de faire une paix défavantageuse. Le comte de la Marche & les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir &c.

n'en sortirent plus. Louis n'avoit alors que 27 ans. Il quitta son royaume bientôt après, pour passer dans la Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnoit de prendre la croix contre les Infidèles : de faire restituer aux Chrétiens les belles provinces que les Sarrasins leur avoient enlevées, & de les délivrer du plus cruel esclavage qui fut jamais : il fit dès-lors vœu de passer dans la Terre-Sainte. La reine sa mere, la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli ; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendoient le roi dans la Terre-Sainte. Louis prépara pendant quatre ans cette expédition aussi illustre que malheureuse ; enfin, laissant à sa mere le gouvernement du royaume, il s'embarqua l'an 1248 à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence sa femme, & ses trois freres : presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avoit résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan maître de la Terre-Sainte ; il passa le Nil à la vue des Infidèles, remporta deux victoires sur eux, & fit des prodiges de valeur à la journée de Maffoure en 1250. Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche ; la famine & la maladie contagieuse ayant obligé

les François à reprendre le chemin de Damiette, ils vinrent les attaquer pendant la marche, les mirent en déroute & en firent un grand carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris près de Maffoure avec tous les seigneurs de sa suite & la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi grand que sur le trône. Les Musulmans ne pouvoient se lasser d'admirer sa patience & sa fermeté à refuser ce qu'il ne croyoit pas raisonnable. Ils lui disoient : « Nous » te regardions comme notre » capitif & notre esclave ; & » tu nous traites, étant aux » fers, comme si nous étions » tes prisonniers ! On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon ; mais il répondit aux envoyés du sultan : « Allez dire à votre » maître, qu'un roi de France » ne se rachete point pour de » l'argent. Je donnerai cette » somme pour mes gens, & Da- » miette pour ma personne ». Il paya en effet 400,000 livres pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, & accorda au sultan une treve de 10 ans. Son dessein étoit de repasser en France ; mais ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avoient fait périr un grand nombre dans les tourmens pour les obliger de quitter leur Religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore 4 ans, jusqu'en 1254. Le tems de son séjour fut employé à fortifier & à réparer les places des Chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avoient été faits prisonniers en Egypte, & à

travailler à la conversion des infidèles. Arrivé en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'auroit dû naturellement espérer. La Providence avoit veillé sur un pays, qu'il n'avoit abandonné que par les motifs les plus chrétiens. Son retour à Paris, où il se fixa, fit le bonheur de ses sujets & la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice du ressort; & les peuples, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies, purent porter leurs plaintes à 4 grands Bailliages Royaux, créés pour les écouter. Sous lui les hommes d'études commencerent à être admis aux séances de ses parlemens, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savoient lire, decidoient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, & révoqua ceux que l'avidité des financiers avoit introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs & les impies; bâtit des églises, des hôpitaux, des monasteres; & publia une *Pragmatic-Sanction* en 1269, pour conserver les anciens droits des églises cathédrales & la liberté des élections. Le 6e. canon défend de payer les sommes que la cour de Rome pourroit exiger; mais Fleury observe « que ce » canon manque dans beau- » coup d'exemplaires; dans les » autres canons il n'est nullement fait mention de la cour de Rome, & on croit que le » saint roi n'y a eu en vue que » les entreprises des seigneurs » & des juges laïques sur les » bénéfices ». Le président Hénault doute que cette *Pragma-*

tique soit de S. Louis. Ce monarque reçut en 1264 un honneur, qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux: le roi d'Angleterre Henri III & les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince étoit venu le voir à Paris au retour de son voyage de Palestine, & l'avoit assuré qu'il étoit son seigneur & qu'il le seroit toujours. Le comte d'Anjou, Charles son frere, dut à sa réputation & au bon ordre de son royaume, l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentoit cependant ses domaines, de l'acquisition de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvoit ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédoient en France: les querelles de Henri III & de ses barons lui en facilitoient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunie à la couronne par Philippe-Auguste son aïeul. Voyant la France florissante & son gouvernement bien affermi, il partit pour la 6e. croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique; huit jours après il emporta le château, & mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageoit son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, & expira, à l'âge de 55 ans, avec la ferveur d'un anachorete & le courage d'un héros, & la satisfaction d'avoir fait aux ennemis du nom chré-

rien une guerre sage & juste, quoiqu'avec des succès variés & d'éclatans revers (voyez l'excellent discours sur le troisieme âge de l'Eglise, à la fin du 14e. tome de l'*Histoire Ecclésiastique* de l'abbé Bérault, & les articles LOUIS VII., PIERRE l'Hermitte, &c.). Boniface VIII le canonisa en 1297. La bulle de canonisation du saint roi est un éloge magnifique & très-étendu, fondé, comme il y est dit, sur une certitude entiere de la pureté de ses mœurs, de la régularité & de l'austérité de sa vie, de son amour pour la justice, de son zele généreux pour le progrès de la foi, de sa charité envers les pauvres, les infirmes, les gens sans appui & de toute nation, en un mot de toutes ses vertus chrétiennes, royales, héroïques. On avoit reçu à ce sujet la déposition sous serment de plus de 300 témoins, & l'on avoit vérifié jusqu'à 63 miracles. S. Louis à été, au jugement du P. Daniel & du président Hénault, un des plus grands princes & des plus singuliers qui aient jamais porté le sceptre; compatissant comme s'il n'avoit été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'étoit courageux que pour de grands intérêts. Il falloit que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui hors delà paroissoit foible, simple & timide. Prudent & ferme à la tête de ses armées & de son conseil: quand il étoit rendu à lui-même il n'étoit plus que particulier. Ses domestiques de-

venoient ses maîtres, sa mere le gouvernoit, & les pratiques de la dévotion la plus simple remplissoient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étoient anoblies par des vertus solides & jamais démenties; elles formoient son caractère. C'est à ce regne, suivant Joinville, que se doit rapporter l'institution des maîtres-des-requêtes. Ils n'étoient d'abord que trois; ils sont à présent 80, depuis l'édit de 1752, qui les a fixés à ce nombre. S. Louis proscrivit aussi des terres de son domaine, l'absurde procédure des duels judiciaires, & y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur: ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie, ni contre les témoins qu'elle produisoit... Joinville, la Chaise & l'abbé de Choisi ont écrit sa *Vie*. Voyez leurs articles.

LOUIS X, roi de France & de Navarre, surnommé *Hutin* (c'est-à-dire *mutin* & *querelleur*), succéda à Philippe le Bel, son pere, le 29 novembre 1314; étant déjà roi de Navarre par Jeanne sa mere, & s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune le 1er. octobre 1308. Veuf de Marguerite de Bourgogne, il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, & parce qu'il attendoit sa nouvelle épouse, Clémence, fille de Charles, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement, & fit pendre Enguerrand de Marigni à Montfaucon, au gibet que ce ministre avoit lui-même fait dresser

sous le feu roi. Louis X rappella les Juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès contre le comte de Flandre, & laissa accabler son peuple d'impôts sous le prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres de racheter leur liberté : ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étoient tranquilles ; & ils ignoroient ce qu'on exigeroit d'eux quand ils seroient libres. L'édit du roi portoit que *selon le droit de nature chacun doit naître franc*, & il faisoit acheter ce droit de nature. « On a remarqué en » tout tems, dit un philosophe, que les prôneurs de la » liberté ne la connoissoient » guere ; & que s'ils en faisoient quelques traits, c'étoit toujours à leur profit ». Louis X mourut à Vincennes le 8 juin 1316, à 26 ans. Il eut de Clémence un fils posthume, nommé Jean, né le 15 novembre 1316 ; mais ce jeune prince ne vécut que 8 jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. Jeanne, fille du roi & de sa première femme, devoit succéder, selon le duc de Bourgogne. Les États-Généraux décidèrent que la loi salique excluait les femmes de la couronne. Leur avis prévalut, & ce fut Philippe le Long, 2^e. fils de Philippe le Bel, qui monta sur le trône de France. Jeanne, sa fille, eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à Philippe, petit-fils de Philippe le Hardi, qui l'épousa.

LOUIS XI, fils de Charles VII & de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de

Naples, naquit à Bourges en 1423. Il se signala dans sa jeunesse par plusieurs exploits guerriers contre les Anglois, qu'il obligea de lever le siège de Dieppe en 1443. La gloire que lui acquit son courage fut ternie par la noirceur de son caractère. Impatient de monter sur le trône, il se révolta contre son pere, & entraîna dans sa rébellion plusieurs grands seigneurs. Les dernières années de Charles VII furent remplies d'amertume ; son fils causa sa mort. Louis XI, parvenu à la couronne en 1461 par la mort de Charles VII, prit un plan de conduite & de gouvernement entièrement différent. Il ôta aux officiers & aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avoient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Il traita la France comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, & abolit la Pragmatique-Sanction ; mais le parlement de Paris la soutint avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le Concordat fait entre Léon X & François I. Ses violences exciterent contre lui tous les bons citoyens. Il se forma une ligue entre Charles, duc de Berri, son frere, le comte de Charolois, le duc de Bretagne, le comte de Dunois & plusieurs seigneurs, non moins mécontents de Louis XI. Jean d'Anjou, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, & leur amena 500 Suisses, les premiers qui aient paru dans les armées Françoises. La guerre, qui suivit cette ligue formée

par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état & le soulagement des peuples : elle fut appelée la *Ligue du bien public*. Louis arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéri le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque François ne désunit la ligue, qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'ils demandoient : la Normandie à son frere; plusieurs places dans la Picardie au comte de Charolois; le comté d'Etampes au duc de Bretagne, & l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. La paix fut conclue à Conflans le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoïr par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frere, & une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans alloit ranimer la guerre civile: Louis XI crut l'éteindre en demandant à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le tems même qu'il excitoit les Liégeois à faire une perfidie à ce duc & à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette manœuvre, le retint prisonnier dans le château de Péronne, le força à conclure un traité fort désavantageux, & à marcher à sa suite contre ces Liégeois mêmes qu'il avoit armés. Le comble de l'humiliation pour lui fut d'assister à la prise de leur ville, & de ne pouvoir obtenir son retour à Paris, qu'après avoir prodigué les bas-

seffes & essuyé mille affronts. Le duc de Berri, son frere, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne & de la Brie: il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de division. Louis XI n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne; mais cette alliance ne se fit pas: le duc mourut empoisonné avec sa maîtresse, par une pêche qui leur fut donnée, *non sans soupçon*, dit le président Hénault, *contre le roi lui-même*. Oder d'Aidie, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur & le conduisit en Bretagne, pour pouvoir lui faire son procès en liberté; mais le jour qu'on devoit prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. Cependant le duc de Bourgogne se prépare à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il vouloit faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu & à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes, passe en Normandie, la traite comme la Picardie, & revient en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée, pour quelques instans, par le traité de Bouvines, en 1474: mais cette même année il y eut une ligue offensive & défensive, formée par le duc de Bourgogne, entre Edouard IV, roi d'Angleterre, & le duc de Bretagne, contre le roi de France. Le prince Au-

glois débarque avec ses troupes; Louis peut le combattre, mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paie ses principaux ministres; il séduit les premiers officiers, au-lieu de se mettre en état de les vaincre; il fait des présens de vin à toute l'armée; enfin il achete le retour d'Edouard en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un traité, qu'ils confirmèrent à Picquigni. Ils convinrent d'une treve de 7 ans; ils y arrêterent le mariage entre le dauphin & la fille du monarque Anglois; & Louis s'engagea de payer, jusqu'à la mort de son ennemi, une somme de 50,000 écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous & seul contre Louis XI, conclut avec lui à Vervins une treve de 9 années. Ce prince, ayant été tué au siège de Nancy en 1477, laissa pour héritière Marie sa fille unique, que Louis XI, par une politique mal-entendue, refusa pour le dauphin son fils. Cette princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, & ce mariage fut l'origine des querelles que la France ne cessa de faire à la maison d'Autriche, souveraine des Pays-Bas. La guerre commença peu de tems après cette union, entre l'empereur & le roi de France. Celui-ci s'empara de la Franche-Comté par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du dauphin avec Mar-

guerite, fille de Marie de Bourgogne. Louis XI ne jouit pas long-tems de la joie que lui devoient inspirer ces heureux événemens. Sa santé déperissoit de jour en jour; enfin, sentant la mort approcher, il se renferma au château du Plessis-les-Tours, où l'on n'entroit que par un guichet, & dont les murailles étoient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords & par l'ennui, il fit venir de Calabre un pieux hermite, révérend aujourd'hui sous le nom de S. François de Paule. Il se jeta à ses pieds, il le supplia en pleurant de demander à Dieu la prolongation de ses jours. « Mais le Saint, dit » un orateur célèbre, lui parla » en prophete, & lui dit, » comme un autre Isaïe: *Dis-* » *pone domui tuæ quia morie-* » *ris tu, & non vives.* Sire, » mettez ordre à votre état, » & ce que vous avez de plus » précieux dans votre état, » qui est votre conscience: car » il n'y a pas de miracle pour » vous; votre heure est venue, » & il faut mourir. C'étoit une » parole bien dure pour tout » homme, encore plus pour » un roi, mais sur-tout pour un » roi si attaché à la vie. » Cependant Louis écouta François avec respect, le pria de le disposer à la mort, & expira entre ses bras le 21 août 1483, à 60 ans: heureux si de vifs & sinceres repentirs ont effacé les iniquités de sa vie. Les Chroniques du tems comptent 4000 sujets (nombre sans doute exagéré) exécutés sous son regne,

en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeoit les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'a laissé ce monarque. Tristan l'Hermitte, prévôt de son hôtel, étoit le juge, le témoin & l'exécuteur de ses vengeances; & ce roi cruel ne craignoit pas d'y assister, après les avoir ordonnées. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, accusé peut-être sans raison du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, Louis XI fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur pere. Ils en sortirent tout couverts, & dans cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leurs corps éprouvoient, étoit un continuel supplice. Ce cruel monarque eut pour ses confidens & pour ses ministres, des hommes dignes de lui; il les tira de la boue: son barbier devint comte de Meulan & ambassadeur: son tailleur, héraut-d'armes: son médecin chancelier. Il abâtardit la nation, en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres; aussi sous son regne il n'y eut ni vertu ni héroïsme. L'obéissance & la bassesse tinrent lieu de tout; & le peuple fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galere. Sa dévotion auroit dû,

par un effet même naturel; adoucir son cœur dur, & corriger son caractère inconstant, bizarre, inquiet & perfide; mais sa dévotion n'étoit que la crainte servile d'une ame basse, pusillanime & égarée. Toujours couvert de reliques & d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandoit pardon de ses assassinats, & en commettoit toujours de nouveaux. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis & l'aumuce, & de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Rheims; au-lieu d'implorer la miséricorde de l'Être-Suprême, de laver ses mains souillées de tant de meurtres commis avec le glaive de la justice. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talens dans l'esprit. Il avoit du courage; il connoissoit les hommes & les affaires. Il avoit, suivant ses expressions, *tout son conseil dans sa tête*: maxime conforme d'ailleurs à son humeur ombrageuse & défiant. Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savoit donner en roi. Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins; une police rigoureuse y régnoit. S'il avoit vécu plus long-tems, les poids & les mesures auroient été uniformes dans ses états. Ce fut lui qui établit les postes jusqu'alors inconnues en France (*). Deux cent trente courriers, à

(*) Il est fait mention des chevaux de poste dans le Code Théodosien, au titre *De Cursu Publico*, en la loi 3, 6, 7, 15, &c.; mais ces postes n'étoient pas établies de la manière qu'elles le sont aujourd'hui dans toute l'Europe; c'étoient seulement des chevaux publics. Selon Hérodote, ce fut Cyrus ou Xerxès, qui le premier établit des courriers & des chevaux &c.

les gages, portoient les ordres du monarque & les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. Il est vrai qu'il leur fit payer chèrement cet établissement; il augmenta les tailles de trois millions, & leva, pendant 20 ans, 4 millions 700,000 liv. par an: ce qui pouvoit faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au-lieu que Charles VII n'avoit jamais levé par an que 1800 mille francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par son industrie. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne & quelques autres grands fiefs, furent réunis sous lui à la couronne. Ce prince a fait recueillir les *Cent Nouvelles nouvelles*, ou Histoires contées par différens seigneurs de sa cour, Paris, Verard, in-fol., sans date; mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°. figures de Hoogue: quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées (voyez MARGUERITE de Valois). Si on en croit quelques auteurs, c'est sous son regne, en 1469, que le prier de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Mayence; Charles VII avoit déjà tâché, quoique sans succès, d'introduire cet art en France (voy. JENSON). Du-

clos, historiographe de France, a publié l'*Histoire* de ce prince en 3 vol. in-12: elle est curieuse, intéressante & bien écrite. Il y en a une autre par mademoiselle de Luffan en 6 vol. « Une réflexion, dit un » critique éclairé, qu'il ne faut » pas perdre de vue dans ce » qui regarde Louis XI, c'est » que ses délits & ses mauvaises qualités n'auroient pas » tant provoqué le courroux » philosophique, s'il n'avoit » en même tems respecté la » Religion. S'il avoit été impie » & cruel à la fois, il devenoit un des héros chéris du » siècle. Il est vrai que l'incon- » séquence en matière de piété » est particulièrement odieuse » aux gens de bien, & que » la Religion souffre plus de » ce mélange & de cet odieux » contraste, que de l'impiété » manifeste & déclarée: mais » il est également vrai que la » haine du Christianisme s'at- » tache même à ses dehors, » & pardonneroit, justifieroit » peut-être les crimes les plus » atroces, s'ils étoient assaisonnés d'une dose d'athéisme ».

LOUIS XII, roi de France, naquit à Blois en 1462 de Charles, duc d'Orléans, & de Marie de Cleves; & parvint à la couronne en 1498, après la mort de Charles VIII. Son hu-

poste, afin d'être instruit avec plus de diligence de tout ce qui se passoit dans toute l'étendue de l'empire. Le mot de *poste* vient de ce que les chevaux sont posés (*posti*) d'intervalle en intervalle, & l'on attribue à Louis XI, d'avoir ordonné le changement des chevaux de deux lieues en deux lieues pour une plus grande promptitude; au-lieu que les Perses n'en plaçoient qu'au bout de l'espace de chemin qu'un cheval pouvoit faire par jour. L'ordre n'étoit pas si bon dans l'empire Romain: les couriers étoient réduits à contraindre les villes, ou les particuliers, à leur fournir des chevaux. Ce fut l'empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette nécessité.

meur bienfaisante ne tarda pas d'éclater ; il soulagea le peuple & pardonna à ses ennemis. Louis de la Trimouille l'avoit fait prisonnier à la bataille de St-Aubin ; il craignoit son ressentiment ; il fut rassuré par ces belles paroles : *Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans*. Epris de l'esprit de conquêtes , il jeta ses vues sur le Milanès , sur lequel il prétendoit avoir des droits par son aïeule Valentine , sœur unique du dernier duc de la famille des Visconti. Ludovic Sforce en étoit possesseur : le roi envoya une armée contre lui en 1499 , & dans moins de 20 jours le Milanès fut à lui. Il fit son entrée dans la capitale le 6 octobre de la même année ; mais par une de ces révolutions si ordinaires dans les guerres d'Italie , le vaincu rentra dans son pays d'où on l'avoit chassé , & recouvra plusieurs places. Sforce , dans ce rétablissement passager , payoit un ducat d'or pour chaque tête de François qu'on lui portoit. Louis XII fit un nouvel effort ; il renvoya Louis de la Trimouille , qui reconquit le Milanès. Les Suisses qui gardoient Sforce le livrerent au vainqueur. Maître du Milanès & de Genes , le roi de France voulut encore avoir Naples ; il s'unit avec Ferdinand le Catholique pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de 4 mois , l'an 1501. Frédéric , roi de Naples , se remit entre les mains de Louis XII , qui l'envoya en France avec une pension de 120,000 livres de notre monnoie d'aujourd'hui. A peine Naples fut-il conquis , que Ferdinand le Ca-

tholique s'unit avec Alexandre VI pour en chasser les François. Ses troupes , conduites par Gonsalve de Cordoue , qui mérita si bien le titre de *Grand-Capitaine* , s'emparèrent en 1503 de tout le royaume , après avoir gagné les batailles de Seminare & de Cerignole. Cette guerre finit par un traité honteux en 1505. Le roi y promettoit la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne au petit-fils de Ferdinand , à ce prince depuis si terrible à la France sous le nom de Charles-Quint ; la dot devoit être composée de la Bourgogne & de la Bretagne , & on abandonnoit Milan & Genes , sur lesquels on cédoit ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux Etats assemblés à Tours en 1506 , qu'ils arrêterent que ce mariage ne se feroit point. Les Génois se révolterent la même année contre Louis XII. Il repassa les Monts , les défit , entra dans leur ville en vainqueur , & leur pardonna. L'année 1508 fut remarquable par la ligue de Cambray , formée par JULES II (voyez l'article de ce pontife). Le roi de France y entra , & défit les Vénitiens à la bataille d'Aignadel le 14 mai 1509. La prise de Crémone , de Padoue & de plusieurs autres places , fut le fruit de cette victoire. Jules II , qui avoit obtenu par les armes de Louis XII à-peu-près ce qu'il vouloit , n'avoit plus d'autre crainte que celle de voir les François en Italie. Il se liguait contre eux. Le jeune Gaston de Foix , duc de Nemours , repoussa une armée de Suisses , prit Bologne , & gagna en 1512 la bataille de Ravenne , où il

perdit la vie. La gloire des armes Françoises ne se soutint pas ; le roi étoit éloigné, les ordres arrivoient trop-tard & quelquefois se contredisoient. Son économie, quand il falloit prodiguer l'or, donnoit peu d'émulation. L'ordre & la discipline étoient inconnus dans les troupes. En moins de trois mois les François furent hors de l'Italie. Le maréchal Trivulce, qui les commandoit, abandonna, l'une après l'autre, toutes les villes qu'ils avoient prises, du fond de la Romagne aux confins de Savoie. Louis XII eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suisses, le jeune Maximilien Sforce, fils du duc, mort prisonnier dans ses états. Genes, où il avoit étalé la pompe d'un roi asiatique, reprit sa liberté & chassa les François. Elle fut soumise de nouveau ; mais la perte de la bataille de Novarre, gagnée par les Suisses contre la Trimoille le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des François. L'empereur Maximilien, Henri VIII & les Suisses, attaquèrent à la fois la France. Les Anglois mirent le siège devant Téroüane, qu'ils prirent après la journée de Guinegate, dite la *Journée des Eperons*, où les troupes Françoises furent mises en déroute sans presque livrer de combat. La prise de Tournay suivit celle de Téroüane. Les Suisses assiégèrent Dijon, & ne purent être renvoyés qu'avec 20,000 écus comptant, une promesse de 4000, & sept otages qui en répondoient. Louis XII, battu de tous côtés, a recours aux négociations ; il fait un traité avec

Léon X, renonce au conciliabule de Pise & reconnoît le concile de Latran ; il en fait un autre avec Henri VIII, & épouse sa sœur Marie, pour laquelle il donne un million d'écus. Il avoit alors 53 ans, & étoit d'une santé fort délicate : il mourut au bout de 2 mois de mariage, en 1515. Si Louis XII fut malheureux au-dehors de son royaume, il fut heureux au-dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges. Il en tira en 17 années la somme de 1200 mille liv. dans le seul diocèse de Paris ; mais les tailles & les aides furent modiques. Il auroit été plus loué, si, en imposant des tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie ; ou plutôt si renonçant à des conquêtes lointaines, incertaines & peu justes, il avoit épargné le sang de ses sujets, & donné ses soins à la bonne administration d'un beau & grand royaume qui pouvoit suffire à son ambition : mais on peut en quelque sorte pardonner ces fautes, en faveur des qualités précieuses de bon roi, de prince humain & équitable. Lorsqu'il alloit à la guerre, il se faisoit suivre de quelques hommes vertueux & éclairés ; chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre & de réparer le dommage lorsqu'il avoit été fait. Ces principes de probité furent sur-tout remarqués après la prise de Genes, qui avoit secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du fauxbourg S. Pierre d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignût, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvoit

monter la perte, & ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avoit été pris. L'Alviane, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Aignadel, fut conduit au camp François, où il fut traité avec toute l'honnêteté possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque & dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardoit les prisonniers. *Il vaut mieux le laisser,* dit-il; *je m'emporterois & j'en serois fâché. Je l'ai vaincu, il faut me vaincre moi-même.* Cependant il avoit quelquefois des accès de colere, où il n'étoit plus maître de lui-même, & n'écoutoit plus que la fougue de cette passion aveugle (voyez JULES II). Son Edit de 1499, a rendu sa mémoire chere à tous ceux qui administrent la justice & à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit qu'on *suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourroit arracher du monarque.* Louis XII fut le premier des rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, & qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnoient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces, & loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent. Il étoit affable, doux, careffant; il égayoit la conversation par des bons mots, plaisans sans être malins. On lui reproche avec raison d'avoir répudié la reine Jeanne, après un long mariage, quoique le pape Alexandre VI ait paru

admettre ses raisons de nullité (voyez JEANNE DE FRANCE). On a imprimé ses *Lettres* au cardinal d'Amboise, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. L'abbé Tailhié a donné sa *Vie*, Paris, 1755, 3 vol. in-8°. Louis XII avoit pris pour devise le *Porc-Epic* avec ces mots, *Cominus & eminus*, qui en étoient l'ame. L'académie Françoisise ayant proposé en 1787 pour prix, l'Eloge de Louis XII, la mémoire de ce prince fut barbouillée par tous les lieux communs du philosophisme; il n'y eut qu'une piece écrite d'une maniere digne de la vérité & de l'histoire, & ce ne fut pas celle que l'academie couronna.

LOUIS XIII, surnommé le *Juste*, né à Fontainebleau en 1601 de Henri IV & de Marié de Médicis, monta sur le trône en 1610, après l'assassinat de son pere, sous la tutelle & la régence de sa mere. Cette princesse changea le système politique du regne précédent, & dépensa en profusions, pour acquérir des créatures, tout ce que Henri-le-Grand avoit amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il alloit combattre, furent licenciées; son fidele ministre, son ami Sully se retira de la cour; l'état perdit sa considération au-dehors & sa tranquillité au-dedans. Les princes du sang & les grands seigneurs, le maréchal de Bouillon à leur tête, remplirent la France de factions. On apaisa les mécontents par le traité de Ste.-Menehould, le 15 mai 1614; on leur accorda tout, & ils se soumirent pour quelque tems. Le roi, ayant été déclaré majeur le 2 octobre de la

la même année, convoqua le 27 suivant les Etats-Généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler de beaucoup d'abus, de disserter sur les maux publics, sans pouvoir remédier presque à aucun. La France resta dans le trouble, gouvernée par le Florentin Concini, connu sous le nom de *Maréchal d'Ancre*. Cet homme obscur, parvenu tout-à-coup au faite de la grandeur, disposa de tout en ministre despotique, & fit de nouveaux mécontents. Henri II, prince de Condé, se retire encore de la cour, publie un manifeste sanglant, se ligue avec les huguenots toujours prêts à prendre les armes. Ces troubles n'empêcherent point le roi d'aller à Bourdeaux, où il épousa Anne d'Autriche, infante d'Espagne. Cependant il avoit armé contre les rebelles; mais les soldats produisant peu de chose, on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec lui la paix à Loudun en 1615; mais apprenant qu'il tramait de nouveaux projets, il le fit mettre à la Bastille peu de tems après. Les princes, à la nouvelle de cet emprisonnement, se préparèrent à la guerre; ils la firent avec peu de succès, & elle finit tout-à-coup par la mort du maréchal d'Ancre. Le roi, mécontent de la dépendance où son ministre le tenoit, & conduit par les conseils de Luynes son favori, consentit à l'emprisonnement de Concini. Vitri, chargé de l'ordre, voulut l'exécuter; & sur la résistance du maréchal, il le tua sur le pont du Louvre le 24 octobre 1617. L'éloignement de Marie de Médicis reléguée à Blois, suivit ce

Tome V.

meurtre. Le duc d'Epéron, qui lui avoit fait donner la régence, alla la tirer de cette ville, & la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avoit haïe toute-puissante, on l'aima malheureuse. Louis XIII voyant les dispositions du peuple, chercha à se raccommoier avec sa mere, & y réussit par le moyen de l'évêque de Luçon, si connu & si craint depuis sous le nom de cardinal de *Richelieu*. La paix se fit à Angoulême en 1619; mais à peine fut-elle signée, qu'on pensa à la violer. La reine, conseillée par l'évêque de Luçon, qui vouloit faire acheter sa médiation, prit de nouveau les armes; mais elle fut obligée de les quitter bientôt après. Le roi, après s'être montré dans la Normandie pour appaiser les mécontents, passa à Angers où sa mere étoit retirée, & la força à se soumettre. La mere & le fils se virent à Brissac en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. La nomination de Richelieu au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. Louis XIII réunit alors le Béarn à la couronne par un édit solennel. Cet édit, donné en 1620, restituoit aux Catholiques les églises dont les Protestans s'étoient emparés, & érigeoit en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les Huguenots exciterent sous ce regne. Rohan & Soubise furent les chefs des factieux. Le projet des Calvinistes étoit de faire de la France une république; ils la divisèrent en 8 cercles, dont ils comptoient donner le gouvernement à des seigneurs de

L i

leur parti. Ils offrirent à Lesdiguières le généralat de leurs armées & 100,000 écus par mois; mais Lesdiguières aima mieux les combattre, & fut fait maréchal-général des armées du roi. Luynes, devenu connétable en même tems, marcha contre les rebelles vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales. Le roi étoit à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes; il soumit plus de 50 places. Ses armes, victorieuses dans tout le royaume, échouèrent devant Montauban, défendu par le marquis de la Force; il fut obligé de lever le siège, quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France; le nombre des chefs fut nuisible par le défaut de subordination. Luynes étant mort le 15 décembre de la même année 1621, Louis XIII n'en continua pas moins la guerre. Les avantages & les désavantages furent réciproques de part & d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'isle de Riez (que quelques auteurs ont mal-à-propos confondue avec l'isle de Ré), & en chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendoient ce poste. Il ne se signala pas moins au siège de Royan en Saintonge; il monta 3 ou 4 fois sur la banquette pour reconnoître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les Huguenots se lassoient de la guerre; on leur donna la paix en 1623. Pendant cette courte paix, Louis XIII rétablit la tranquillité dans la

Valteline en 1624, & secourut en 1625 le duc de Savoie contre les Génois. Les troupes Françaises & les Piémontoises firent quelques conquêtes, qu'elles reperdirent presque aussitôt. Les huguenots toujours inquiets & rebelles avoient recommencé la guerre, continuant à vérifier par l'effet, le mot de Charles IX: *D'abord vous ne demandez qu'une petite liberté, bientôt vous voudrez être les maîtres & nous chasser du royaume.* La Rochelle, le boulevard des Calvinistes, reprend les armes, & est secourue par l'Angleterre. Les vaisseaux Anglois furent vaincus près de l'isle de Ré; & cette isle, dont les rebelles s'étoient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. Richelieu méditoit un coup plus important, la prise de la Rochelle même. Une femme (c'étoit la mere du duc de Rohan, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu & contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siège. Elle se rendit enfin le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On dut la reddition de cette place à une digue de 747 toises de long, que le cardinal de Richelieu fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre le Grand fit autrefois élever devant Tyr, & Alexandre de Parme devant Anvers. Cette digue dompta la mer, la flotte Angloise & les Rochellois (voyez GUITON & MÉTÉZEAU). Les Anglois travaillèrent en vain à la forcer; ils furent obligés de se

tourner en Angleterre, & le
 roi entra enfin dans la ville
 rebelle, qui, depuis Louis XI
 jusqu'à Louis XIII, avoit été
 armée contre ses maîtres. Ce
 dernier siege coûta 40 millions.
 Les fortifications furent démo-
 lies, les fossés comblés, les
 privileges de la ville anéantis,
 & la Religion Catholique ré-
 tablée. Les philosophistes de
 nos jours déclament contre
 cette expédition, devenue in-
 dispensable au repos du royau-
 me. Un écrivain judicieux &
 équitable a réfuté leurs décla-
 mations, en s'adressant aux
 Huguenots eux-mêmes. « Les
 » temples sont profanés, dit il,
 » les choses saintes outragées
 » & brûlées, l'asyle des cloîtres
 » violé, les vierges saintes
 » sont deshonorées, l'autel est
 » ébranté, le trône lui-même
 » est menacé. Des sourdes conf-
 » pirations ont été découver-
 » tes, & la révolte a éclaté.
 » Il est tems de mettre fin à
 » tant d'excès; trop long-
 » tems on les a dissimulés.
 » C'est par l'impunité que s'est
 » accrue votre audace. Contre
 » des maux aussi grands, il
 » faut employer des remedes
 » violens. Subissez, il en est
 » tems, la peine due à tant
 » d'attentats, & qu'un exem-
 » ple, terrible mais nécessaire,
 » arrête enfin les progrès du
 » mal qui ne pourra s'accroître,
 » sans entraîner la ruine en-
 » tiere, non pas de l'Eglise
 » seulement, mais de l'état
 » entier. Cependant vous pou-
 » vez encore éviter le châti-
 » ment. Si nous armons contre
 » vous des soldats pour arrêter
 » & punir vos excès, nous
 » vous envoyons des mission-

» naires zélés pour éclairer
 » vos consciences. Ouvrez les
 » yeux à la vérité; abjurez vos
 » erreurs; rentrez dans le sein
 » de l'Eglise; & vous nous ver-
 » rez oublier vos fureurs pas-
 » sées, & vous embrasser com-
 » me des freres. Croyez, même
 » au fond du cœur, tout ce
 » qu'il vous plaira. Conformez-
 » vous seulement à l'extérieur,
 » au culte dominant. En intro-
 » duire un autre, c'est trou-
 » bler l'harmonie & la tran-
 » quillité de l'état. Nous avons
 » la possession & la vérité pour
 » nous; & si vous persistez à
 » vouloir nous dépouiller, n'est-
 » il pas juste que nous son-
 » gions enfin à nous défendre,
 » & à repousser la force par
 » la force? La prise de la
 Rochelle fut suivie d'un édit
 appelé l'*Edit de Grace*, dans
 lequel le roi parla en souverain
 qui pardonne. Après cet évé-
 nement, si funeste pour le Cal-
 vinisme & si heureux pour la
 France, le roi partit pour se-
 courir le duc de Nevers, nou-
 veau duc de Mantoue, contre
 l'empereur qui lui refusoit l'in-
 vestiture de ce duché. Arrivé
 en Piémont il força le Pas de
 Susé en 1629, ayant sous lui
 les maréchaux de Créqui & de
 Bassompierre; battit le duc de
 Savoie, & signa un traité à
 Susé, par lequel ce prince lui
 remit cette ville pour sûreté
 de ses engagements. Louis XIII
 fit ensuite lever le siege de
 Casal, & mit son allié en pos-
 session de son état. Le duc de
 Savoie n'ayant rien exécuté du
 traité de Susé, la guerre se
 renouvella en Savoie, en Pié-
 mont & dans le reste de l'Italie.
 Le marquis de Spinola occupoit

le Montferrat avec une armée Espagnole. Le cardinal de Richelieu voulut le combattre lui-même, & le roi le suivit bientôt après. L'armée Françoisise s'empare de Pignerol & de Chambery en 2 jours; le duc de Montmorenci remporte avec peu de troupes une victoire au combat de Veillane sur les Impériaux, les Espagnols & les Savoisiens réunis, en juillet 1630. La même armée défit peu de tems après les Espagnols au pont de Carignan & délivra Casal. Ces succès amenèrent le traité de Quiérasque, conclu en 1631, & ménagé par Mazarin, depuis cardinal. Le duc de Nevers fut confirmé, par ce traité, dans la possession de ses états. Louis XIII & Richelieu, de retour à Paris, y trouverent beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avoit en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Rome & la France. Gaston d'Orléans, frere unique du roi, & la reine-mere, tous deux mécontents & jaloux du cardinal, se retirerent, l'un en Lorraine & l'autre à Bruxelles. Se voyant sans ressource dans ce pays, Gaston porta le malheur qui l'accompagnoit en Languedoc, dont le duc de Montmorenci étoit gouverneur. Montmorenci, engagé dans sa révolte, fut blessé & fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudari le 1^{er}. septembre 1631. Le moment de la prise de ce général fut celui du découragement de Gaston & de tout son parti. Le procès fut fait au prisonnier selon la rigueur des loix; & le 30 octobre suivant il eut la tête tranchée à Toulouse, sans que le souvenir de

ses victoires pût le sauver. Gaston, toujours fugitif, avoit passé de Languedoc à Bruxelles, & de Bruxelles en Lorraine. Le duc Charles IV fut la victime de sa complaisance pour lui. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne; il s'empara de Lunéville & de Nancy en 1633, & l'année suivante de tout le duché. Gaston ayant fait cette année un traité avec l'Espagne, fut invité à se reconcilier avec le roi, & accepta la paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, irrités contre la France, qui protégeoit ouvertement la révolte des Hollandois, surprirent Trèves le 26 mars 1635, égorgerent la garnison Françoisise, & arrêterent prisonnier l'électeur qui s'étoit mis sous la protection du monarque François, contre ce qu'il devoit à l'empereur & au corps Germanique. La guerre fut aussitôt déclarée à l'Espagne; il y eut une Ligue offensive & défensive entre la France, la Savoie & le duc de Parme: Victor-Amédée en fut fait capitaine-général. Les événemens de cette nouvelle guerre, qui dura 13 ans contre l'empereur, & 25 contre l'Espagne, furent mêlés d'abord de bons & de mauvais succès. L'alliance que fit le roi avec les Suédois & les Protestans d'Allemagne porta, contre son intention, un grand coup à la Religion Catholique. On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté & en Provence, où les Espagnols avoient fait une descente. Le duc de Rohan les défit sur les bords du Lac de Cosme, le 18 avril 1636; mais ils prenoient Corbie d'un

autre côté. Cet échec met l'ef-
froi dans Paris; on y leva 20,000
hommes, laquais pour la plu-
part, ou apprentis. Le roi
s'avance en Picardie, & donne
au duc d'Orléans la lieute-
nance-générale de son armée,
forte de 50,000 hommes. Les
Espagnols furent obligés de
repasser la Somme; & les Im-
périaux qui avoient pénétré en
Bourgogne, se virent repoussés
jusqu'au Rhin par le cardinal
de la Valette & le duc de
Weimar, qui leur firent périr
près de 8000 hommes. L'an-
née suivante, 1637, fut encore
plus favorable à la France. Le
comte d'Harcourt reprit les
îles de Lérins, qu'occupoient
les Espagnols depuis 2 ans. Le
maréchal de Schomberg les bat-
tit en Roussillon; le duc de
Savoie & le maréchal de Cré-
qui, en Italie: tandis que le
cardinal de la Valette prenoit
Landreci & la Capelle; le ma-
réchal de Châtillon, Yvoi &
Damvilliers, & que le duc de
Weimar battoit les Lorrains.
Ce général soutint la gloire des
armes Françaises en 1638. Il
gagna une bataille complète,
dans laquelle il fit 4 généraux
de l'empereur prisonniers, en-
tr'autres le fameux Jean de
Wert. Louis XIII eut, l'année
suivante 1639, six armées sur
pied; l'une vers les Pays-Bas,
une autre vers le Luxembourg,
la 3^e. sur les frontières de Cham-
pagne, la 4^e. en Languedoc, la
5^e. en Italie, la 6^e. en Piémont.
Celle de Luxembourg, com-
mandée par le marquis de Feu-
quieres, qui assiégeoit Thion-
ville, fut défaits par Piccolo-
mini. La fin de l'année 1640
fut plus heureuse: la France fit

naître une révolte en Cata-
logne, & envahit cette pro-
vince. Cependant le Portugal
s'étoit révolté contre l'Es-
pagne, & avoit donné le sceptre
au duc de Bragance. On né-
gocioit toujours en faisant la
guerre; elle étoit au-dedans
& au-dehors de la France. Le
comte de Soissons, inquieté
par le cardinal de Richelieu,
signa un traité avec l'Espagne,
& fit des rebelles dans le
royaume. Il remporta, le 6
juillet 1641, une victoire à la
Marfée, près de Sedan, qui
auroit été funeste au cardinal,
si le vainqueur n'y avoit trouvé
la mort. Le maréchal de la
Meilleraie & le maréchal de
Brezé eurent quelques succès
en Allemagne. La guerre y fut
continué en 1642 avec désa-
vantage; mais on fut plus heu-
reux ailleurs. La Meilleraie fit
la conquête du Roussillon. Tan-
dis qu'on enlevoit cette pro-
vince à la maison d'Autriche,
il se formoit une conspiration
contre le cardinal (*voyez CINQ-
MARS*). Pendant ces intrigues
sanglantes, Richelieu & Louis
XIII, tous deux atteints d'une
maladie mortelle, étoient près
de descendre au tombeau: ils
moururent l'un & l'autre; le
ministre le 4 décembre 1642, &
le roi le 14 mai 1643, dans la
42^e. année de son âge, à pareil
jour que son pere Henri IV,
après un regne de 33 ans. Les
vues de ce prince étoient droi-
tes, son esprit sage & éclairé,
ses mœurs pures, son cœur
porté à la piété. Il n'eut point
à se reprocher ces passions hon-
teuses qui déshonorent le trône.
d'un si grand nombre de princes.
» Ses amours, dit un historien

» étoient purement spirituels
 » d'ame à ame, & les jouis-
 » sances en étoient vierges.
 » Jamais il n'usa de la moindre
 » liberté envers les femmes.
 » La reine ayant un jour reçu
 » un billet, l'attacha à la tapis-
 » serie de sa chambre, afin de
 » ne pas oublier d'y répondre.
 » Le roi auquel elle en vouloit
 » faire un mystere, étant en-
 » tré, elle dit à mademoiselle
 » d'Hautefort de prendre &
 » de ferrer ce billet; ce qu'elle
 » fit: le roi voulut le lui ôter,
 » & ils se débattirent assez
 » long-tems en badinant; mais
 » mademoiselle d'Hautefort ne
 » pouvant plus se défendre,
 » mit le billet dans son sein,
 » & le jeu finit, le roi n'ayant
 » pas osé porter sa curiosité
 » plus loin ». Il n'imaginoit
 point, mais il jugeoit bien,
 & son ministre ne le gouver-
 noit qu'en le persuadant. Fils
 & pere de deux des plus grands
 rois que la France ait eus, il
 affermit le trône encore ébranlé
 de Henri IV, & prépara les
 merveilles du regne de Louis
 XIV. Les Catholiques lui ont
 reproché les efforts qu'il fit
 pour maintenir ou rétablir les
 Protestans d'Allemagne contre
 les efforts de l'empereur; mais
 des vues politiques lui cache-
 rent sans doute dans cette cir-
 constance les intérêts de la
 Religion. Il écrivit au pape
 qui s'en plaignoit, qu'il étoit
 prêt à abandonner ses alliés,
 si l'Espagne vouloit l'aider à
 détruire le huguenotisme. Mais
 est-il vraisemblable que l'Es-
 pagne, & l'empereur sur-tout,
 n'eussent pas accepté une telle
 offre, si elle avoit été faite
 sérieusement? Sa Vie a été

écrite par le Vassor, le Pere
 Griffet, Dupin, M. de Bury;
 celle-ci est en 4 vol. in-12. Un
 Protestant publia, en 1643, le
 prétendu *Codicile de Louis XIII*,
 2 petits vol. in-18. C'est un
 recueil rempli d'absurdités, &
 si rare qu'il a été vendu jusqu'à
 90 livres. Voyez le *Mercur de
 France*, septembre 1754, page
 78 & suiv.

LOUIS XIV, né à Saint-
 Germain-en-Laye le 5 septem-
 bre 1638, fils de Louis XIII &
 d'Anne d'Autriche, fut sur-
 nommé *Dieudonné*, parce que
 les François le regarderent
 comme un présent du Ciel ac-
 cordé à leurs vœux, après 22
 ans de stérilité de la reine. La
 gloire de son regne lui acquit
 ensuite le surnom de *Grand*. Il
 parvint à la couronne le 14
 mai 1643, sous la régence
 d'Anne d'Autriche, sa mere.
 Cette princesse continua la
 guerre contre le roi d'Espagne
 Philippe IV, son frere. Le duc
 d'Enghien, général des armées
 Françaises, gagna la bataille de
 Rocroy, qui entraîna la prise
 de Thionville. Le maréchal de
 Brezé battit peu de tems après
 la flotte Espagnole à la vue de
 Carthagene, tandis que le ma-
 réchal de la Mothe remportoit
 plusieurs avantages en Cata-
 logne. Les Espagnols reprirent
 Lerida l'année d'après, 1644,
 & firent lever le siege de Tar-
 ragone; mais la fortune étoit
 favorable aux François en Al-
 lemagne & en Flandre. Le duc
 d'Enghien se rendit maître de
 Philisbourg & de Mayence;
 Roze prit Oppenheim; & le
 maréchal de Turenne conquit
 Worms, Landau, Neustadt
 & Manheim. L'année suivante,

1645, fut encore plus glorieuse à la France. Le roi étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine & en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. Turenne prit Treves & y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'Enghien (que nous nommerons le prince de Condé) gagna la bataille de Nortlingue, prit Furnes & Dunkerque l'année d'après, & remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc d'Orléans s'étoit distingué par la prise de Courtray, de Bergues & de Mardick; la flotte Espagnole avoit été battue sur les côtes d'Italie par une flotte Françoisse de vingt vaisseaux & vingt galeres, qui composoient presque toute la marine de France; Guébriant avoit pris Rotweil; le comte de Harcourt, Balagnier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster en 1648, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine reine de Suede, & les Etats de l'Empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun & l'Alsace demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'empereur & l'Empire lui céderent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol, & sur quelques autres places. Dans le tems que cette paix avantageuse faisoit respecter la puissance de Louis XIV, ce roi se voyoit réduit par les frondeurs (parti formé contre le cardinal Mazarin, son ministre) à quit-

ter la capitale. Il alloit, avec sa mere, son frere & le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, & sur-tout par le prince de Condé, leverent des troupes, & il en coûta du sang avant que la paix se fit. Les ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, partisans des frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne put se calmer que par la présence du roi & de la reine régente. Les Espagnols profitant de ces troubles, faisoient diverses conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés, en Champagne, en Lorraine, en Catalogne & en Italie; mais le maréchal du Plessis-Praslin les battit à Rethel, & après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, lié avec le duc de Bouillon son frere, il recouvra Château-Porcien & les autres villes situées entre la Meuse & la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit-de-justice en 1651 pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal Mazarin, retiré à Cologne, sembloit avoir rendu la tranquillité à la France: son retour en 1652 ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avoit donné en vain plusieurs arrêts contre lui; ils furent cassés par un arrêt du conseil-d'état. Le prince de Condé se tourna du côté des rebelles, & fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal d'Hocquincourt à Bléneau; mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le fauxbourg S. Antoine, il auroit été fait prisonnier, si

les Parisiens ne lui avoient ouvert leurs portes, & n'avoient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part & d'autre pour appaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en étoit le prétexte. Cependant les Espagnols profitoient de ces querelles pour faire des conquêtes. L'archiduc Léopold prenoit Gravelines & Dunkerque; don Juan d'Autriche, Barcelonne; le duc de Mantoue, Casal; mais à peine la tranquillité fut rendue à la France, qu'ils reprirent ce qu'ils avoient conquis. Les généraux François reprirent Rethel, Ste.-Menehould, Bar, Ligny; le maréchal de Grancey gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracene; on eut des succès en Catalogne; le vicomte de Turenne battit l'armée Espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy & fit lever le siege d'Arras. Cet exploit important rassura la France, & le cardinal de Mazarin, retourné de nouveau en France, & dont la fortune, dit le président Hénault, dépendoit presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, & auroit pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne: il étoit allé à la tranchée au siege de Stenai; mais le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, de laquelle dépendoient le sort de l'armée & le repos de l'état. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, & se signala sur-tout en 1658; il prit Saint-Venant,

Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de Condé & don Juan ayant ramassé toutes leurs forces, tenterent en vain de secourir Dunkerque; il les défit entièrement à la journée des Dunes. La paix fut conclue en 1659, dans l'isle des Faisans, par Mazarin & don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances, après 24 conférences: c'est ce qu'on nomme *la Paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse; la restitution de plusieurs places à l'Espagne, & le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi, fait à S. Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence, couronna cette paix. Les deux époux revinrent triomphans à Paris, & leur entrée dans cette capitale eut un éclat dont on se souvint long-tems. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante 1661. Le roi, qui par reconnoissance n'avoit osé gouverner de son vivant, prit en main les rênes de son empire, & les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque, qui n'avoit montré jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avoit dit de ce prince, en confidence, au maréchal de Gramont: *Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois & un honnête homme*. Tout prit une face nouvelle. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il falloit pour accré-

diter leur ministère, & veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant Foucquet, condamné par des commissaires à un bannissement, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, & qui créa le commerce & les arts. Des colonies Françaises partirent pour s'établir à Madagascar & à la Cayenne; les académies des sciences, de peinture & de sculpture furent établies; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. Le canal de Languedoc pour la jonction des deux mers fut commencé; la discipline rétablie dans les troupes, l'ordre dans la police & dans la justice; tous les arts furent encouragés au-dedans & même au-dehors du royaume; 60 savans de l'Europe reçurent de Louis XIV des récompenses, & furent étonnés d'en être connus. *Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivoit Colbert, il veut être votre bienfaiteur: il vous envoie cette lettre de change comme un gage de son estime.* Un Florentin, un Danois recevoient de ces lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appellés en France, & récompensés d'une manière digne d'eux & du rémunérateur. Louis XIV faisoit à 22 ans ce que Henri IV avoit fait à 50. Né avec le talent de régner, il savoit se faire respecter par les puissances étrangères, au-

tant qu'aimer & craindre par ses sujets. Il exigea une réparation authentique, en 1662, de l'insulte faite au comte d'Estades, son ambassadeur à Londres, par le baron de Bateville, ambassadeur d'Espagne, qui prétendoit le pas sur lui. La satisfaction que lui fit 2 ans après le pape Alexandre VII, de l'attentat des Corfes sur le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal Chigi, légat & neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les états chrétiens, ses armées ne demeurèrent pas oisives; il envoya contre les Maures une petite armée qui prit Gigeri, & secourut les Allemands contre les Turcs. Ses troupes, conduites par les comtes de Coligny & de la Feuillade, contribuèrent beaucoup à la victoire de Saint-Gothard, en 1664. Ses armes triomphoient sur mer comme sur terre. Le duc de Beaufort prit & coula à fond un grand nombre de vaisseaux Algériens, mais il périt dans cette action. Les Anglois & les Hollandois étoient alors en dispute pour le commerce des Indes Occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales; les Anglois perdirent l'isle de Saint-Christophe, mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Breda en 1667. Philippe IV, pere de la reine, étoit mort deux ans auparavant; le roi croyoit avoir des prétentions sur son héritage & surtout sur les Pays-Bas. Il mar-

cha en Flandre pour les faire valoir, comptant plus sur ses forces que sur ses raisons. Il étoit à la tête de 35,000 hommes; Turenne étoit sous lui le général de cette armée. Louvois, nouveau ministre de la guerre, & digne émule de Colbert, avoit fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étoient distribués sur la frontière. Louis couroit à des conquêtes assurées. Les Espagnols, qui n'avoient pas même imaginé que le roi pût envahir leurs états au milieu de la paix, n'avoient fait aucuns préparatifs. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournay furent prises en deux jours; Furnes, Armentieres, Courtray, Douay ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, capitula après 9 jours de siège. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année suivante 1668, fut encore plus rapide. Louis XV entra dans Dole au bout de 4 jours de siège, 12 jours après son départ de Saint-Germain. Enfin, dans 3 semaines, toute la province lui fut soumise. Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie: un traité entre la Hollande, l'Angleterre & la Suède, pour tenir la balance de l'Europe & réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé & conclu en 5 jours; mais il n'eut aucun effet guerrier, & produisit la paix qui se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi rendit la Franche-Comté, & garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, Louis continua comme il avoit com-

mencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leur ornement & leur défense, couverts de navires & de matelots, & contenoient déjà 60 grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés & vainqueurs trouvent les secours spirituels & temporels, s'élevait en 1671 avec une magnificence vraiment royale. L'observatoire étoit commencé depuis 1665. On traçoit une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de St-Luc étoit fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les traductions des bons auteurs Grecs & Latins s'imprimoient au Louvre à l'usage du *Dauphin*, confié aux plus éloquens & aux plus savans hommes de l'Europe. Rien n'étoit négligé. On bâtissoit des citadelles dans tous les coins de la France, & on formoit un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Louis XIV résolut de conquérir les Pays-Bas, & commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince de Condé & par le maréchal de Turenne. Les places d'Orsoi, Burick, Wessel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en 6 jours. Toute la Hollande s'attendoit à passer sous le joug, dès que le roi seroit au-delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traverserent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de 40 places, la plupart mal défendues ou mal pourvues, fut le fruit de ce

passage. Les provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Overissel se rendent. Les Etats, assemblés à La Haye, se sauvent à Amsterdam avec leurs biens & leurs papiers. Dans cette extrémité ils font percer les digues qui retenoient les eaux de la mer. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots. Il n'y avoit plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée, laissant Turenne & Luxembourg achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, étoit dès-lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étoient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de regagner la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté. Turenne entra dans le Palatinat où ses troupes commirent des excès horribles. Le comte de Schomberg battit les Espagnols dans le Rouffillon. Le prince de Condé livra à Senef, au prince d'Orange, une bataille dont les deux partis s'attribuerent le succès. Turenne, qui avoit passé le Rhin à Philisbourg, remporta plusieurs avantages sur le vieux Caprara, sur Charles IV, duc de Lorraine, sur Bournonville. Ce général, sachant tour-à-tour reculer comme Fabius & avancer comme Annibal, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckheim en 1675, tandis que les autres généraux de Louis XIV soutenoient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne. Ce général fut tué d'un coup de canon au milieu de ses victoires, dans le tems

qu'il se croyoit sûr de battre Montecuculli. L'armée Française fut obligée à la retraite; les Impériaux passèrent le Rhin & entrèrent en Alsace; mais ils ne purent s'y maintenir long-tems. Le maréchal de Créqui fut mis en déroute au combat de Confarbruck, & fait prisonnier dans Treves. La fortune fut entièrement pour les François en 1676. Le duc de Vivonne, secondé par du Quesne, lieutenant-général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre Ruyter, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière, & qui fut regretté par Louis XIV comme un grand homme. Ce monarque étoit alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire & le fort de Linck reçurent ses loix. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes & de Cambrai. Philippe, duc d'Orléans, frere unique du roi, gagna contre le prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avoit remportée 350 ans auparavant. Le maréchal de Créqui battit le prince Charles de Lorraine auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, & ayant repassé lui-même, assiégea & prit Fribourg. Les succès n'étoient pas moindres en Flandre & en Allemagne. Le roi forma lui-même en 1678 le siege de Gand & celui d'Ypres, & se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de Créqui, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinsfeld, & brûla celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les forts en pré-

sence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix, qui fut signée par toutes les puissances en 1678. Il y eut trois traités; l'un entre la France & la Hollande; le 2e. avec l'Espagne; le 3e. avec l'empereur & avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités la France resta en possession de la Franche-Comté, d'une partie de la Flandre, & de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans le traité signé avec les Hollandois, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venoit de signer cette paix à Nimegue, lorsque le prince d'Orange, qui n'en étoit pas encore authentiquement informé, livra le sanglant & inutile combat de St-Denys, où les François & les ennemis firent une perte à-peu-près égale. Louis XIV ayant dicté des loix à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnoit, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant & politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'hôtel-de-ville de Paris lui défera en 1680. Ce monarque fit de la paix un tems de conquête; l'or, l'intrigue & la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg & de Casal: le duc de Mantoue, à qui appartenoit cette dernière ville, y laissa mettre garnison Française. Louis XIV, craint par-tout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape Innocent XI ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avoit le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa nomina-

tion, ce prince fit donner en 1682, une déclaration par le clergé de France, renfermée en 4 propositions. La première est, que le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois; la deuxième, que le concile est au-dessus du pape; la troisième, que l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons; & la quatrième, qu'il appartient principalement au pape de décider en matière de foi; mais que ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Eglise les a reçues (voyez INNOCENT XII, SOARDI, SFONDRATI). Le différend avec le pontife fut poussé au point de s'emparer du Comtat & à faire craindre les dernières extrémités. L'affaire des franchises qu'Innocent vouloit abolir, augmenta encore l'animosité réciproque: & l'on peut dire que le roi s'opiniâtra peu sagement à maintenir un abus que l'empereur & les autres princes avoient laissé abolir sans répugnance. La conduite que Lavardin de Beaumanoir tint à Rome à cette occasion, étoit peu digne d'un ambassadeur de France. Louis donnoit en même tems son attention à divers autres objets. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce tems-là infectoient la France. Une chaire de droit François fut fondée, tandis que d'habiles gens travailloient à la réforme des loix. Le canal de Languedoc fut enfin navigable en 1681. Le port de Toulon sur la Méditerranée fut construit à frais immenses, pour contenir 60 vaisseaux de ligne, avec un arsenal & des magasins magnifiques; sur l'océan, le port de Brest se formoit avec la même

grandeur ; Dunkerque , le Havre-de-Grace se remplissoient de vaisseaux ; la nature étoit forcée à Rochefort ; des compagnies de cadets dans les places , de gardes marines dans les ports , furent instituées , & composées de jeunes gens qui apprenoient tous les arts convenables à leur profession , sous des maîtres payés du trésor public ; 60,000 matelots étoient retenus dans le devoir par des loix aussi séveres que celles de la discipline militaire ; enfin , on comptoit plus de 100 gros vaisseaux de guerre , dont plusieurs portoient cent canons : ils ne restoient pas oisifs dans les ports. Les escadres , sous le commandement de du Quesne , nettoyoient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardée en 1684 ; & les Algériens obligés de faire toutes les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent tous les esclaves chrétiens , & donnerent encore de l'argent. L'état de Genes ne s'humilia pas moins devant Louis XIV que celui d'Alger. Genes avoit vendu de la poudre aux Algériens & des galeres aux Espagnols ; elle fut bombardée la même année , & n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction bien humiliante. Le doge , accompagné de quatre sénateurs , vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Genes est , que le *Doge perd sa dignité & son titre dès qu'il est sorti de la ville ;* mais Louis voulut qu'il les conservât. Des ambassadeurs du roi de Siam avoient flatté , l'année d'auparavant , le goût que le monarque François avoit pour les choses d'éclat. Tout sem-

bloit alors garantir une paix durable ; pour l'assurer davantage , Louis résolut d'étouffer le germe des guerres civiles qui avoient tant de fois désolé l'état. Il y avoit long-tems qu'il songeoit à révoquer l'édit de Nantes , « ouvrage de la nécessité , » comme s'exprime un auteur » célèbre , du besoin qu'avoit » Henri IV de s'affermir , du » reste de son penchant pour » d'anciens alliés dont il avoit » si long-tems reçu les services » & partagé les erreurs , avant » de devenir leur maître ; c'é- » toit la suite de l'influence » qu'avoit dans ses conseils & » dans ses armées la multitude » de Protestans qu'il crut injuste » & même dangereux d'en ex- » clure : mais ce n'en étoit pas » moins un accord monstrueux , » avilissant pour la couronne , » préjudiciable au royaume : » un foyer , toujours prêt à » s'enflammer , de séditions , » de défiances & de scandales. » C'étoit une république con- » servée dans le sein d'une mo- » narchie : c'étoient des sujets » reconnus indépendans , & » exposés à la tentation de se » faire justice eux-mêmes , cha- » que fois qu'ils se croyoient » lésés ; puisqu'ils avoient des » assemblées , des synodes , où » en veillant aux désordres spi- » rituels , il étoit impossible » qu'on ne s'occupât des inté- » rêts temporels ». Cet édit fut révoqué en 1685 , les temples des Calvinistes abattus , & la Religion Catholique rétablie dans tout le royaume. Cet événement , qui dans le tems où nous sommes , a exalté toutes les têtes , qui a fait la matiere de tant de satyres lancées contre la mé-

moire de Louis XIV, & qu'a-
 près un siècle révolu un autre
 événement qui fut la suite im-
 médiate du rappel des Hugue-
 nots, a si terriblement justifié;
 semble demander ici une discul-
 sion particulière, plus longue
 que ne comporte la nature de ce
 Dictionnaire, mais trop assortie
 aux circonstances pour qu'on
 puisse nous en faire un repro-
 che. Nous laisserons parler un
 auteur contemporain, parfaite-
 ment instruit de tous les détails
 de cette opération fameuse, trop
 intéressé à la chose pour diffi-
 muler les plaies faites à un
 royaume dont il étoit l'héritier,
 trop éclairé, trop présent à tout
 pour avoir ignoré la vérité.
 Louis, dauphin, pere de Louis
 XV, le sage & vertueux élève
 de Fénelon, dans un mémoire
 qui a passé à ses descendans &
 qui est actuellement entre les
 mains du roi Louis XVI, s'ex-
 prime de cette maniere: " Je ne
 " m'attacherai pas à considérer
 " ici les maux que l'hérésie a
 " faits en Allemagne, dans les
 " royaumes d'Angleterre, d'E-
 " cosse & d'Irlande, dans les
 " Provinces Unies & ailleurs;
 " c'est du royaume seul qu'il est
 " question. Je ne rappellerai
 " pas même dans le détail cette
 " chaîne de désordres confi-
 " gnés dans tant de monumens
 " authentiques: ces assemblées
 " secrètes, ces sermens d'asso-
 " ciation, ces ligues avec l'é-
 " tranger, ces refus de payer
 " les tailles, ces pillages des
 " deniers publics, ces menaces
 " séditieuses, ces conjurations
 " ouvertes, ces guerres opi-
 " niâtres, ces sacs de villes,
 " ces incendies, ces massacres
 " réfléchis, ces attentats con-

" tre les rois, ces sacrile-
 " ges multipliés & jusqu'alors
 " inouis; il me suffit de dire
 " que, depuis François I jus-
 " qu'à nos jours, c'est-à-dire,
 " sous sept regnes différens,
 " tous ces maux & d'autres en-
 " core ont désolé le royaume
 " avec plus ou moins de fureur.
 " Voilà, dis-je, le fait his-
 " torique, que l'on peut char-
 " ger de divers incidens, mais
 " que l'on ne peut contester
 " substantiellement & révo-
 " quer en doute. Et c'est ce
 " point capital qu'il faut tou-
 " jours envisager dans l'exa-
 " men politique de cette affaire.
 " Or, partant du fait notoire,
 " il m'est peu important de dis-
 " cuter si tous les torts attri-
 " bués aux Huguenots furent
 " uniquement de leur côté. Il
 " est hors de doute que les
 " Catholiques auront eu aussi
 " les leurs, & je leur en con-
 " nois plus d'un, dans l'excès
 " de leurs représailles. Il ne
 " s'agit pas même de savoir,
 " si le conseil des rois a tou-
 " jours bien vu & sagement
 " opéré dans ces jours de con-
 " fusion: si la sanglante expé-
 " dition de Charles IX, par
 " exemple, fut un acte de jus-
 " tice, devenu nécessaire à la
 " sûreté de sa personne & à
 " celle de l'état, comme le sou-
 " tiennent quelques-uns, ou
 " l'effet d'une politique om-
 " brageuse & une indigne ven-
 " geance, comme d'autres le
 " prétendent: que l'hérésie ait
 " été la cause directe, ou seu-
 " lement l'occasion habituelle
 " & toujours renaissante de ces
 " différens désordres, toujours
 " est-il vrai de dire, qu'ils n'au-
 " roient jamais eu lieu sans l'hé-

» réfie : ce qui fuffit pour faire »
 » comprendre combien il im- »
 » portoit à la fûreté de l'état »
 » qu'elle y fût éteinte pour »
 » toujours. Cependant on fait »
 » grand bruit , on crie à la »
 » tyrannie , & l'on demande fi »
 » les princes ont droit de com- »
 » mander aux consciences , & »
 » d'employer la force pour le »
 » fait de la religion ? Comme »
 » c'est de la part des Huguenots »
 » que viennent ces clameurs , »
 » on pourroit , pour réponfe , les »
 » renvoyer aux chefs de leur »
 » réforme. Luther pofe pour »
 » principe : qu'il faut extermi- »
 » ner & jeter à la mer ceux »
 » qui ne font pas de fon avis , »
 » à commencer par le pape & »
 » les souverains qui le prote- »
 » gent ; & Calvin penfe à cet »
 » égard comme Luther. Nos »
 » principes font bien différens »
 » fans doute. Mais , fans don- »
 » ner au prince des droits qui »
 » ne lui font pas dus , nous lui »
 » laiffons ceux qu'on ne fauroit »
 » lui contester ; & nous difons , »
 » qu'il peut & qu'il doit même , »
 » comme pere de fon peuple , »
 » s'opposer à ce qu'on le cor- »
 » rompe par l'erreur : qu'il peut »
 » & qu'il doit même , comme »
 » l'ont fait les plus grands »
 » princes de tous les tems , prê- »
 » ter fon épée à la Religion , »
 » non pas pour la propager , ce »
 » ne fut jamais l'esprit du Chris- »
 » tianisme , mais pour réprimer »
 » & pour châtier les méchans »
 » qui entreprennent de la dé- »
 » truire. Nous difons enfin que , »
 » s'il n'a pas le droit de com- »
 » mander aux consciences , il »
 » a celui de pourvoir à la fû- »
 » reté de fes états , & d'en- »
 » chaîner le fanatisme qui y »
 » jette le désordre & la confu-

» sion. Que les ministres hu- »
 » guenots comparent , s'ils le »
 » veulent , la conduite modé- »
 » rée que l'on a tenue à leur »
 » égard , avec la cruauté des »
 » premiers persécuteurs de la »
 » Religion : j'admets la com- »
 » paraifon , tout injuste qu'elle »
 » est ; & je dis , que les Césars »
 » euffent été fondés à prof- »
 » crire le Christianisme , s'il »
 » eût porté ceux qui le profes- »
 » soient à jeter le trouble dans »
 » l'empire : mais les Chrétiens »
 » payoient fidèlement les char- »
 » ges de l'état ; ils servoient »
 » avec affection dans les ar- »
 » mées ; on les éloignoit des »
 » emplois publics , on les em- »
 » prifonnoit , on mettoit à mort »
 » des légions entieres ; ils ne »
 » réfiftoient point ; ils n'appel- »
 » loient point les ennemis de »
 » l'état ; ils ne croyoient point , »
 » qu'il falloit égorger les em- »
 » pereurs & les jeter à la mer. »
 » Cependant ils avoient pour »
 » eux la justice & la vérité. »
 » Leur invincible patience an- »
 » nonçoit la bonté de leur »
 » caufe , comme les révoltes & »
 » l'esprit fanguinaire des Hu- »
 » guenots prouvent l'injustice »
 » de la leur. Il est vrai qu'ils »
 » ont caufé moins de désordres »
 » éclatans sous le regne actuel »
 » que sous les précédens ; mais »
 » c'étoit moins la volonté de »
 » remuer qui leur manquoit , »
 » que la puissance. Encore se »
 » font-ils rendus coupables de »
 » quelques violences , & d'une »
 » infinité de contraventions »
 » aux ordonnances , dont quel- »
 » ques-unes ont été diffimu- »
 » lées , & les autres punies par »
 » la suppression de quelques »
 » privileges. Malgré leurs pro- »
 » testations magnifiques de

» fidélité, & leur soumission
 » en apparence la plus parfaite
 » à l'autorité, le même esprit
 » inquiet & factieux subsistoit
 » toujours, & se trahissoit quel-
 » quefois. Dans le tems que le
 » parti faisoit au roi des offres
 » de services, & qu'il les réali-
 » soit même, on apprenoit,
 » par des avis certains, qu'il
 » remuoit sourdement dans les
 » provinces éloignées, & qu'il
 » entretenoit des intelligences
 » avec l'ennemi du dehors (voy.
 » SOULIER). Nous avons en
 » main les actes authentiques
 » des synodes clandestins, dans
 » lesquels ils arrêtoient de se
 » mettre sous la protection de
 » Cromwel, dans le tems où
 » l'on pensoit le moins à les
 » inquiéter; & les preuves de
 » leurs liaisons criminelles avec
 » le prince d'Orange, subsis-
 » tent également. L'animosité
 » entre les Catholiques & les
 » Huguenots étoit aussi tou-
 » jours la même. Les plus sages
 » réglemens ne pouvoient pa-
 » cifier & rapprocher deux par-
 » tis, dont l'un avoit tant de
 » raisons de suspecter la droi-
 » ture & les bonnes intentions
 » de l'autre. On n'entendoit
 » parler dans le conseil que de
 » leurs démêlés particuliers.
 » Les Catholiques ne vou-
 » loient point admettre les Hu-
 » guenots aux assemblées de pa-
 » roisses: ceux-ci ne vouloient
 » point contribuer aux charges
 » de fabrique & de commu-
 » nauté: on se disputoit les ci-
 » metieres & les fondations de
 » charité: on s'aigrissoit, on
 » s'insultoit réciproquement.
 » Les Huguenots, dans les
 » campagnes où ils n'avoient
 » pas de temples, affectoient,

» dans le désœuvrement des
 » jours de fêtes, de troubler
 » l'Office Divin par des attrou-
 » pemens autour des églises,
 » & par des chants profanes.
 » Les Catholiques indignés sor-
 » toient quelquefois du Lieu-
 » Saint pour donner la chasse
 » à ces perturbateurs; & quand
 » les Huguenots faisoient leurs
 » prêches, ils manquoient ra-
 » rement d'user de représailles.
 » Il arriva un jour que les ha-
 » bitans d'un village de la Sain-
 » tonge, tous Catholiques,
 » mirent le feu à la maison d'un
 » Huguenot qu'ils n'avoient pu
 » empêcher de s'établir parmi
 » eux; donnant pour raison,
 » qu'il ne falloit qu'un seul
 » homme pour répandre peu-
 » à-peu l'hérésie dans tout le
 » village. Les protecteurs de
 » la réformé firent grand bruit
 » de cette affaire, où il s'agis-
 » soit d'une chaumière estimée
 » quatre cent soixante livres;
 » & il en fut question dans le
 » conseil. Le roi, en condam-
 » nant les habitans du lieu à
 » dédommager le propriétaire
 » de la maison, ne put s'em-
 » pêcher de dire: Que ses pré-
 » décesseurs auroient épargné
 » bien du sang à la France,
 » s'ils s'étoient conduits par la
 » politique prévoyante de ces
 » villageois, dont l'action ne
 » lui paroissoit vicieuse que par
 » le défaut d'autorité. Quoi-
 » que le roi fût assez que les
 » Huguenots n'avoient pour
 » titres primordiaux de leurs
 » privileges que l'injustice & la
 » violence: quoique les nou-
 » velles contraventions aux
 » ordonnances lui parussent
 » une raison suffisante pour les
 » priver de l'existence légale
 » qu'ils

» qu'ils avoient envahie en
 » France, les armes à la main;
 » sa majesté néanmoins voulut
 » encore consulter avant de
 » prendre un dernier parti:
 » elle eût des conférences sur
 » cette affaire avec les per-
 » sonnes les plus instruites &
 » les mieux intentionnées du
 » royaume; & dans un con-
 » seil de conscience particulier,
 » dans lequel furent admis
 » deux théologiens & deux
 » jurisconsultes, il fut décidé
 » deux choses; la première:
 » Que le roi, pour toutes for-
 » tes de raisons, pouvoit ré-
 » voquer l'édit de Henri IV,
 » dont les Huguenots préten-
 » doient se couvrir comme
 » d'un bouclier sacré. La se-
 » conde: Que, si sa majesté le
 » pouvoit licitement, elle le
 » devoit & à la Religion & au
 » bien de ses peuples. Le roi,
 » de plus en plus confirmé par
 » cette réponse, laissa mûrir
 » encore son projet pendant
 » près d'un an, employant ce
 » tems à concerter l'exécution
 » par les moyens les plus doux.
 » Lorsque sa majesté proposa
 » dans le conseil de prendre
 » une dernière résolution sur
 » cette affaire, Monseigneur,
 » d'après un mémoire anony-
 » me qui lui avoit été adressé
 » la veille, représenta qu'il y
 » avoit apparence que les Hu-
 » guenots s'attendoient à ce
 » qu'on leur préparoit: qu'il y
 » auroit peut-être à craindre
 » qu'ils prissent les armes,
 » comptant sur la protection
 » des princes de leur religion,
 » & que, supposé qu'ils n'osaf-
 » sent le faire, un grand nom-
 » bre sortiroit du royaume;
 » ce qui nuiroit au commerce

Tomé V.

» & à l'agriculture, & par-là
 » même affoibliroit l'état. Le
 » roi répondit: Qu'il avoit tout
 » prévu depuis long-tems, &
 » pourvu à tout: que rien au
 » monde ne lui seroit plus dou-
 » loureux que de répandre une
 » seule goutte du sang de ses
 » sujets; mais qu'il avoit des
 » armées & de bons généraux,
 » qu'il emploiroit, dans la né-
 » cessité, contre les rebelles
 » qui voudroient eux-mêmes
 » leur perte. Quant à la raison
 » d'intérêt, il la jugea peu
 » digne de considération, com-
 » parée aux avantages d'une
 » opération qui rendroit à la
 » Religion sa splendeur, à l'é-
 » tat sa tranquillité, & à l'au-
 » torité tous ses droits. Il fut
 » conclu, d'un sentiment una-
 » nime, pour la suppression de
 » l'édit de Nantes. Le roi, qui
 » vouloit toujours traiter en
 » pasteur & en pere ses sujets
 » les moins affectionnés, ne
 » négligea aucun des moyens
 » qui pouvoient les gagner en
 » les éclairant. On accorda
 » des pensions, on distribua
 » des aumônes, on établit des
 » missions, on répandit par-
 » tout des livres qui conte-
 » noient des instructions à la
 » portée des simples & des
 » savans. Le succès répondit
 » à la sagesse des moyens;
 » & quoiqu'il semble, d'après
 » les déclamations emportées
 » de quelques ministres hu-
 » guenots, que le roi eût armé
 » la moitié de ses sujets pour
 » égorger l'autre, la vérité est
 » que tout se passa au grand
 » contentement de sa majesté,
 » sans effusion de sang & sans
 » désordre. Par-tout les tem-
 » ples furent purifiés ou dé-

K k

» molis : le plus grand nombre
 » fit abjuration : les autres s'y
 » préparèrent, en assistant aux
 » prières & aux instructions
 » de l'Eglise. Tous envoyèrent
 » leurs enfans aux écoles ca-
 » tholiques. Les plus séditieux,
 » étourdis par ce coup de vi-
 » gueur, & voyant bien que
 » l'on étoit en force pour les
 » châtier, s'ils tentoient la re-
 » bellion, se montrèrent les
 » plus traitables. Ceux de Pa-
 » ris, qui n'avoient plus Claude
 » pour les amener, donnerent
 » l'exemple de la soumission.
 » Les plus entêtés de l'hérésie
 » sortirent du royaume, &
 » avec eux la semence de tous
 » les troubles. Et l'Europe
 » entière fut dans l'étonnement
 » de la promptitude & de la
 » facilité avec laquelle le roi
 » avoit anéanti, par un seul
 » édit, une hérésie qui avoit
 » provoqué les armes de 6 rois
 » ses prédécesseurs, & les avoit
 » forcés de composer avec
 » elle. On a exagéré infini-
 » ment le nombre des Hugue-
 » nots qui sortirent du royaume
 » à cette occasion, & cela de-
 » voit être ainsi : comme les
 » intéressés sont les seuls qui
 » parlent & qui crient, ils af-
 » firmant tout ce qui leur plaît.
 » Un ministre qui voyoit son
 » troupeau dispersé, publioit
 » qu'il avoit passé chez l'é-
 » tranger. Un chef de manu-
 » facture, qui avoit perdu
 » deux ouvriers, faisoit son
 » calcul comme si tous les fa-
 » bricans du royaume avoient
 » fait la même perte que lui.
 » Dix ouvriers sortis d'une
 » ville, où ils avoient leurs
 » connoissances & leurs amis,
 » faisoient croire, par le bruit

» de leur fuite, que la ville
 » alloit manquer de bras pour
 » tous les ateliers. Ce qu'il y
 » a de surprenant, c'est que
 » plusieurs maîtres-des-re-
 » quêtes, dans les instructions
 » qu'ils m'adressèrent sur leurs
 » généralités, adoptèrent ces
 » bruits populaires, & annon-
 » cerent par-là combien ils
 » étoient peu instruits de ce qui
 » devoit le plus les occuper.
 » Aussi leur rapport se trouva-
 » t-il contredit par d'autres,
 » & démontré faux par la vé-
 » rification faite en plusieurs
 » endroits. Quand le nombre
 » des Huguenots qui sortirent
 » de France à cette époque
 » monteroit, suivant le calcul
 » le plus exagéré, à 67,732
 » personnes, il ne devoit pas
 » se trouver parmi ce nombre,
 » qui comprenoit tous les âges
 » & tous les sexes, assez
 » d'hommes utiles pour laisser
 » un grand vide dans les cam-
 » pagnes & dans les ateliers,
 » & influencer sur le royaume
 » entier. Il est certain d'ail-
 » leurs que ce vide ne dut ja-
 » mais être plus sensible qu'au
 » moment où il se fit. On ne
 » s'en aperçut pas alors, &
 » l'on s'en plaint aujourd'hui.
 » Il faut donc en chercher une
 » autre cause : elle existe en
 » effet, & si on veut la sa-
 » voir, c'est la guerre. Quant
 » à la retraite des Huguenots,
 » elle coûta moins d'hommes
 » utiles à l'état, que ne lui en
 » enlevait une seule année de
 » guerre civile. Il est bien sur-
 » prenant que certaines per-
 » sonnes se laissent ébranler par
 » les raisons les plus frivoles,
 » au point de douter s'il n'y
 » auroit pas un avantage à ré-

» tablir les choses sur l'ancien
 » pied ; & , par conséquent , si
 » l'on n'a pas eu tort de faire
 » ce que l'on a fait ? Mais ,
 » dans la supposition , bien
 » fausse assurément , que l'on
 » ait eu tort de faire ce que
 » l'on fit , je maintiens que l'on
 » auroit un bien plus grand
 » tort aujourd'hui de le dé-
 » faire. Ce seroit se ruiner à
 » démolir une forteresse , parce
 » qu'on se seroit épuisé à l'é-
 » lever. Il y a des torts dont il
 » faut savoir profiter , des torts
 » qui ne sauroient se réparer
 » que par de plus grands torts
 » encore ; & cette opération ,
 » si elle en étoit un , seroit de
 » ce genre. Rappeller les Hu-
 » guenots , ne seroit-ce pas
 » leur dire : Vous nous êtes
 » nécessaires : nous vous avons
 » fait une injustice , nous vous
 » en faisons excuse. Quel or-
 » gueil une telle démarche
 » n'inspireroit-elle pas à de pa-
 » reils sujets ? Ne se croiroient-
 » ils pas alors plus en droit
 » que jamais de composer avec
 » leur souverain , & plus en
 » état de lui faire la loi ? Rap-
 » peller les Huguenots , ne se-
 » roit-ce pas rappeller les amis
 » des ennemis de la France ?
 » Et ceux qui entretenoient
 » des correspondances avec ses
 » mêmes ennemis , dans le tems
 » qu'on les laissoit tranquilles ,
 » nous seroient-ils plus fideles
 » & moins dévoués à nos en-
 » nemis , actuellement qu'ils
 » auroient sous les yeux les
 » auteurs de leur disgrâce , &
 » qu'ils se rappelleroient avec
 » reconnoissance ceux qui les
 » ont accueillis dans leurs mal-
 » heurs ? Rappeller les Hugue-
 » nots , ce seroit , dans une

» affaire qui a dû être & qui
 » fut en effet le résultat des plus
 » mûres délibérations , offrir à
 » toute l'Europe une variation
 » de principes pitoyable. En
 » un mot , rappeller les Hugue-
 » nots , ce seroit s'écarter de
 » cette politique de fermeté qui
 » fait le soutien des empires :
 » ce seroit , en se donnant un
 » grand ridicule , exposer l'état
 » je ne fais à quels dangers. Je
 » ne parle pas encore des inté-
 » rêts de la Religion : car ne
 » seroit-ce pas en même tems
 » imprimer à l'hérésie le sceau
 » de la perpétuité en France ?
 » Ne seroit-ce pas exposer tous
 » les nouveaux convertis aux
 » railleries , aux persécutions
 » & au danger évident de la
 » rechute ? Ne seroit-ce pas ex-
 » poser la Religion à se trouver
 » parmi nous , avant un demi-
 » siecle , dans l'état malheu-
 » reux où nous la voyons chez
 » les peuples qui nous avoisin-
 » ent ? Je sais que certains
 » prétendus politiques s'ima-
 » ginent avoir fait une belle
 » découverte , & trouvé le re-
 » mede à tous les maux , dans
 » un concordat que seroient
 » réciproquement les princes
 » catholiques & huguenots ,
 » de laisser en repos les sujets
 » des deux religions dans leurs
 » états. Mais , d'abord , la par-
 » tie ne seroit pas égale , puis-
 » qu'on mettroit la Religion
 » du ciel en parallèle & de
 » niveau avec l'hérésie. Qu'à
 » la bonne heure les Luthé-
 » riens , les Zuingliens , les
 » Calvinistes & autres nova-
 » teurs passent entr'eux ce con-
 » cordat ; nouveauté pour nou-
 » veauté , erreur pour erreur ,
 » il n'y auroit point de parti

» essentiellement lésée dans ce
 » pacte ; au-lieu que les Ca-
 » tholiques ne pourroient le
 » faire qu'avec un désavantage
 » évident ; ce seroit comme si,
 » pour arranger deux freres,
 » qui seroient en différend sur
 » leur légitime, on vouloit
 » obliger celui qui a le droit
 » d'ainesse à le partager, par
 » égale portion, avec son ca-
 » det, lequel auroit encore
 » la tache de bâtardise. En
 » second lieu, est-ce une véri-
 » té bien incontestable, qu'un
 » prince chrétien puisse per-
 » mettre que le mal se fasse
 » dans ses états, pour obtenir
 » que le bien se fasse dans les
 » états étrangers ? & qu'il puisse
 » dire : Souffrez que Dieu soit
 » honoré chez vous, je souf-
 » frirai qu'il soit blasphémé
 » chez moi. En supposant qu'il
 » le puisse, ce que je ne crois
 » pas, personne assurément ne
 » soutiendra qu'il le doive. En
 » outre, quand même tous les
 » souverains conviendroient
 » entr'eux de laisser en repos
 » leurs sujets des deux reli-
 » gions, reste à savoir s'ils vou-
 » droient y rester, & s'il seroit
 » bien facile de les y obliger.
 » Il n'est pas question de savoir
 » ici comment les deux reli-
 » gions peuvent compatir dans
 » d'autres pays : l'expérience
 » la plus funeste & la plus
 » longue n'a que trop prouvé
 » qu'elles étoient incompati-
 » bles dans ce royaume : &
 » c'est, encore un coup, le
 » point auquel il faut s'en tenir,
 » & ne jamais perdre de vue.
 » Catherine de Médicis, en
 » suivant précisément l'idée de
 » ce concordat, avoit prétendu
 » du ménager & contenir les

» deux partis ; que résulta-t-il
 » de sa politique ? la plus grande
 » confusion, qui conduisit enfin
 » à la scene sanglante de la St.-
 » Barthélemi, qu'elle crut né-
 » cessaire pour se débarrasser
 » une bonne fois des Hugue-
 » nots, qu'elle n'avoit rendus
 » que plus insolens & plus fac-
 » tieux en les flattant. Mais ce
 » qui vient de se passer dans
 » les Cévennes ne suffit-il pas
 » pour faire toucher au doigt
 » la sagesse de l'opération du
 » roi & la nécessité de la main-
 » tenir. C'est par les excès
 » inouis & les horribles bri-
 » gandages que les Huguenots
 » viennent d'exercer dans le
 » Languedoc, qu'il faut juger
 » des autres maux qu'ils euf-
 » sent pu nous faire pendant la
 » guerre actuelle, s'ils se fus-
 » sent trouvés au point de puis-
 » sance où ils étoient encore,
 » il y a 25 ans. Et au moment
 » où j'écris ceci, & où le parti
 » semble, par une modération
 » feinte, désavouer les hor-
 » reurs auxquelles se sont por-
 » tés les Camisards, des pa-
 » piers interceptés nous dé-
 » couvrent que ses liaisons
 » avec l'Anglois subsistent tou-
 » jours » (*voyez la Vie du Dau-
 » phin, pere de Louis XV, tom. 2,
 » p. 98 & suiv.* On peut consulter
 » encore deux excellens mé-
 » moires de l'abbé C., intitulés :
 » *La voix du vrai Patriote Catho-
 » lique ; & Mémoire politico-criti-
 » que, où l'on examine s'il est
 » de l'intérêt de l'Eglise & de l'état
 » d'établir pour les Calvinistes du
 » royaume une nouvelle forme de
 » se marier*). C'est ridiculement
 » & calomnieusement que M. de
 » Mayer a avancé que Louis XIV.
 » s'étoit repenti à la mort de l'o-

pération la plus réfléchie qu'il avoit faite durant son regne ; ce repentir, imaginé par le brochuraire, est démenti par les preuves les plus décisives (voy. le *Journ. hist. & lit.*, 1 mars 1790, p. 368.) Bayle, qui ne doit pas être suspect aux incrédules, a soutenu que les Calvinistes eux-mêmes ont forcé ce prince à révoquer l'édit de Nantes ; qu'en cela il n'a fait tout au plus que suivre l'exemple des Etats de Hollande ; qui n'ont tenu aucun des traités qu'ils avoient faits avec les Catholiques. Il a prouvé que toutes les loix des Etats Protestans ont été plus sévères contre le Catholicisme, que celles de France contre le Calvinisme. Il rappelle le souvenir des émissaires que les Huguenots envoyèrent à Cromwel, en 1650, des offres qu'ils lui firent, des résolutions séditieuses qu'ils prirent dans leurs synodes de la Basse-Guienne. Il se moque de leurs lamentations sur la prétendue persécution qu'ils éprouvent, & il leur déclare que leur conduite justifie pleinement la sévérité avec laquelle on les a traités en France (*Ouvres de Bayle*, tom. 2, p. 544). Toutes ces réflexions ont été vérifiées d'une manière terrible sous Louis XVI, le rappel des Protestans n'ayant pas précédé d'un an le détronement du roi & le renversement de la monarchie. Tandis que Louis XIV travailloit à assurer la paix dans l'intérieur de son état, une ligue se formoit secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg (depuis roi de Prusse), l'empereur,

le roi d'Espagne, le prince d'Orange & autres princes inquiets des projets de Louis XIV & de son esprit de conquêtes. Le monarque François résolut de prévenir cette ligue, connue sous le nom de *Ligue d'Ausbourg*, & commença la guerre en 1688, par la dévastation du Palatinat. Mais l'année suivante les confédérés ayant réuni leurs forces, les François abandonnerent à leur approche plusieurs bourgs & toutes les places qu'ils avoient prises. Un malheur plus grand pour la France fut le détronement de Jacques II, & l'élévation du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. L'année 1690 fut plus heureuse. Le maréchal de Luxembourg gagna une bataille contre le prince de Valdeck, à Fleurus. La flotte François, commandée par le comte de Tourville, défit dans la Manche les flottes d'Angleterre & de Hollande. Catinat se rendit maître du Pas-de-Suse, prit Nice, Ville-Franche, & remporta la victoire de Staffarde contre les troupes du duc de Savoie. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siege de Limerick en Irlande. Mons dans les Pays-Bas, Valence en Catalogne, Carmagnole & Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contrebalancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit ; 50 vaisseaux François combattirent contre 84. La supériorité du nombre l'emporta. Les François, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne & de

Normandie, & l'amiral Anglois leur brûla 13 vaisseaux. Cette défaite sur mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut affoiblie par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en 8 jours & les châteaux en 22. Luxembourg empêcha Guillaume de passer la Meuse à la tête de 80,000 hommes, & de venir faire lever le siège. Ce général gagna peu de tems après 2 batailles: celle de Steinkerque en 1692, & celle de Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisoient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris enlevoient les gens propres à porter les armes, les enfermoient dans des maisons, & les vendoient aux officiers. Ces maisons s'appelloient des *fours*: il y en avoit 30 dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avoit osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des loix, rendit la liberté à ceux qui l'avoient perdue par fraude ou par violence, & dit qu'il *vouloit être servi par des soldats & non par des esclaves*. On s'attendoit à de grands évènements du côté de l'Italie en

1696. Le maréchal de Catinat, qui avoit remporté l'importante victoire de la Marfaille en 1693 sur le duc de Savoie, étoit campé à 2 lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France, le 18 septembre 1696. Par ce traité Louis XIV lui rendit tout ce qu'il avoit pris pendant la guerre, lui paya 4 millions, eut la vallée de Barcelonnette en échange de Pignerol, & maria le duc de Bourgogne avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le 10 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne & de la France. Louis XIV garda ce qu'il possédoit en deçà de ce fleuve, & rendit ce qu'il avoit conquis en delà. Il reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avoit pris sur eux depuis le traité de Nimegue, qui servit presque par-tout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée par le motif de soulager les peuples, accablés par les impôts & par la misère. L'Europe se promettoit en vain le repos après une guerre si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis long-tems diverses puissances soupiroient après la succession d'Espagne. Charles II, mort sans enfans en 1700, laissa par testament sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou, au préjudice des princes de sa maison. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie Espagnole soumise à la

France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourroient de cette riche succession; & ce ne fut qu'après plusieurs avantages, qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc Charles, y envoya le prince Eugene avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays entre l'Adige & l'Adda, & manqua de prendre Crémone en 1702 (voyez son article). L'année suivante fut mêlée de succès & de revers; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venoit d'entrer dans la grande alliance, & dont les troupes étoient fortifiées de celles d'Angleterre & de Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des François. Les alliés, commandés par le prince Eugene, par Marleborough, par le prince de Bade, taillèrent en pieces à Hochstet l'armée François, commandée par Tallard & Marfin. Cette bataille, dans laquelle 27 bataillons & 4 régimens de dragons furent faits prisonniers, 12,000 hommes tués, 30 pieces de canon prises, ôta aux François cent lieues de pays, & du Danube les jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut plus funeste pour l'Espagne. Nice & Ville-Franche furent prises; la victoire de Cassano fut disputée au prince Eugene par le duc de Vendôme; la Champagne garantie d'invasion par Villars. Mais Tessé

leva le siege de Gibraltar; les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes, Barcelone se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de Philippe V dans la succession; Gironne se déclara pour lui. En 1706, la bataille de Ramillies fut perdue par Villeroi, malheureux en Flandre, après l'avoir été en Italie; Anvers, Gand, Ostende & plusieurs autres villes furent enlevées à la France. Alcantara en Espagne tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancerent jusqu'à Madrid & s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin; le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugene devant cette ville, délivrée par cette bataille. Le mauvais succès de ce siege fit perdre le Milanès, le Modénois, & presque tout ce que l'Espagne avoit en Italie. Les François n'étoient pas pourtant découragés. Ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein & le Necker, après que le maréchal de Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence & d'Aragon. Le chevalier de Forbin & du Guay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, & firent des prises considérables. La fortune ne favorisa pas les François en 1708, ni en Allemagne, ni en Italie. La ville de Lille fut prise par les alliés, qui avoient gagné peu de tems au-

paravant la bataille d'Oudenarde Les Impériaux, qui s'étoient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglois conquièrent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France; les oliviers, les orangers, ressource des provinces méridionales, périrent; presque tous les arbres fruitiers gelerent; il n'y eut point d'espérance de récolte; le découragement augmenta avec la misere: Louis XIV demanda la paix, mais la hauteur avec laquelle il s'étoit conduit à l'égard de ses ennemis vaincus, les rendirent fiers à leur tour. Déjà Marleborough avoit pris Tournay, dont Eugene avoit couvert le siege; déjà ces deux généraux marchèrent pour investir Mons. Le maréchal de Villars rassemble son armée, marche au secours, & leur livre bataille près du village de Malplaquet: il la perdit & fut blessé. Le roi, ferme dans l'adversité, mais vivement affligé des malheurs de ses peuples, envoya en 1710 le maréchal d'Uxelles & le cardinal de Polignac pour demander la paix. Il porta la modération jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils; ils vouloient plus, ils exigeoient qu'il l'obligeât d'abdiquer. Cette demande fit dire au roi: *Puisqu'il faut que je fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Philippe V, battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états, & y entra par une victoire. Les négocia-

ciations pour la paix recommencèrent en 1711, & eurent un effet heureux auprès d'Anne, reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes le 24 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation; des détachemens considérables, envoyés par le prince Eugene, avoient ravagé une partie de la Champagne, & pénétré jusqu'aux portes de Rheims. L'alarme étoit à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement & portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans moribond: toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères, faisoient regarder la fin du regne de Louis XIV comme un tems marqué pour la calamité, ainsi que le commencement l'avoit été pour la fortune & pour la gloire. Dieu qui l'avoit élevé jusqu'à en faire un objet d'envie & de terreur pour les nations voisines, appesantit son bras sur lui, & l'attaqua par les endroits les plus sensibles. Comme pere & comme roi, il fut également éprouvé. Environné d'une foule de princes ses enfans, qui faisoient la consolation de sa vieillesse, l'ornement de sa cour, l'espérance du royaume; il sembloit que l'Europe n'auroit pas eu assez de couronnes pour leur en donner à tous, & en moins de dix mois il se trouva réduit à sou-

halter qu'il lui en restât un seul qui portât la sienne. Tout couvert des lauriers qu'il avoit cueillis depuis qu'il étoit sur le trône, il comptoit le nombre de ses années par celui de ses prospérités, & il vit tout-à-coup sa puissance, auparavant si formidable, devenir le jouet de la fortune & le mépris de ses ennemis : forcé à demander la paix à ceux qui l'avoient attaqué, lui qui avoit accoutumé d'attaquer les autres; à ceux qui l'avoient vaincu, lui qui avoit toujours passé pour invincible, il la sollicita sans pouvoir l'obtenir. Louis, n'ayant de ressource ni dans la modération des victorieux, ni dans les bras des vaincus, en trouva dans sa patience & dans sa résignation sans bornes. Naturellement fort sensible, mais assez maître de son cœur & de ses yeux pour ne le point paroître, on le vit recevoir les plus tristes nouvelles avec un visage assuré, rassurer même le courtisan & le ministre consterné. Le roi conquérant & le père béni aussi-bien que les anciens patriarches par une nombreuse postérité, parurent moins admirables, que le père affligé dans sa famille, & le conquérant réduit à demander la paix; parce que les revers ne lui ôtèrent rien de cette fermeté qui fait le caractère du véritable héros. Quelques écrivains rapportent cette fermeté d'ame à la prédiction qui lui avoit été faite de tous ces malheurs par un homme de la petite ville de Salon en Provence. On peut voir cette anecdote, décrite d'une manière curieuse & intéressante, dans la *Vie du Dau-*

phin, duc de Bourgogne, par l'abbé Proyart, tom. 2, p. 113. Le duc de St.-Simon en parle aussi dans ses *Mémoires*; mais d'une manière plus générale (voy. MARÉCHAL DE SALON). Au milieu de ces désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain & sauve la France : cette victoire est suivie de la levée du siège de Landrecie par le prince Eugene, de la prise de Douay, de celle du Quesnoy, de celle de Bouchain. Ces avantages, mais plus encore la défection de l'Angleterre, accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht par la France & l'Espagne, avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse & la Hollande, le 11 avril 1713; & avec l'empereur le 11 mars 1714, à Rastad. Par ces différens traités, le roi reconnut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse; ou plutôt il laissa à la maison d'Autriche quelques villes qu'avant la guerre il possédoit dans les Pays-Bas Catholiques; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque : les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étoient après la paix de Ryswick. Les dernières années de la vie de ce prince furent troublées par l'hérésie Jansénienne, qu'il s'efforça en vain d'étouffer, en joignant son autorité à celle du pape & de l'Eglise universelle. La mort de Louis fut celle d'un héros chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre & les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin, fut dépouillé de cette osten-

ration répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur « de » soulager ses peuples, & de » ne pas l'imiter dans la passion pour la gloire, pour la guerre, pour les bâtiments ». Il expira le 1^{er} septembre 1715, à 77 ans, dans la 73^e. année de son regne. Il avoit vu 4 rois en Danemarck, 4 en Suede, 5 en Pologne, 4 en Portugal, 3 en Espagne, 4 en Angleterre, 3 empereurs, 9 papes, & plus de 100 autres princes d'Italie ou d'Allemagne. Quoiqu'on lui ait reproché trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la foiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, & les excès horribles commis dans cette province, & dans d'autres de ces contrées par ses ordres exprès; cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. La postérité admirera dans son gouvernement une conduite ferme, noble & suivie, quoiqu'un peu trop absolue; dans sa cour, le modèle de la politesse, du bon goût & de la grandeur. Il gouverna ses ministres, loin d'en être gouverné. Il eut des maîtresses; mais elles n'influèrent pas dans les affaires générales, & il cessa d'en avoir depuis que madame de Maintenon eut fixé son cœur. S'il aimait les louanges, il souffrit la contradiction. On fait jusqu'où alla son respect pour les choses saintes, son attention à la prière, sa mo-

destie dans les temples, son attachement à la foi de ses ancêtres, sa soumission aux décrets de l'Eglise, son zèle contre les erreurs & les nouveautés, sa haine contre toutes sortes de vices. L'impie n'osa se montrer devant lui; il put faire des hypocrites, il ne put faire des libertins; pour lui plaire il falloit être homme de bien, en avoir du moins le masque. Dans sa vie privée, il fut à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mere de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils; infidèle à son épouse, mais observant tous les devoirs de la bienséance: bon pere, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, & aimable avec dignité. On se souvient encore de plusieurs de ses reparties; les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de Marivaux, officier-général, homme un peu brusque, avoit perdu un bras dans une action, & se plaignoit au roi, qui l'avoit récompensé autant qu'on pouvoit le faire pour un bras cassé: *Je voudrois avoir perdu aussi l'autre*, dit-il, *& ne plus servir votre majesté.* — *J'en serois bien fâché pour vous & pour moi*, lui répondit le roi; & ce discours fut suivi d'un bienfait... Lorsque le cardinal de Noailles le vint remercier de la pourpre qu'il lui avoit fait obtenir: *Je suis assuré, monsieur le cardinal*, lui répondit-il, *que j'ai eu plus de plaisir à vous donner le chapeau, que*

vous n'en avez eu à le recevoir. Il avoit dit quelque chose d'aussi obligeant à Pontchartrain, en le faisant chancelier... Le prince de Condé l'étant venu saluer après le gain d'une bataille, le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince qui avoit de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria : *Sire, je demande pardon à votre majesté, si je la fais attendre.* — *Mon cousin,* lui répondit le roi, *ne vous pressez pas ; on ne sauroit marcher bien vite, quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes...* Le maréchal du Plessis, qui ne put faire la campagne de 1672 à cause de son grand âge, ayant dit au roi « qu'il portoit envie à ses » enfans qui avoient l'honneur » de le servir : que pour lui il » souhaitoit la mort, puisqu'il » ne lui étoit plus propre à » rien » ; le roi lui dit en l'embrassant : « Monsieur le maréchal, on ne travaille que pour » approcher de la réputation » que vous avez acquise. Il est » agréable de se reposer après » tant de victoires »... La discipline ne pouvoit pas être beaucoup plus sévère chez les Romains, que dans les belles années de Louis XIV. Ce prince, passant ses troupes en revue, trappa d'une baguette la croupe d'un cheval. Le cavalier ayant été désarçonné par le mouvement que fit le cheval à cette occasion, fut renvoyé sur le champ, comme incapable de servir. Dans le tems que ce monarque travailloit à établir une discipline austère & inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion d'en donner lui-même un exem-

ple remarquable. L'armée commandée par le grand Condé ayant campé dans un endroit où il n'y avoit qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. Condé voulut en vain se défendre de l'occuper ; il y fut forcé : *Je ne suis que volontaire,* dit le monarque, *& je ne souffrirai point que mon général soit sous la toile, tandis que j'occuperai une habitation commode...* Louis XIV encouragea & récompensa la plupart des grands hommes ; & le même monarque qui fut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Villars dans ses armées ; les Colbert, les Louvois dans ses cabinets : choisit les Boileau & les Racine pour écrire son Histoire ; les Bossuet & les Fénelon pour instruire ses enfans ; & les Fléchier, les Bourdaloue, les Massillon pour l'instruire lui-même. « Quel » siècle plus mémorable ! dit » l'auteur de la *Décadence des Lettres & des Mœurs.* Que » Louis XIV paroît grand, » quand du haut de sa gloire, on » le voit appuyé sur cette multitude innombrable d'hommes de génie qui lui doivent leur renommée, parce qu'il les a excités, qu'il a créé pour ainsi dire leurs talens ; » comme il leur doit également les fondemens inébranlables de sa grandeur » ! La révolution qui se fit dans les arts, les esprits, les mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre ; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie ; elle ranima l'Italie languissante ; mais c'est peut-être aussi ce qui pré-

para ou avança les événemens qui, sous le second de ses successeurs, jeterent la France dans un état de dissolution, & donnerent de si étranges secousses à toute l'Europe: une trop grande extension dans l'usage des lettres, des sciences & de la philosophie, ne pouvant que nuire à la multitude qui n'en a aucun besoin, & dont les qualités essentielles à la société, s'alterent par des spéculations étrangères à son état (*voyez* FRÉDÉRIC-GUILLAUME I, LILIO GIRALDI, J.J. ROUSSEAU). Depuis qu'une fausse philosophie a entrepris d'anéantir la gloire des princes religieux pour relever celle des héros profanes, de faire des annales des peuples un dépôt de fiel & de corruption, de travestir, d'altérer les événemens pour les diriger vers le but d'une subversion générale, on a vu des écrivains contester à ce monarque le titre de *Grand*. Mais en dépit de la malignité & de la calomnie, son nom vivra dans les fastes des François, & la postérité le placera avec ceux de Charlemagne & de Clovis. Moins attaché au centre de l'Unité, moins zélé pour la foi de l'Eglise, il auroit trouvé des admirateurs parmi ceux qui le décrient, des panegyristes parmi ses censeurs. Il n'a cessé d'être *Grand*, que parce qu'il a fait servir sa puissance à maintenir la pureté de la foi & à exterminer l'erreur (*voyez* la fin des articles MAINTENON & PHILIPPE II). Limiers, Larrei, Reboulet, Lahode & Voltaire ont écrit son Histoire; mais celui-ci est trop court, & a trop donné à son imagi-

nation; les autres trop diffus se font en quelque sorte bornés à compiler & à défigurer des Gazettes.

LOUIS XV, 3^e. fils du duc de Bourgogne (depuis dauphin), petit-fils de Louis XIV, & de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit à Fontainebleau le 15 février 1710, & fut d'abord nommé duc de Bretagne. Devenu dauphin le 8 mars 1712 par la mort de son illustre pere, il succéda à Louis XIV, son bisaïeul, le 1^{er}. septembre 1715. Il avoit 5 ans & demi lorsqu'il monta sur le trône. Philippe, duc d'Orléans, son plus proche parent, devoit être régent; mais il voulut devoir cette place à sa naissance, & non au testament de Louis XIV. Ce testament, qui auroit beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, & la régence lui fut déferée le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de Louis XIV, qui avoit bien prévu que les choses iroient ainsi, & qui avoit fait ce testament sans beaucoup espérer qu'il seroit exécuté. « Il savoit » très-bien, dit un historien, » où l'autorité royale expiroit, » & que les affaires d'état sont » des choses qu'un roi mort ne » peut plus régler. Il arrive ce- » pendant quelquefois que par » respect pour le défunt mo- » narque, sur-tout lorsque l'in- » dée de ses grandes qualités » dépasse le tombeau avec » l'affection & les regrets des » peuples, que ses dernières » volontés sont adoptées par » ses successeurs & par l'Etat, » & suivies comme un tableau » de direction & comme des

» conseils : & c'eût été le cas
 » de Louis XIV, sans l'oppo-
 » sition du régent & des par-
 » temens ». Les premiers soins
 du régent furent de rétablir les
 finances qui étoient dans le plus
 grand dérangement. Il permit à
 Law, intrigant Ecossois, de
 former une banque, dont on se
 promettoit les plus grands avan-
 tages (voyez les articles LAW
 & PHILIPPE, duc d'Orléans).
 Les suites des dangereuses nou-
 veautés de Law furent la sub-
 version de cent mille familles,
 la disgrâce du chancelier d'A-
 guesseau & l'exil du parlement
 à Pontoise. Le roi ayant été
 couronné à Rheims en 1722,
 & déclaré majeur l'année sui-
 vante, le duc d'Orléans remit
 les rênes de l'état dont il avoit
 eu la conduite pendant la mino-
 rité. Le cardinal Dubois, alors
 secrétaire-d'état, fut chargé
 pendant quelque tems de la di-
 rection générale des affaires;
 mais ce ministre étant mort au
 mois d'août 1723, le duc d'Or-
 léans accepta le titre de premier
 ministre. Ce prince, mort le
 2 décembre de la même année,
 eut pour successeur dans le mi-
 nistère le duc de Bourbon, qui
 s'empessa de chercher une
 épouse au jeune monarque. Il
 choisit la princesse de Pologne,
 Marie Leczinska, fille du roi
 Stanislas. Le mariage fut célé-
 bré à Fontainebleau le 5 sep-
 tembre 1725, & une heureuse
 fécondité fut le fruit de cette
 union. Le nouveau ministère
 ayant effarouché le parlement,
 la noblesse & le peuple par quel-
 ques édits burlesques, le duc de
 Bourbon fut disgracié. Le car-
 dinal de Fleuri, qui prit sa place,
 substitua une sage économie aux

profusions dont on se plaignoit.
 Sans avoir le titre de premier
 ministre, il eut toute la con-
 fiance de Louis XV, & il s'en
 servit pour faire le bien & ré-
 parer les maux passés. La double
 élection d'un roi de Pologne,
 en 1733, alluma la guerre en
 Europe. Louis XV, gendre de
 Stanislas, qui venoit d'être élu
 pour la seconde fois, le soutint
 contre l'électeur de Saxe, for-
 tement appuyé par l'empereur
 Charles VI. Ce dernier souve-
 rain agit si efficacement pour le
 prince qu'il protégeoit, que Sta-
 nislas fut obligé d'abandonner
 la couronne qui lui avoit été
 décernée & de prendre la fuite.
 Louis XV, voulant se venger
 de cet affront sur l'empereur,
 s'unit avec l'Espagne & la
 Savoie contre l'Autriche. La
 guerre se fit en Italie, & elle
 fut glorieuse. Le maréchal de
 Villars, en finissant sa longue
 & brillante carrière, prit Mi-
 lan, Tortone & Novarre. Le
 maréchal de Coigni gagna les
 batailles de Parme & de Guas-
 talle. Enfin en 1734 l'empereur
 avoit perdu presque tous ses
 états d'Italie. La paix lui étoit
 devenue nécessaire, il la fit;
 mais elle ne fut avantageuse
 qu'à ses ennemis. Par les pré-
 liminaires signés le 3 octobre
 1735 & le traité définitif, signé
 le 18 novembre 1738, le roi
 Stanislas, qui avoit abdiqué le
 trône de Pologne, devoit en
 conserver les titres & les hon-
 neurs, & être mis en possession
 des duchés de Lorraine & de
 Bar, pour être réunis après sa
 mort à la couronne de France.
 Ainsi la réunion de cette riche
 province, si long-tems désirée
 & si inutilement tentée jusqu'a-

lors, fut consommée par une suite d'événemens auxquels la politique ne se feroit pas attendue. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scene. La succession de la maison d'Autriche, quoique garantie à sa fille Marie-Thérèse par la Pragmatique-Sanction, acceptée & signée par les princes qui pouvoient y paroître intéressés, lui fut disputée par 4 puissances. Louis XV s'unit aux rois de Prusse & de Pologne, pour faire élire empereur Charles Albert, électeur de Bavière. Créé lieutenant-général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la haute Autriche; mais au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, & va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de *Charles VII*. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742; & la bataille de Dettingue perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires & errant dans l'Allemagne, tandis que les François étoient repoussés au Rhin & au Mein. Ce fut dans ces circonstances que Louis XV fit sa première campagne au printems de 1744. Il prend Courtray, Menin & Ypres. Il quitte la Flandre, où il avoit des succès, pour aller au secours de l'Alsace, où les Autrichiens avoient pénétré. Tandis qu'il marchoit contre le prince Charles de Lorraine,

général de l'armée ennemie, qui avoit passé le Rhin, il est réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrête à Metz. Ce fut à cette occasion que les François lui donnerent des témoignages singuliers de leur tendresse alarmée: il fut surnommé *le Bien-Aimé*. A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, & le prend le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenoi, de Rocoux & de Lawfeldt gagnées en 1745, 1746 & 1747, la journée de Melle suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en 6 jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de 80,000 hommes, auroient assuré à la France une paix glorieuse, si elle avoit eu par-tout les mêmes succès. Mais tandis que tout lui cédoit en Flandre, les affaires d'Italie étoient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avoit forcé les François à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie & de la reine de Hongrie ravageoient la Provence. Les Anglois, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étoient en Italie, ruinoient le commerce de la France; ils s'emparoit de Louisbourg & du Cap-Breton; ils faisoient par-tout des prises immenses: la paix fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi assura Parme, Plaisance & Guastalle à don Philippe son gendre, fit rétablir le duc de Modene son allié, & la république de Genes, dans leurs droits; mais il rendit

toutes les conquêtes faites aux Pays-Bas. La paix fut encore troublée pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois les disputèrent aux François en 1755; ceux-ci les harceloient dans ces possessions lointaines, tandis que les Anglois pour s'en venger faisoient de grandes captures sur mer. Le roi de Prusse, auparavant allié des François, se ligue avec l'Angleterre; tandis que l'Autriche s'unit avec la France. Les Anglois furent d'abord battus dans le Canada, & craignirent une invasion dans leurs isles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut en 1756, après une victoire navale remportée par le marquis de la Galissoniere. Le maréchal d'Estrées gaignoit, d'un autre côté, la bataille de Hastenbeck sur le duc de Cumberland. Le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa l'Anglois, & le força de capituler à Closter-Séven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre étoit conquis. Une armée François, jointe à celle des Cercles, marcha la même année, 1757, contre le roi de Prusse en Saxe, & fut battue à la fameuse journée de Rosbac, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive: l'électorat de Hanovre fut repris par les Anglois, malgré la capitulation de Closter-Séven. Les François furent encore battus à Crevelt par le prince de Brunswick en 1758; mais le duc de Broglie les vengea en remportant une victoire complete à Bergen,

près de Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différens combats, où chaque parti étoit tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avoit un besoin extrême; les Anglois avoient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avoient ruiné entièrement le commerce des François en Afrique; ils s'étoient emparés de presque toutes leurs possessions en Amérique. Le Pacte de Famille, conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de France, ne les avoit pas empêchés d'enlever aux Espagnols la Havane, l'isle de Cuba dans le golfe du Mexique, & les isles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris, au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans. L'Espagne ajouta encore la Floride. Les Anglois gagnerent environ 1500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, & ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Isle. Telle fut la fin de cette guerre, funeste à la France. Les années qui suivirent furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui engagea le roi à se rendre maître du Comtat-Venaissin en 1768, la conquête de la Corse, & les chan-

gemens arrivés dans la magistrature en 1770 & 1771. L'extinction des Jésuites consommée en France en 1764, le fut dans toute l'Europe en 1773. Au commencement de mai 1774, Louis XV fut attaqué pour la seconde fois de la petite vérole, & cette maladie l'enleva le 10 du même mois. Il étoit dans sa 65^e. année, & occupoit le trône depuis 59 ans 8 mois & quelques jours. Nous ne parlerons pas de l'accident du 5 janvier 1757 (voyez DAMIENS). Louis XV étoit, à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Ce prince avoit eu d'abord le goût des beaux-arts; & connoissoit l'histoire & la géographie. On a de lui un petit vol. in-8°, 1718, sur le *Cours des principales Rivieres de l'Europe*: ouvrage devenu rare, & qu'il avoit composé sous la direction du célèbre géographe de Lisle. Les sciences ont été encouragées sous son regne. Le voyage au Pôle par Maupertuis, & à l'Equateur par la Condamine, entrepris l'un & l'autre à de si grands frais, quoique sans utilité réelle, d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi & de ses ministres pour tout ce qui avoit rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale & la mécanique ont fait des progrès qui ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du célèbre Vaucanson, & de quelques autres mécaniciens. Un horloger ingénieux (M. le Roy) a inventé

une pendule, qui supplée en quelque sorte à la connoissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer. Il faut avouer néanmoins qu'il y a eu, sur-tout vers la fin de son regne, moins de génie & de grands talens que dans les beaux jours de Louis XIV. Les sciences semblent avoir perdu en profondeur ce qu'elles ont gagné en superficie; leur lumiere en frappant tous les yeux a produit une infinité d'ouvrages dans tous les genres, mais très-peu qui passeront à la postérité. L'étude de la nature est devenue d'un goût général, mais l'esprit de systême & une multitude de fausses hypothèses, ont rendu presque inutiles les travaux des observateurs. L'histoire atteinte du souffle brûlant de la philosophie, a subi une entiere métamorphose; tous ses traits ont été défigurés pour prendre l'empreinte des préventions dominantes, pour servir d'aliment aux passions & aux erreurs. Les sources du beau ont été négligées, le grec & le latin ont cessé d'être en honneur. Le goût de la déclamation, la manie des antitheses & des tours nouveaux, ont beaucoup altéré le style, en ont affoibli la dignité & la vigueur; l'éloquence a pris le ton de la faillie & cette délicatesse affectée, qui dégénere en sécheresse, & qui ramene enfin la barbarie. Les mœurs, si on en croit un écrivain judicieux, ont beaucoup influé sur cette révolution. La sensibilité pour les plaisirs ayant en quelque sorte absorbé son antagoniste, la sensibilité de l'esprit, on n'a plus eu cette ardeur & ce noble enthousiasme, quand

il s'est agi de la vérité & du beau littéraire. Pour suppléer à ce feu divin, on a eu recours à ce qu'on appelle de l'esprit; mais il n'est pas plus fait pour remplacer la force du sentiment, que quelques étincelles le sont pour tenir la place d'une lumière brillante. Voltaire a donné le *Siecle de Louis XV*, ouvrage superficiel & très-inexact, bien inférieur au *Siecle de Louis XIV*, malgré les défauts de celui-ci: il y a des choses tout uniment imaginées, & nées dans le cerveau de l'auteur, qui ne les a tirées d'aucun mémoire, d'aucune relation même romanesque & fabuleuse. On a donné aussi sa *Vie privée*; il y a parmi quelques anecdotes intéressantes, des preuves trop vraies de la profonde corruption des cours, & des réflexions de l'auteur qui ne valent pas mieux que les choses qu'il raconte. Il faut porter le même jugement d'un ouvrage de Crébillon le fils, sous ce titre anagrammatique: *Amours de Zéoniniquil, roi des Kofirans*.

LOUIS XVI, fils de Louis, dauphin de France, & dauphin après la mort de son pere, né à Versailles le 23 août 1754, épousa en 1770 Marie-Antoinette d'Autriche, & succéda en 1774 à Louis XV son aïeul. Pour avoir un guide dans un gouvernement vaste & difficile, il appella auprès de lui le comte de Maurepas, froid égoïste qui l'engagea dans plusieurs démarches dont le bon prince eut lieu de se repentir. Sans parler du rappel des anciens parlemens, dont la lutte persévérante contre l'Eglise & le trône, avoit amené la dis-

Tome V,

grace sur la fin du regne de Louis XV; le triomphe de Voltaire, que la secte philosophique célébra à Paris en 1778, & qui fut celui de l'irrégion personnifiée; l'appel au ministre & à la régie des finances du protestant Necker, homme vain, incapable, intrigant; puis la guerre d'Amérique, entreprise en faveur des sujets rebelles de l'Angleterre, & quelques autres opérations, ne convinrent que trop le public que le roi avoit mal choisi son principal ministre (voyez PONTCHARTRAIN Louis à la fin de l'article). Cette guerre fut très-funeste à la France, dont elle acheva de ruiner les finances, & à laquelle elle présentoit l'exemple d'une révolte approuvée, & soutenue par le roi (voyez GRAVIER). Il y eut plusieurs batailles navales indécises, où les deux partis s'attribuerent l'avantage, mais celle du 12 avril 1782 fut entièrement en faveur des Anglois: le comte de Grasse y fut pris avec 6 vaisseaux de ligne. Le fruit de la paix, conclue en 1783, fut l'indépendance de l'Amérique, & quelques isles & comptoirs cédés aux François. L'an 1787 fut remarquable par un édit de tolérance en faveur de toutes les sectes, & par l'essai qu'on fit sur la noblesse & le clergé, des systèmes que l'empereur Joseph II avoit tâché d'introduire dans ses états. Necker, alternativement disgracié & rappelé, & Loménie de Brienne, archevêque de Sens, étoient les deux hommes qui se signalerent le plus en faveur des nouveautés. Il y eut

L1

de grands troubles: la noblesse du Dauphiné & de la Bretagne sur-tout opposa une forte résistance: on ne lui répondit que par des violences & la prison. La convocation des Etats-Généraux en 1789 termina ces agitations, pour en faire naître d'autres bien plus funestes. Après de longs débats entre les ordres, la démocratie l'emporta, le clergé & la noblesse furent sacrifiés, l'autorité du roi méconnue, les troupes insultées ou séduites, la Bastille prise, &c. Les années suivantes furent plus malheureuses encore; le sang coula dans presque toutes les contrées de la France: dans les provinces méridionales les huguenots massacroient les catholiques; dans d'autres, les royalistes se battoient contre les partisans de l'Assemblée nationale. Dès le commencement de 1790 le roi avoit comparu à l'Assemblée pour faire une espece d'abdication, en reconnoissant l'autorité souveraine du peuple. Le 6 août de la même année, il fut arraché de son palais de Versailles, & obligé d'aller habiter les Thuilleries à Paris. Ayant tâché de fuir vers les frontieres & de gagner la forteresse de Montmédi, il fut arrêté à Varennes le 21 juin 1792, & reconduit à Paris, où le reste de sa vie ne fut qu'une suite d'outrages & de souffrances. Condamné à la mort par la Convention nationale, il parut plus grand dans ses dernières heures que tout le tems qu'il avoit été sur le trône; il déploya toute la fermeté de l'homme chrétien, parla sur l'échafaud avec dignité, mais

fut d'abord interrompu; & exécuté par la guillotine, le 21 janvier 1793. Prince humain, doux, bienfaisant, ayant de la piété & des mœurs intègres, zélé pour le bien & cherchant avec des intentions pures le bonheur de ses sujets, il eut le malheur d'être conseillé par des hommes qu'il croioit dignes de sa confiance & qui ne l'étoient pas. Sa facilité, sa bonne foi, une mesure de lumieres improportionnelle à sa bonne volonté, ont fait de son regne la plus triste époque de la monarchie Française, sourdement minée depuis long-tems par l'irrégion & la philosophie. Son ame paroît à découvert dans son Testament, piece dont toute l'Europe a admiré le contenu. Il y regne un langage de religion, de franchise & de bonhomie, qui ne peut partir que d'un cœur droit & pur. On peut en juger par ce morceau. « Aujourd'hui, 25^{me}, » jour de décembre 1792, » moi, Louis XVI du nom, » roi de France, étant depuis » plus de quatre mois, ren- » fermé avec ma famille dans » la tour du Temple à Paris, » par ceux qui étoient mes su- » jets, & privé de toute com- » munication quelconque, mê- » me, depuis le onze du cou- » rant, avec ma famille; de » plus impliqué dans un pro- » cès, dont il est impossible » de prévoir l'issue, à cause » des passions des hommes, » & dont on ne trouve aucun » prétexte ni moyens dans au- » cune loi existante; n'ayant » que Dieu pour témoin de mes » pensées, & auquel je puis » m'adresser, je déclare ici en

» sa présence mes dernières vo-
 » lontés & mes sentimens. Je
 » laisse mon ame à Dieu, mon
 » Créateur ; je le prie de la
 » recevoir dans sa miséricorde,
 » de ne pas la juger d'après
 » ses mérites, mais par ceux
 » de notre Seigneur J. C., qui
 » s'est offert en sacrifice à Dieu
 » son Pere, pour nous autres
 » hommes, quelque indignes que
 » nous en fussions, & moi le
 » premier. Je meurs dans l'u-
 » nion de notre sainte mere
 » l'Eglise Catholique, Aposto-
 » lique & Romaine, qui tient
 » ses pouvoirs, par une succes-
 » sion non interrompue, de
 » Pierre, auquel J. C. les avoit
 » confiés. Je crois fermement,
 » & je confesse tout ce qui est
 » contenu dans le Symbole &
 » les Commandemens de Dieu
 » & de l'Eglise, les Sacremens
 » & les mysteres, tels que
 » l'Eglise catholique les en-
 » seigne & les a toujours en-
 » seignés. Je n'ai jamais pré-
 » tendu me rendre juge dans
 » les différentes manieres d'ex-
 » pliquer les dogmes, qui dé-
 » chirent l'Eglise de J. C. ;
 » mais je m'en suis rapporté,
 » & rapporterai toujours, si
 » Dieu m'accorde vie, aux
 » décisions que les supérieurs
 » ecclésiastiques, unis à la
 » sainte Eglise catholique,
 » donnent & donneront, con-
 » formément à la discipline de
 » l'Eglise, suivie depuis J. C.
 » Je plains de tout mon cœur
 » nos freres, qui peuvent être
 » dans l'erreur ; mais je ne
 » prétends pas les juger, &
 » je ne les aime pas moins tous
 » en J. C., suivant ce que la
 » charité chrétienne nous en-
 » seigne. Je prie Dieu de me

» pardonner tous mes péchés ;
 » j'ai cherché à les connoître
 » scrupuleusement, à les dé-
 » tester & à m'humilier en sa
 » présence. Ne pouvant me
 » servir du ministère d'un prê-
 » tre catholique, je prie Dieu
 » de recevoir la confession que
 » je lui en ai faite, & sur-tout
 » le repentir profond que j'ai
 » d'avoir mis mon nom (quoi-
 » que cela fût contre ma vo-
 » lonté) à des actes qui peu-
 » vent être contraires à la dis-
 » cipline & à la croyance de
 » l'Eglise catholique, à laquelle
 » je suis toujours resté sincé-
 » rement uni de cœur. Je prie
 » Dieu de recevoir la ferme ré-
 » solution où je suis, s'il m'ac-
 » corde vie, de me servir,
 » aussi-tôt que je le pourrai,
 » du ministère d'un prêtre ca-
 » tholique, pour m'accuser de
 » tous mes péchés, & rece-
 » voir le sacrement de Pénit-
 » tence. Je prie tous ceux que
 » je pourrois avoir offensés
 » par inadvertance (car je
 » ne me rappelle pas d'avoir
 » fait sciemment aucune offense
 » à personne), ou ceux à qui
 » j'aurois pu avoir donné de
 » mauvais exemples ou des
 » scandales, de me pardonner
 » le mal que je peux leur avoir
 » fait. Je prie tous ceux qui
 » ont de la charité, d'unir leurs
 » prieres aux miennes, pour
 » obtenir de Dieu le pardon de
 » mes péchés ». Le corps du
 » roi fut enterré sans aucune cé-
 » rémonie, dans une fosse pro-
 » fonde qu'on remplit de chaux.
 » Neuf mois après, la reine son
 » épouse eut le même sort. *Voyez*
 » MARIE-ANTOINETTE.

LOUIS, (S.) petit neveu
 de S. Louis, roi de France, &

neveu, par sa mere, de sainte Elizabeth de Hongrie, naquit de Charles II, surnommé *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, & de Marie, fille d'Etienne V, roi de Hongrie. Louis commença dès l'âge de 14 ans, à se sanctifier en Catalogne, où pour délivrer son pere, alors prince de Salerne, il avoit été donné en ôtage au roi d'Aragon, qui l'avoit fait prisonnier dans un combat naval. On ne remarquoit pas seulement en lui beaucoup d'attrait pour la priere, pour les saintes lectures, pour la fréquentation des Sacremens, une douceur & une modestie angélique, une délicatesse de pureté, qu'une parole libre faisoit frémir; mais il montra encore une force de courage & de vertu, qui alla jusqu'à se réjouir de son emprisonnement, comme d'un moyen précieux de sanctification. Il recouvra la liberté en 1294, par le traité conclu entre son pere & Jacques II, roi d'Aragon. Charles-Martel, son frere aîné, ayant été reconnu roi de Hongrie, dont la possession réelle ne parvint cependant qu'à son fils Charobert, Louis céda la couronne de Naples à Robert, son cadet, après avoir fait vœu d'embrasser l'humble & austere profession des Freres-Mineurs, qu'il vouloit accomplir avant de recevoir l'ordination épiscopale. Sa famille s'étant opposée à son entrée en religion, les supérieurs différèrent quelque tems à le recevoir parmi eux, quand Boniface VIII lui accorda une dispense d'âge pour recevoir la prêtrise à vingt-deux ans. En vertu d'une autre dispense, il fut nommé à l'évêché de Tou-

louse, & obligé de l'accepter par obéissance, ayant fait auparavant le voyage de Rome, où il accomplit son vœu & fit profession la veille de Noël 1296, dans le couvent d'*Ara celi*. Il fut sacré évêque l'année suivante. « Il parut dans son » diocese, dit un historien, » sous l'habit d'un pauvre Religieux; mais on le recut à » Toulouse avec le respect dû » à un Saint, & avec la magnificence qui convenoit à un » prince. Sa modestie, sa douceur & sa piété inspiroient l'amour de la vertu à tous ceux » qui le voyoient. Son premier soin fut d'y visiter les hôpitaux, & de pourvoir aux » besoins des malheureux. S'étant fait représenter l'état de » ses revenus, il en réserva » une petite partie pour l'entretien de sa maison, & destina » le reste aux pauvres. Il en » avoit tous les jours vingt-cinq à sa table; il les servoit lui-même, & quelquefois un genou en terre. Tout le » royaume de son pere éprouvoit les effets de ses libéralités. Il fit la visite de son diocese, & laissa par-tout des » monumens de son zele & » de sa charité ». Effrayé de la grandeur de ses obligations, il songeoit à quitter son évêché, lorsqu'il mourut saintement le 19 août 1297, à l'âge de 23 ans & demi, au château de Brignoles en Provence, où il étoit allé pour quelques affaires ecclésiastiques. Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il dit à ceux qui étoient autour de lui: « Après » un voyage dangereux, me » voilà enfin arrivé à la vue » du port, après lequel j'ai

» long-tems soupiré avec ar-
 » deur. Je vais jouir de mon
 » Dieu, dont le monde me dé-
 » roberoit la possession. Bien-
 » tôt je serai délivré de ce
 » poids que je ne puis porter »,
 Il fut enterré chez les Franciscains de Marseille, comme il l'avoit demandé. Jean XXII, successeur de Boniface VIII, le canonisa à Avignon en 1317, & adressa un Bref à ce sujet à la mere du Saint, qui vivoit encore. On a sa *Vie* écrite avec fidélité par un auteur qui l'avoit connu intimement, & publiée par Sedulius à Anvers, 1602, in-8°.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XIV & de Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau en 1661, eut le duc de Montausier pour gouverneur, & Bossuet pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément le *Grand-Dauphin*, que furent faits les commentaires & les belles éditions des bons auteurs latins, dites *ad usum Delphini*. Il joignoit beaucoup de courage à un caractère bon & facile. Son pere le mit à la tête des armées en 1688; il prit Philipsbourg, Heidelberg, Manheim; accompagna ensuite Louis XIV au siege de Mons, à celui de Namur, & commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'Anjou, qu'il avoit eu de Marie-Christine de Baviere, son épouse, fut appellé en 1700 à la couronne d'Espagne. Ce prince passa la plus grande partie de sa vie à Meudon & à Choisi, dont Mademoiselle lui avoit donné l'usage. Dans cette vie retirée, il se livroit aux plaisirs & à l'amour, quoiqu'il fût gêné dans ses in-

clinations par le roi son pere. Il s'attacha en dernier lieu à Marie-Emilie de Joly de Choin, qui paroît être devenue son épouse (*voyez CHOIN*). Ce prince mourut à Meudon en 1711, de la petite vérole, à 50 ans. On raconte qu'on lui avoit prédit *que fils de roi, il seroit pere de roi, & qu'il ne régneroit jamais*. Il passa les dernieres années de sa vie dans la retraite & dans les exercices chrétiens.

LOUIS, dauphin, fils aîné du précédent & pere de Louis XV, né à Versailles en 1682, reçut en naissant le nom de *Duc de Bourgogne*. Le duc de Beauvilliers, un des plus honnêtes hommes de la cour, & Fénelon, un des plus vertueux & des plus aimables, veillerent à son éducation, l'un en qualité de gouverneur, l'autre en qualité de précepteur. Sous de tels maîtres il devint tout ce qu'on voulut. Il étoit naturellement emporté; il fut modéré, doux, complaisant. L'éducation changea tellement son caractère, qu'on eût dit que ses vertus lui étoient naturelles. Il fut général des armées d'Allemagne en 1701, généralissime de celle de Flandre en 1702, & battit la cavalerie ennemie près de Nimegue. Mais il se distingua moins par les qualités guerrieres que par les vertus morales & chrétiennes. Les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeoient sensiblement. Il voyoit les maux; il chercha les remedes pour les appliquer lorsqu'il seroit sur le trône. Il s'instruisit de l'état du royaume; il voulut connoître les provinces. Il joignit aux connois-

sances de la littérature & des sciences, celles d'un prince qui veut régner en roi sage & faire des heureux. La France fondeoit les plus belles espérances sur lui, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva à la patrie en 1712 avec la dauphine. Il mourut à Marly le 18 février 1712, un an après son père, dans sa 30e. année, non sans soupçon de poison. On fait les bruits qui coururent à ce sujet sur le compte du duc d'Orléans; son apologiste, le duc de St-Simon, n'a pas cru pouvoir les réfuter. Il prouve au contraire que le poison donné à ce prince, ainsi qu'à son épouse, est une chose très-réelle, sans néanmoins en accuser nominément personne. « L'espece » de la maladie du dauphin, » dit-il, ce qu'on fut que lui-même en avoit cru, le soin qu'il eut de faire recommander au roi les précautions pour la conservation de sa personne, la promptitude & la maniere de sa fin comblerent la désolation & les affaires, & redoublèrent les ordres du roi sur l'ouverture de son corps. Elle fut faite dans l'appartement du dauphin à Versailles: elle épouvanta, Fagon, Boudin & quelques autres y déclarerent le plus violent effet d'un poison très-subtil & très-violent ». C'est pour ce prince que l'illustre Fénelon composa son *Télémaque* & la plupart de ses autres ouvrages. Il avoit épousé Marie-Adélaïde de Savoie, qui étoit morte 6 jours avant lui: leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denys (voyez les *Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne*, par le P. Martineau,

Jésuite, son confesseur, 1712, in-4°; & son *Portrait* par l'abbé Fleury, son sous-précepteur, Paris, 1714, in-12). Voltaire ne connoissoit sans doute pas ces ouvrages, quand il a dit: » Nous avons, à la honte de » l'esprit humain, cent volumes contre Louis XIV, » son fils Monseigneur, le duc d'Orléans son neveu, & pas » un qui fasse connoître les vertus de ce prince, qui auroit » mérité d'être célèbre, s'il n'eût été que particulier ». Qui ne croiroit pas à entendre parler ainsi l'écrivain le plus fécond de son siècle, qu'il va consacrer les premiers instans de son loisir à réparer l'injustice de ses contemporains? Cependant Voltaire depuis ce tems-là composa trente volumes, & l'on sait quels volumes! Et cet ouvrage, qu'il étoit honteux pour l'esprit humain de n'avoir pas encore produit, n'a jamais occupé sa plume. Du reste, ce passage prouve combien le mérite de ce prince étoit éminent; puisque malgré sa religion & sa piété, la philosophie la plus irréligieuse lui rend un si éclatant hommage. L'abbé Proyard a donné depuis sa *Vie, écrite sur les Mémoires de la cour*, 2 vol. in-12, 1782. Quoiqu'en général assez foiblement écrite, elle a l'avantage de l'exactitude; on y trouve des morceaux curieux & très-intéressans, entre autres les réflexions vraiment remarquables de ce judicieux prince sur la révocation de l'édit de Nantes (voyez Louis XIV). On a justement appliqué à ce prince, qui auroit fait le bonheur & la gloire de la France, ces vers de Virgile:

*Nimium vobis Romana
propago
visa potens, Superi, propria hæc
si dona fuissent.*

LOUIS, dauphin, fils de Louis XV & pere de Louis XVI, né à Versailles en 1729, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mere disoit : *Le Ciel ne m'a accordé qu'un fils ; mais il me l'a donné tel que j'aurois pu le souhaiter.* Il épousa, le 25 février 1745, Marie-Thérese, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa au commencement de l'année suivante Marie-Joséphé de Saxe, dont il a eu plusieurs fils. Le dauphin accompagna le roi son pere pendant la campagne de 1745, & se trouva à la bataille de Fontenoi, où il donna des preuves de valeur & d'humanité. Il joignoit à des talens naturels, des connoissances étendues, & donnoit à la France les espérances les mieux fondées d'un regne de sagesse & de justice, lorsqu'il mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse à tous les cœurs françois. On a admiré la justesse de l'application de ces paroles de l'Écriture, mises à la tête de son Oraison funebre : *Abstulit magnificos meos Dominus de mediomei.* Thren. i. Il y a plusieurs traits de lui qui méritent d'être transmis à la postérité. Telle est la sublime leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporte les registres sur lesquels l'Église inscrit sans distinction ses en-

fans. « Voyez, leur dit-il, » votre nom placé à la suite de » celui du pauvre & de l'in- » digent. La Religion & la na- » ture mettent tous les hommes » de niveau ; la vertu seule » met entr'eux quelque diffé- » rence : & peut-être que celui » qui vous precede, sera plus » grand aux yeux de Dieu, » que vous ne le serez jamais » aux yeux des peuples.... Con- » duisez mes enfans, disoit ce » bon prince, dans la chau- » miere du paysan : montrez- » leur tout ce qui peut les at- » tendrir ; qu'ils voient le pain » noir dont se nourrit le pauvre ; » qu'ils touchent de leurs mains » la paille qui lui sert de lit... » Je veux qu'ils apprennent à » pleurer. Un prince qui n'a » jamais versé de larmes, ne » peut être bon ». Le roi vou- » loit qu'on augmentât sa pension. *J'aimerois mieux,* dit le dau- » phin, en refusant l'augmenta- » tion, *que cette somme fût dimi- » nuée sur les tailles.* Un jour » qu'on parloit devant lui des » livres contraires à la Religion » & aux mœurs, & qu'on en » justifioit la circulation comme » celle d'un objet de commerce : » Malheur, dit-il, au royaume » qui prétendroit s'enrichir par » un tel commerce, qui sacri- » feroit des richesses vraies » & durables à des richesses » factices & éphémères, qui » étoufferoit la vertu des ci- » toyens & croiroit acquérir les » moyens de la faire paroître ». Il croyoit qu'il falloit chercher la source de tous les désordres propres à ce siecle dans la licence effrénée de parler & d'écrire. « On n'écrit, disoit-il, » presque plus que pour rendre »

» la Religion méprisable & la
 » royauté odieuse. Il ne paroît
 » presque point de livres où
 » la Religion ne soit traitée de
 » superstition & de chimere,
 » où les rois ne soient repré-
 » sentés comme des tyrans, &
 » leur autorité comme un des-
 » potisme insupportable. Les
 » uns le disent ouvertement &
 » avec audace, les autres se con-
 » tentent de l'insinuer adroi-
 » tement. Et à quoi bon tant
 » de livres ? La vie entière de
 » l'homme ne suffiroit pas pour
 » lire ce qu'il y a de mieux
 » écrit en quelque genre que
 » ce soit ; on ne fait plus que
 » répéter ce que les autres ont
 » dit, & si l'on veut s'en
 » éloigner pour se frayer des
 » routes nouvelles, on donne
 » dans des écarts. Quel avan-
 » tage y a-t-il donc à espérer
 » pour le progrès des arts &
 » des sciences, de ce torrent
 » de volumes, de brochures
 » & de libelles, dont le public
 » est inondé ? en deviendra-
 » t-on plus savant ? Au con-
 » traire, cette liberté d'écrire
 » à tort & à travers sur toutes
 » sortes de sujets, ne produit
 » qu'une science légère & su-
 » perficielle, qui est souvent
 » pire que l'ignorance ; elle n'a
 » servi qu'à mettre au jour des
 » principes faux, dangereux
 » ou détestables, qui enivrent
 » tous les esprits ». La dévo-
 » tion du dauphin lui avoit dicté
 » plusieurs prières qu'il s'étoit
 » rendu familières, & qui toutes
 » ont une onction & une force
 » dignes de la véritable piété.
 » Nous donnerons pour exemple,
 » celle qu'il faisoit tous les jours
 » pour le bonheur général du
 » royaume, en s'adressant à Dieu

par l'intercession de S. Louis ;
 le plus illustre de ses aïeux &
 depuis long-tems son modèle.
 Elle est en latin & imite par-
 faitement l'énergie & la dignité
 des anciennes oraisons de la
 liturgie de l'Eglise : *Æterne*
Deus, qui Francorum imperium
benigno favore ab initio tutaris,
sancti Ludovici precibus exora-
tus & votis, da nepotibus, da
servo tuo, da populo, virtutes
imitari, quas coluit ; ut pacem
intus, pacem foris colentes, ad
regni istius lætitiā totā mente
tendamus, ubi reges & populi
tibi, soli Pastori & Patri ser-
vientes, æterno inter se cari-
tatis fœdere sociabuntur. On a
 publié en 1777 d'excellens Mé-
 moires pour servir à l'Histoire
 de ce prince, recueillis par le
 P. Griffet, 2 vol. in-8°. Sa Vie
 a été écrite par l'abbé Proyart,
 Paris, 1778, in-12. On ne peut
 rien voir de plus touchant que
 le *Récit des principales circon-*
stances de la maladie de ce prince,
 Paris, 1766. L'auteur de l'*His-*
toire de la révolution de France
 (M. Montjoie), répand des
 doutes sur les causes de sa mort,
 & ne paroît pas trop disposé
 à la croire naturelle. Quand on
 réfléchit que le dauphin, la dau-
 phine & la reine moururent dans
 l'espace de deux ans & demi,
 & avec les mêmes symptômes,
 ses conjectures semblent pren-
 dre une certaine consistance.
 » Peut-être, dit-il, faut-il re-
 » garder comme un événement
 » qui appartient à l'histoire de
 » la révolution, la mort pré-
 » maturée du dauphin, pere
 » du roi actuel. Ce prince ca-
 » lomnié, tant qu'il vécut,
 » avec un acharnement qui
 » déceloit des desseins bien

» finistres, & loué, même par
 » ses ennemis, lorsqu'on n'eut
 » plus à le redouter, étoit imbu
 » de principes bien contraires
 » à ceux qu'on met aujourd'hui
 » en pratique; & tout ce qu'on
 » connoissoit de sa vie privée,
 » annonçoit qu'il soutiendrait
 » avec fermeté ses opinions,
 » religieuses & politiques. Il
 » avoit des mœurs pures,
 » l'ame sensible & bienfai-
 » sante, du courage, l'amour
 » de l'étude, l'esprit cultivé,
 » le jugement sain, un cœur
 » droit; tout annonçoit en un
 » mot qu'il seroit un digne suc-
 » cesseur de Louis IX, de
 » Henri IV, de Louis XIV;
 » & il est incontestable que
 » s'il eût régné, la monarchie
 » existeroit encore sur les bases;
 » il les eût affermiées, & nous
 » n'eussions jamais vu établi le
 » gouvernement populaire. Sa
 » mort fut donc une véritable
 » conquête pour les novateurs.
 » Je n'entends pas pour cela
 » leur attribuer ce nouveau ré-
 » gicide; mais il est incontestable que les forfaits qu'a en-
 » fantés le desir d'une révolution, ne sont pas tous bien
 » connus; il en est de secrets
 » & qu'il n'est pas tems de révé-
 » ler; il est certain encore que
 » la postérité aura de grands
 » reproches à faire au feu duc
 » de Choiseul, & qu'elle lui de-
 » mandera compte de son inti-
 » mité avec les prétendus phi-
 » losophes, & de son antipathie
 » pour un prince qui avoit toutes les qualités d'un sage ».

LOUIS I, le Pieux ou le Vieil, roi de Germanie, 3e. fils de Louis le Débonnaire, & frere utérin de l'empereur Lothaire & de Pepin, fut pro-

clamé roi de Baviere en 817. Il se souleva avec ses freres contre son pere, se brouilla ensuite avec eux, gagna, avec Charles-le-Chauve son frere paternel, la bataille de Fontenay contre Lothaire en 841, étendit les limites de ses états, & se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort en 876, à 70 ans. Ce fut un des plus grands princes de la famille de Charlemagne. Il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, mais il eut les qualités des héros (voyez LOTHAIRES I).
 —LOUIS II, le Jeune, son fils, aussi courageux que lui, & son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle Charles-le-Chauve, qu'il vainquit près d'Andernach en 876. Il mourut à Francfort en 882, dans le tems qu'il devoit des troupes pour les opposer aux Normands qui commençoient leurs ravages.

LOUIS III, roi de Germanie; voyez LOUIS III, empereur.

LOUIS I, D'ANJOU, roi de Hongrie & de Pologne, surnommé le Grand, naquit à Bude en 1326, & succéda en 1342 à Charles-Robert le Boiteux son pere, issu de Charles I, comte d'Anjou, frere de S. Louis. Il chassa les Juifs de la Hongrie, fit la guerre avec succès aux Transilvains, aux Croates, aux Tartares & aux Vénitiens; il vengea la mort d'André son frere, roi de Naples, mis à mort en 1345; & fut élu roi de Pologne après la mort du roi Casimir, son oncle, en 1370. Il fit paroître un si grand zele pour la Religion Catholique, que le pape Innocent VI

le fit grand-gonfalonnier de l'Eglise. Ce prince sage & juste mourut à Tirnaw en 1382, à 57 ans. « Jamais souverain, dit un historien, n'a été regretté comme il le fut, ni aucune administration si fort exaltée. Chacun admiroit son habileté à maintenir la paix intérieure & le talent qu'il avoit eu d'établir l'union entre tant de différens peuples soumis à sa domination. Inaccessibles aux favoris & aux courtisans, il gouverna constamment par lui-même, & déploya autant de sagesse que de fermeté dans la distribution des charges & dignités qu'il n'accordoit qu'aux talents, à la vertu & au vrai mérite. Travesti & sans aucune suite, il aimoit à parcourir les provinces de son royaume pour éclairer de près la conduite des officiers & des magistrats, & pour tirer avantage des observations que lui faisoient les personnes qui ne le connoissoient pas. Libéral sans profusion, il dispensa avec économie les trésors de l'état, & malgré les guerres nombreuses qu'il eut à soutenir, il n'établit aucun nouvel impôt. La restriction des peines aux seules personnes des coupables date de son regne, comme il fut le premier qui défendit l'usage des jugemens de Dieu dans les tribunaux. Ne pouvant réprimer l'usure des Juifs, ruineuse pour le menu peuple, ni faire de cette nation des citoyens utiles à l'état, il rendit un édit, par lequel il leur fut enjoint de sortir du royaume ». Sa mort fut sui-

vie de grands troubles en Hongrie. *Voyez GARA.*

LOUIS II, roi de Hongrie, succéda à Ladislas son pere en 1516. Trop jeune & trop foible pour résister au terrible Soliman II, il s'engagea inconsidérément, & périt à Mohacz en 1526, à 22 ans; & avec lui périt presque tout le haut clergé & la noblesse de Hongrie, rassemblés contre l'ennemi le plus redoutable de la Religion & de l'état. Le roi se noya en traversant le Carasse, petite riviere marécageuse; son petit cheval n'ayant jamais pu s'élever jusqu'au bord qui étoit fort escarpé. Quelques historiens ont cru que la Providence l'avoit puni de ce qu'il avoit fait jeter l'ambassadeur de Soliman avec toute sa suite dans un vivier où ils furent mangés des poissons; & le genre de mort qui termina les jours du jeune roi, rend cette observation remarquable. Il est vrai que dans ce tems les Turcs se portoit à des barbaries qui, lorsque l'occasion se présentoit, sembloient étouffer tout sentiment d'humanité dans le cœur des Chrétiens; mais la sainteté de l'Evangile suppose dans ses sectateurs, des vertus auxquelles ce genre de justification ne peut suffire. Les historiens rapportent qu'au moment qu'il monta à cheval pour aller combattre, un aigle qui couvroit son casque, tomba & le blessa légèrement au visage: ce qui fut regardé comme un mauvais augure. On trouva le cadavre du prince peu de tems après, & on le transporta avec pompe à Albe-Royale, dans le tombeau de ses ancêtres. Ce mémorable combat est élégamment décrit

par Etienne Brodericus (*voyez ce mot*), & plus en abrégé, par Isthuanfi. On voit dans le magnifique arsenal de Vienne, la statue équestre de ce jeune prince, parée des armes qu'il portoit le jour de cette bataille. On pourroit bien y mettre pour épigraphe ce vers de l'*Eneide* :

Infelix puer, atque impar congressus Achilli!

En 1687 le duc Charles V de Lorraine, secondé par l'électeur de Bavière & le prince Louis de Baden, vengea la mort de tant de Chrétiens, par une grande victoire remportée sur les Turcs dans cette même plaine de Mohacz.

LOUIS, prince de Tarente, neveu de Robert le Bon, roi de Sicile, né en 1322, épousa le 20 d'août 1347 Jeanne, reine de Naples, sa cousine (*voyez JEANNE*, reine de Jérusalem), après la mort d'André son premier mari, à laquelle il avoit contribué. Contraint de sortir du royaume par Louis, roi de Hongrie, qui s'y étoit rendu avec une armée pour venger l'assassinat d'André son frère, il vint se réfugier avec la reine son épouse en Provence; & tous deux furent déclarés innocens dans un consistoire tenu par Clément VI à Avignon. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes Hongroises restées dans le royaume, & se firent couronner solennellement à Naples le jour de la Pentecôte 1352. Louis mourut l'an 1362 sans laisser d'enfans. Il avoit institué l'ordre du *Saint-Esprit du naud*, qui ne dura que pendant son regne. Lorsque Henri III passa par

Venise, à son retour de Pologne, la Seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenoit les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du *St.-Esprit*, & commanda au chancelier de Chiverny de faire brûler le livre; mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, & le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les *Monumens de la Monarchie Française* de D. Montfaucon, & depuis séparément, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire de France du 14e. siècle*, avec les notes de l'abbé le Fèvre, 1764, in-8°.

LOUIS I, duc d'Anjou, 2e fils de Jean, roi de France, & de Bonne de Luxembourg, se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VI son neveu. Il ne fut occupé que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine Jeanne, citée dans l'article précédent, lui avoit légué l'an 1380 par son testament. Ce prince se rendit en Italie deux ans après, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions; mais quand il arriva, il trouva le trône occupé par Charles de Duras, parent de la reine morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par Pierre de Craon (*voyez ce mot*), qu'il avoit renvoyé en France faire de nouvelles levées, & qui dissipa tout l'argent à Venise avec des courtisannes; il en mourut de chagrin à Paris, le 20 septembre 1384. Ses descendans tentèrent à diverses

reprises de s'emparer de ce royaume, & ne purent jamais y réussir.

LOUIS DE FRANCE, duc d'Orléans, comte de Valois, d'Ast, de Blois, &c., second fils du roi Charles V, naquit en 1371, & eut beaucoup de part au gouvernement pendant le regne de Charles VI son frere. Jean, duc de Bourgogne, oncle du roi, jaloux de l'autorité du duc d'Orléans, le fit assassiner à Paris le 23 novembre 1407. Ce meurtre fut l'origine de la fameuse division, si fatale à la France, entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne. Voyez JEAN Sans-Peur.

LOUIS DE BOURBON, premier du nom, prince de Condé, naquit en 1530 de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Il fit sa première campagne sous Henri II, se distingua à la bataille de St-Quentin, & recueillit à la Fere les débris de l'armée. Il ne servit pas moins utilement aux sieges de Calais & de Thionville en 1558; mais après la mort funeste de Henri II, son ambition & son humeur inquiète le jeterent dans le parti des Réformés. Il fut, dit-on, le chef muet de la conspiration d'Amboise, & il auroit péri par le dernier supplice, si la mort de François II n'eût fait changer les affaires. Charles IX le mit en liberté, & le prince de Condé n'en profita que pour se mettre de nouveau à la tête des Protestans. Il se rendit maître de diverses villes, & il se proposoit de pousser plus loin ses conquêtes, lorsqu'il fut pris & blessé à la bataille de Dreux en 1562. Il perdit ensuite celle de St-Denys

en 1567, & périt à celle de Jarnac en 1569, à l'âge de 39 ans. Il avoit un bras en écharpe le jour de la bataille. Comme il marchoit aux ennemis, le cheval du comte de la Rochefoucault, son beau-frere, lui donna un coup de pied qui lui fit une blessure considérable à la jambe. Ce prince, sans daigner se plaindre, s'adressa aux gentilshommes qui l'accompagnoient: *Apprenez, leur dit-il, que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée.* Il chargea dans le moment, avec son bras en écharpe & sa jambe toute meurtrie. Pressé de tous côtés, il fut obligé de se rendre à deux gentilshommes, qui le traitèrent avec humanité; mais Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, qui avoit à se venger de quelqu'injure particuliere, eut la cruauté de le tuer de sang-froid d'un coup de pistolet. Le prince de Condé étoit petit, bossu, & cependant plein d'agrémens, spirituel, l'homme des femmes galantes: avantages qui ne conduisent pas à la victoire. On imprima en 1565 un *Recueil de Pieces* qui concernent les affaires auxquelles il eut part, en 3 vol. petit in-12, auxquels on ajoute un in-16, imprimé en 1568, & un autre en 1571. Mais l'édition de ces différens *Mémoires*, donnée par Secousse & l'abbé Lenglet en 1743, 6 vol. in-4°, est beaucoup plus ample. Elle a fait diminuer le prix de l'édition originale, qui est toujours fort rare.

LOUIS DE BOURBON II, surnommé *le Grand*, prince de Condé, premier prince du sang & duc d'Enghien, arriere-petit-

fils de celui dont nous venons de parler, naquit à Paris en 1621 de Henri II de Condé (prince sage & vertueux, dont nous avons l'Eloge par le P. Bourdaloue, ayant pour texte *In memoriâ aternâ erit justus*). La plupart des grands capitaines, dit un historien, le sont devenus par degrés : Condé naquit général ; l'art de la guerre sembla en lui un instinct naturel. A 22 ans, en 1643, il gagna la bataille de Rocroi sur les Espagnols, commandés par le comte François de Mello, marquis de la Tour de Laguna, gouverneur des Pays-Bas. Les Espagnols perdirent 10,000 hommes dans cette journée ; le vieux comte de Fuentes, général de l'infanterie, fut tué au milieu d'un bataillon carré, qu'on ne put rompre qu'avec du canon : on fit 5000 prisonniers. Les drapeaux, les étendards, le canon & le bagage restèrent au vainqueur. Le duc d'Enghien honora sa victoire par sa Religion & son humanité. On le vit se mettre à genoux sur le champ de bataille, & remercier le Dieu des armées d'un si éclatant succès. Il eut autant de soin d'épargner les vaincus & de les arracher à la fureur du soldat, qu'il en avoit pris pour les vaincre. Cette victoire fut suivie de la prise de Thionville & de plusieurs autres places. L'année suivante, 1644, il passa en Allemagne, attaqua le général Merci, retranché sur deux éminences vers Fribourg ; donna 3 combats de suite en 4 jours, & fut vainqueur toutes les trois fois : il se rendit maître de tout le pays, de Mayence jusqu'à Lan-

dau. On dit que, dans un de ces combats, le jeune héros jeta son bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, & marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Le maréchal de Turenne, auquel il laissa son armée, ayant été battu à Mariendal, Condé vint reprendre le commandement, & joint à la gloire de commander Turenne, celle de réparer encore sa défaite. Il attaqua de nouveau Merci dans les plaines de Nortlingue, & le bat le 3 août 1645 ; le général ennemi resta sur le champ de bataille. Il prit Dunkerque l'année suivante. Mais ayant été envoyé en Catalogne, il échoua en 1647 devant Lérida, dont il fut obligé de lever le siège. Bientôt les affaires chancelantes obligèrent le roi de le rappeler en Flandre. L'archiduc Léopold, frere de l'empereur Ferdinand III, assiégeoit en 1648 Lens & Artois ; Condé le battit & délivra la place. Une guerre civile troubloit le ministère de Mazarin, déchiroit Paris & la France. Ce cardinal s'adressa à lui pour l'appaîser ; la reine l'en pria les larmes aux yeux. Le vainqueur de Rocroi & de Lens termina à l'amiable ces querelles funestes & ridicules, dans une conférence tenue à St.-Germain-en-Laye. Cette paix ayant été rompue par les factieux, il mit le siège devant Paris, défendu par un peuple innombrable, avec une armée de 7 à 8 mille hommes, & y fit entrer le roi, la reine & le cardinal Mazarin. Les inquiétudes que son ambition commençoit à donner, le firent

enfermer, le 18 janvier 1650, à Vincennes; & après avoir été transféré pendant un an de prison en prison, on lui donna sa liberté. La cour crut lui faire oublier cette sévérité en le nommant au gouvernement de Guienne. Condé s'y retira tout de suite; mais ce fut pour se préparer à la guerre & pour traiter avec l'Espagne. Il courut de Bourdeaux à Montauban, prenant des villes & grossissant par-tout son parti. Il passa d'Agen, à travers mille aventures & déguisé en courier, à 100 lieues de là, pour se mettre à la tête d'une armée commandée par les ducs de Nemours & de Beaufort. Il profite de l'audace que son arrivée imprévue donne aux soldats, attaque le maréchal d'Hocquincourt, général de l'armée royale campée près de Gien, lui enleve plusieurs quartiers, & l'eût entièrement défait, si Turenne ne fût venu à son secours. Après ce combat, il vole à Paris, pour jouir de sa gloire & des dispositions favorables d'un peuple aveugle. Delà il se saisit des villages circonvoisins, pendant que Turenne s'approchoit de la capitale pour le combattre. Les deux généraux s'étant rencontrés près du fauxbourg St.-Anzoin le 2 juillet 1652, se battirent avec tant de valeur, que la réputation de l'un & de l'autre, qui sembloit ne pouvoir plus croître (dit un historien célèbre), en fut augmentée. Cette journée cependant auroit été décisive contre lui, si les Parisiens n'avoient ouvert leurs portes pour recevoir son armée. La paix se fit peu de tems après; mais il ne voulut pas y entrer. Il se retira

dans les Pays-Bas, où il soutint avec assez de gloire les affaires des Espagnols. Il en acquit beaucoup par le secours qu'il jeta dans Cambray, & par la fameuse retraite qu'il fit à la levée du siège d'Arras en 1654. Deux ans après il fit lever le siège de Valenciennes; mais il fut battu par Turenne à la journée des Dunes. La paix des Pyrénées rendit ce prince à la France en 1659. Le cardinal Mazarin, qui traita de cette paix avec don Louis de Haro, ne consentit au rétablissement de Condé, que par l'insinuation que lui fit le ministre Espagnol, que l'Espagne, au cas de refus, procureroit à ce prince des établissemens dans les Pays-Bas; établissemens qui auroient causé peut-être bien des inquiétudes. Le prince de Condé, rendu à la patrie, la servit utilement dans la conquête de la Franche-Comté en 1668, & dans celle de Hollande en 1672. Il prit Wesel, fut blessé près du fort de Tolhuis, & continua les années suivantes à rendre des services importans. En 1674 il mit en sûreté les conquêtes des François, s'opposa au dessein des armées des alliés, & parut avoir l'avantage à Senef, quoique les alliés s'attribuassent également la gloire de cette journée. Oudenarde assiégée lui dut sa délivrance. Après la mort du vicomte de Turenne, en 1675, il continua la guerre d'Allemagne avec avantage. La goutte, dont il étoit tourmenté, l'obligea de se retirer; & dans la douce tranquillité de sa belle maison de Chantilli, il cultiva les lettres, & fortifia son ame par la pratique des vertus chré-

tiennes. Il mourut à Fontaine-bleau en 1686, à 65 ans; il s'y étoit rendu pour voir madame la duchesse sa petite-fille, qui avoit la petite vérole. Le génie du grand Condé pour les sciences, pour les beaux-arts, pour tout ce qui peut être l'objet des connoissances de l'homme, ne le cédoit point dans lui à ce génie presqu'unique pour conduire & commander les armées. Turenne parvenu par son mérite aux premieres emplois militaires, donnoit ses ordres de vive voix. L'honneur lui en revenoit si on réussissoit; l'officier qui en étoit chargé, étoit responsable de l'événement, s'il éprouvoit quelque infortune. Condé s'en chargeoit, donnant ses ordres par écrit. Delà l'officier qui devoit les exécuter, alloit au combat avec plus de calme & de tranquillité. Ses principes dans l'art militaire qu'il transmit aux Luxembourg, aux Catinat, aux Vendôme, aux Villars, aux Feuquiere, rendirent long-tems la France victorieuse & triomphante. C'est donc à tort que quelques écrivains ont dit qu'il ne forma point d'élèves. « Sous lui, dit un orateur célèbre, se formoient & s'élevoient ces soldats aguerris, ces officiers expérimentés, ces braves dans tous les ordres de la milice, qui se sont depuis signalés dans nos dernieres guerres, & qui n'ont acquis tant d'honneur au nom françois, que parce qu'ils avoient eu ce prince pour maître & pour chef ». Sa physionomie annonçoit ce qu'il étoit: il avoit le regard d'un aigle. Ce feu, cette vivacité qui formoient son caractère, lui firent aimer la so-

ciété des beaux ou plutôt des bons esprits. Corneille, Bossuet, Racine, Despréaux, Bourdaloue étoient souvent à Chantilli, & ne s'y ennuyoient jamais. M. Désormeaux a donné la *Vie* de ce prince, Paris, 1766, 4 vol. in-12. On en trouve une autre dans les *Hommes illustres de France* de Charles Perrault. Bourdaloue déploya toute son éloquence dans l'Oraison funebre de ce héros. On y admire l'art avec lequel il parle de la révolte du prince contre sa patrie, & sur-tout la maniere touchante & profondément raisonnée, dont il parle de sa Religion. « Au milieu » même des égaremens du » monde, il avoit une raison » saine, & son cœur qui étoit » droit, a toujours été sur le » point de la Religion, d'in- » telligence & d'accord avec sa » raison. S'il avoit eu moins de » lumieres, semblable à ces » demi-savans, qui ne sont im- » pies que parce qu'ils sont igno- » rans, il auroit, comme dit » l'Apôtre, témérairement con- » damné tout ce qu'il auroit » ignoré. S'il avoit eu moins de » droiture, il n'auroit cru que » ce qu'il auroit voulu; & à » l'exemple de l'insensé, il au- » roit dit dans son cœur: *Il n'y a point de Dieu.* Mais » parce que la droiture de son » cœur répondoit parfaitement » à l'abondance de ses lumieres » & à l'intégrité de sa raison, » il a toujours dit, & dans sa » raison & dans son cœur: *Il y a un Dieu;* & par un en- » chaînement de conséquences, » contre l'évidence desquelles » il a cent fois confessé que le » libertinage le plus fier n'avoit

» rien à opposer que de foible
 » & de pitoyable; son cœur,
 » de concert avec sa raison, lui
 » a toujours fait conclure : Il
 » y a un Dieu. Il y a une Reli-
 » gion, qui est le vrai culte de
 » Dieu. De toutes les religions
 » du monde, la Chrétienne est
 » uniquement & incontestable-
 » ment l'ouvrage de Dieu. De
 » toutes les sociétés Chrétiennes,
 » il n'y a que la Catholique
 » où se trouve l'Unité, où sub-
 » siste l'ordre, & par conséquent
 » où réside l'esprit de Dieu. C'est
 » ainsi que raisonneoit ce grand
 » prince, & c'est à quoi, s'en
 » ouvrant lui-même à ses plus
 » confidens amis, il protes-
 » toit qu'il s'en étoit toujours
 » tenu ». Il y a aussi d'excel-
 » lens morceaux dans l'éloge que
 Bossuet a fait du même prince;
 la péroraison sur-tout est d'un
 intérêt vif & touchant, d'une
 éloquence négligée & en même
 tems inimitable.

LOUIS, IIIe. du nom, duc
 de BOURBON-CONDÉ, fils de
 Henri-Jules & d'Anne de Ba-
 vière, grand-maître de France,
 chevalier des ordres du roi, &
 gouverneur de Bourgogne &
 de Bresse, marcha sur les traces
 de son aïeul le grand Condé.
 Il se trouva au siège de Phi-
 lisbourg sous les ordres de
 monsieur le dauphin; il suivit
 le roi en 1689 à celui de Mons,
 & en 1692 à celui de Namur.
 Il se signala aux batailles de
 Steinkerque & de Nerwinde.
 Il fit encore la campagne de
 Flandre en 1694, & mourut
 subitement à Paris, l'an 1710,
 à 42 ans.

LOUIS-HENRI, duc de
 Bourbon, d'Enghien, &c., fils
 du précédent, né à Versailles

en 1692, fut nommé chef du
 conseil-royal de la régence
 sous la minorité de Louis XV;
 ensuite surintendant de l'édu-
 cation de ce monarque, & enfin
 premier ministre-d'état, après
 la mort du duc d'Orléans ré-
 gent, arrivée en 1723. Il en
 remplit toutes les fonctions
 jusqu'au 11 juin 1726, qu'il
 fut exilé. Livré pendant son
 court ministère à des financiers,
 qui proposèrent des taxes odieu-
 ses, & qui irritèrent la no-
 blesse & le peuple, il fut obligé
 d'abandonner sa place. Il mou-
 rut à Chantilli en 1740, à 48 ans.

LOUIS DE BOURBON, duc
 de Montpensier, souverain de
 Dombes, prince de la Roche-
 sur-Yon, fils de Louis de Bour-
 bon, né à Moulins en 1513,
 se signala dans les armées sous
 François I & Henri II, rendit
 de grands services à Charles IX
 pendant les guerres civiles,
 soumit les places rebelles du
 Poitou en 1574, & mourut
 dans son château de Cham-
 pigny en 1583, à 70 ans.

LOUIS D'ORLÉANS, duc
 d'Orléans, premier prince du
 sang, né à Versailles en 1703
 de Philippe, depuis régent du
 royaume, reçut de la nature
 un esprit pénétrant, propre à
 tout, & beaucoup d'ardeur
 pour l'étude. Sa jeunesse fut
 assez dissipée; mais après la
 mort de son père & celle de
 son épouse, il quitta le monde
 pour se consacrer entièrement
 aux exercices de la pénitence,
 aux œuvres de charité, & à
 l'étude de la Religion & des
 sciences. En 1730, il prit un
 appartement à l'abbaye Sainte
 Genevieve, & s'y fixa totale-
 ment en 1742. Il ne sortoit de

sa retraite que pour se rendre à son conseil au palais-royal, ou pour aller visiter des hôpitaux & des églises. Marier des filles, doter des religieuses, procurer une éducation à des enfans, faire apprendre des métiers, fonder des collèges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissemens; voilà les œuvres qui remplirent tous les instans de la vie de ce prince jusqu'à sa mort, arrivée le 4 février 1752; & ce qui fit dire à une auguste & pieuse princesse: *Que c'étoit un bienheureux, qui laisseroit après lui beaucoup de malheureux.* Le duc d'Orléans cultiva toutes les sciences; il possédoit l'hébreu, le grec, l'Histoire-Sainte, les Peres de l'Eglise, la géographie, la physique, la peinture. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en manuscrit. Les principaux sont, suivant l'abbé Ladvoat, de qui nous empruntons ces particularités: I. *Des Traductions littérales, des Paraphrases & des Commentaires* sur une partie de l'Ancien-Testament. II. *Une Traduction littérale des Psaumes*, faite sur l'hébreu, avec une paraphrase & des notes. Cet ouvrage est un des plus complets de ce pieux & savant prince. Il y travailloit encore pendant la maladie qui l'enleva, & il y mit la dernière main peu de tems avant sa mort. On y trouve des explications savantes & ingénieuses, & une critique saine & exacte. Il est accompagné d'un grand nombre de dissertations très-curieuses & remplies d'érudition, dans l'une desquelles il prouve clairement que « les

Tome V.

» notes grecques sur les Psau-
 » mes, qui se trouvent dans la
 » Chaîne du P. Cordier, &
 » qui portent le nom de Théo-
 » dore d'Héraclée, sont de
 » Théodore de Mopsueste » :
 découverte que ce prince a
 faite le premier. III. *Plusieurs*
Dissertations contre les Juifs,
 pour servir de réfutation au
 fameux livre hébreu, intitulé:
Le Bouclier de la Foi. Le duc
 d'Orléans n'étant point satisfait
 de la réfutation de ce livre par
 Gousset, entreprit lui-même
 de le réfuter; mais il n'a point
 eu le tems d'achever cette ré-
 futation. IV. *Une Traduction*
littérale des Epîtres de S. Paul,
 faite sur le grec, avec une
 paraphrase, des notes littérales
 & des réflexions de piété. V.
Un Traité contre les Spectacles.
 VI. *Une Réfutation* solide du
 gros ouvrage françois, intitulé:
Les Héxaples. C'est-là que ce
 prince donne des preuves bien
 précises de son attachement à
 l'Eglise, & de son éloignement
 d'un parti qui en combattoit
 les décisions. Ceux qui avoient
 pu mal interpréter certaines
 singularités, & un air de ré-
 forme peut-être trop prononcé,
 furent détrompés; & jugerent
 que si ce prince n'a pas assez
 évité d'être remarqué dans un
 tems où une secte insidieuse
 abusoit de l'appareil de la vertu
 pour étendre ses conquêtes,
 c'est qu'il n'a pas cru qu'elle
 pût se vanter un moment de
 l'avoir rangé parmi ses prosé-
 lytes. VII. *Plusieurs autres*
Traités & Dissertations curieu-
 ses sur différens sujets. Il ne
 voulut jamais faire imprimer
 aucun de ses écrits.

LOUIS - GUILLAUME,
 M m

prince de Baden, né à Paris le 8 avril 1655, succéda à son aïeul, s'attacha ensuite à l'empereur qui le nomma général, & se distingua dans les guerres de Hongrie contre les Turcs en 1687. Il se trouva à la bataille de Mohacs, & vengea, conjointement avec le duc Charles V de Lorraine & l'électeur de Bavière, par une victoire complète, la défaite que les Chrétiens avoient essuyée le siècle précédent dans cette même plaine de Mohacs. Il continua les années suivantes à repousser les infidèles, & les défit successivement à Jagodna, près de Nissa, & à Viddin qu'il emporta, après avoir battu un corps de 8000 hommes. En 1691, il gagna sur eux une victoire signalée à Salankemen en Esclavonie; le grand-visir resta sur le champ de bataille avec près de 20,000 des siens. En 1702, il y eut entre lui & le duc de Villars à Fridelingen, une action pour laquelle on chanta le *Te Deum* à Vienne & à Paris. Il commanda sur le Rhin les années suivantes, & se trouva à la bataille de Höchstet en 1704, & au siège de Landau la même année. Il fut récompensé par le gouvernement de Javarin, & fut nommé quelque tems après maréchal de camp-général de l'Empire. Il mourut le 4 janvier 1707, à 52 ans, avec la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle.

LOUIS - FRANÇOIS de Bourbon, prince de CONTI; voyez CONTI.

LOUIS, (Pierre de St.) voy. PIERRE.

LOUIS le Maure, voyez SFORCE.

LOUIS DE LORRAINE, voy. GUISE.

LOUIS, (Antoine) né à Metz le 13 février 1723, a su unir au plus haut degré, dans l'exercice de la chirurgie, la théorie & la pratique. Sa théorie, dirigée sur les principes des plus grands maîtres, étoit encore étayée par la connoissance approfondie des auteurs anciens: elle lui a fourni de nouveaux documens sur l'art, consignés dans ses ouvrages, & sur-tout dans le Recueil de l'académie de chirurgie. Placé très-jeune à l'armée, en qualité de chirurgien aide-major, nommé ensuite par le roi chirurgien en chef de l'hôpital de charité, puis chirurgien-major consultant des armées dans les guerres d'Allemagne; de retour à Paris, livré à la grande pratique de la chirurgie, partout il a opéré avec sûreté & intelligence. Devenu secrétaire de l'académie de chirurgie, il remplit cette place autant en homme d'érudition & de lettres, qu'en homme consommé dans la science de sa profession. Parmi les divers écrits de M. Louis, il en est qui regardent des différends survenus entre les médecins & les chirurgiens, & autres objets qui concernent la partie littéraire ou légale de chirurgie. Parmi les ouvrages qui ont pour objet la pratique de son art, on distingue ses *Lettres sur la certitude des signes de la mort*, ouvrage devenu rare, & le *Parallele des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*, publié en 1764. Il mourut à Paris, d'une hy-

dropique de poitrine, le 13 février 1792. Il a voulu, par son testament, que ses cendres reposassent à côté de celles des pauvres qu'il avoit servis dans un vaste hôpital (la Salpêtrière), où il entra en qualité d'élève à l'âge de 21 ans, & où il avoit gagné sa maîtrise par un travail consécutif de six années. Cependant le même homme qui a voulu être enterré au cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, le même homme, ancien ami de l'abbé Prévôt, l'abandonna dans la maladie dont mourut cet écrivain célèbre, par cette seule raison que chrétien éclairé, mais longtemps égaré, il avoit jugé devoir consacrer à la Religion ses derniers momens. On lui a reproché aussi d'avoir débuté, très-jeune encore, par une Lettre sur l'électricité; critique amère contre l'abbé Nollet, physicien alors célèbre, dont il suivoit les leçons. Il fut l'auteur d'une Thèse donnée sous le nom d'un de ses élèves, qui, par son sujet, prêta beaucoup à la curiosité & à la plaisanterie : *An certa sint virginitatis nota?* & sur laquelle, au jugement des vrais savans, il ne développa que des vues superficielles ou fausses. M. Pelletan, membre très-distingué de l'académie de chirurgie, dans un éloge nécrologique de M. Louis, remarque fort judicieusement que ce ne fut pas un homme de génie; mais il fut abondant. Son humeur étoit vive, brusque, & souvent emportée; son esprit de société étoit parfois celui de la raillerie; & son caractère, celui d'une vanité excessive. Franc

& tranchant, il ne dissimuloit jamais aucune de ses opinions, quelles qu'elles fussent, sans réfléchir sur les conséquences d'une véracité imprudente, & sans jamais douter de la justesse de ses jugemens.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, & de Marguerite de Bourbon, épousa en 1488 Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, dont elle eut le roi François I. Cette princesse est principalement célèbre par ses démêlés avec Charles de Bourbon. Elle avoit d'abord beaucoup aimé ce prince, & avoit même obtenu pour lui l'épée de connétable; mais piquée ensuite de ce qu'il avoit refusé de l'épouser, son amour se tourna en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle étoit du côté de sa mère, & qu'elle prétendoit lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente; mais ils furent assez foibles pour la mettre en séquestre. Bourbon, se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France & se ligua avec l'empereur Charles-Quint. Louise négocia ensuite la paix à Cambray entre le roi & l'empereur. Le traité fut conclu le 3 août 1529. Cette princesse mourut peu de tems après, en 1531, à 55 ans, regardée comme une femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti, fille de Henri, duc de

Guise, & femme de François de Bourbon, prince de Conti, née à Blois en 1588, perdit son époux en 1614, & mourut à Eu en 1631. On a d'elle un ouvrage assez frivole, les *Amours du grand Alcandre* dans le Journal d'Henri III, 1744, 5 vol. in-8°. C'est une histoire des amours de Henri IV, avec le récit de quelques actions louables & de quelques paroles de ce prince.

LOUISE-MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne; voyez GONZAGUE.

LOUISE DE LA MISÉRICORDE, voyez VALLIÈRE (Louise-Françoise de la Baume le Blanc, duchesse de la).

LOUISE DE FRANCE, fille de Louis XV, née le 14 juillet 1738, religieuse Carmélite de S. Denis en 1771, sous le nom de *Thérèse de S. Augustin*, mourut d'un coup d'apoplexie, le 23 décembre 1788, dans la 51^e. année de son âge. Les plus grands sacrifices n'avoient rien coûté à cette princesse pour suivre les mouvemens de sa piété. Depuis le moment qu'elle entra au couvent des Carmélites, jusqu'à celui de son décès, elle ne cessa d'édifier sa communauté par les sentimens les plus religieux, ainsi que par la pratique la plus exacte des règles austères de son ordre. Sa mort excita les plus vifs regrets de tous les gens attachés à la Religion. C'étoit la mère des pauvres & des affligés; toujours prête à employer ses moyens & son crédit pour toutes les œuvres saintes & charitables; & pour citer un fait entre mille, c'est à sa sollicitation & à son zèle, que les Religieuses des Pays-Bas, expul-

sées sous le regne de l'empereur Joseph II, furent reçues & accueillies en France. « Les fastes » de l'Eglise, dit un auteur, » nous offrent de fréquens » exemples de reines & de princesses qui se sont dérobées à » l'éclat & aux délices de la » cour, pour se dévouer à la » solitude & aux austérités du » cloître: quelqu'admirables, » quelqu'héroïques que fussent » de pareils sacrifices, ils ont » dû paroître moins étonnans, » sans doute, dans ce tems où » la piété étoit en honneur, » où le monde payoit un tribut public de respects & d'hommages à ces ames nobles & courageuses qui se consacroient dans la retraite, à la pratique des plus sublimes conseils de l'Evangile: mais dans un siècle tel que le nôtre, où de vains & orgueilleux raisonneurs, incapables de s'élever au-dessus des froids calculs de l'égoïsme, osent traiter de superstition & de foiblesse, les victoires même que la Religion remporte sur la nature; dans un siècle où les demeures sacrées, qui servent d'asyle à la vertu & à l'innocence, contre les vices & la corruption de la société, sont devenues l'objet du mépris & de la dérision publics, & regardées comme des monumens du fanatisme & de l'imbécillité de nos aïeux; quand on voit la fille du plus puissant roi de l'univers, supérieure aux faux jugemens des hommes, préférer au faste du trône l'obscurité d'un monastère, s'arracher aux plaisirs & aux

» honneurs, pour se livrer aux
 » exercices de l'humilité & de
 » la pénitence ; ce trait de
 » grandeur d'ame est assuré-
 » ment le plus beau triomphe
 » de la foi sur l'incrédulité,
 » & il semble que l'Être-Su-
 » prême réservoir à notre
 » siecle ce grand spectacle,
 » pour lui montrer que la Reli-
 » gion fait beaucoup mieux que
 » la philosophie, élever une
 » ame au-dessus des passions
 » & des foiblesses de l'humani-
 » té ». M. de Sancy fit à
 cette princesse l'épitaphe sui-
 vante, qui finit par une espece
 de prophétie, trop tôt ac-
 complie :

Du sommet des grandeurs au som-
 met du Carmel,
 Et des marches du trône aux mar-
 ches de l'Autel,
 Louise avoit franchi cet immense
 intervalle,
 Préférant le cilice à la pompe
 royale :

Mais Dieu la fait monter, en ce
 jour glorieux,
 Des ténèbres du cloître à la splen-
 deur des cieux.

La près de saint Louis, de son
 auguste frere,

Elle unira ses vœux, aux pieds du
 Tout-Puissant,

Pour écarter des yeux d'un prince
 bienfaisant,

L'horrible impiété, les désordres,
 la guerre,

Ces fléaux destructeurs d'un état
 florissant.

M. François, prêtre de la mis-
 sion, dans l'Oraison funebre
 de la pieuse princesse, qu'il
 prononça dans l'église des Car-
 melites de la Grenelle, semble
 avoir prévu ces fléaux divers
 dans le passage suivant. " Saint
 » Paul, dans Athenes, sentoit
 » son cœur frémir & ses en-

» trailles se déchirer à la vue
 » de ce peuple, le plus poli
 » & le plus aimable de tous
 » les peuples, plongé dans les
 » ténèbres de l'idolâtrie. Avec
 » quel déchirement plus cruel
 » encore, Thérèse de S. Au-
 » gustin ne voyoit-elle pas la
 » foi de ses peres se refroidir
 » & s'obscurcir dans un royau-
 » me, où elle avoit répandu
 » autrefois un si grand éclat ?
 » Les temples presque déserts,
 » les autels abandonnés, le
 » culte négligé, le refroidisse-
 » ment du zele parmi les mi-
 » nistres de la Religion, le sel
 » de la terre affadi, le feu de
 » la ferveur éteint dans les
 » asyles élevés pour sa con-
 » servation. Avec quelle tris-
 » tesse & quelle douleur elle
 » voyoit encore la corruption
 » des mœurs étendre ses ra-
 » vages ; la philosophie auda-
 » cieuse menacer de tout en-
 » vahir ; les scandales, de tout
 » submerger ; la débauche sans
 » honte, la licence sans frein,
 » & l'indifférence apathique,
 » le dernier de tous les excès,
 » parce qu'elle ne laisse pres-
 » que plus aucune espérance,
 » ni de retour ni de remede !
 » Aussi Thérèse de S. Augus-
 » tin ne coule plus ses jours
 » que dans l'abattement & dans
 » la langueur : c'est Héli, qui
 » ne peut plus survivre à la
 » prise de l'Arche : c'est Eléa-
 » zar, qui s'immole de peur
 » d'être témoin de la désola-
 » tion qui menace son peuple.
 » O France ! ô nation jus-
 » qu'ici favorisée des cieux !
 » apprends que ce sont tes
 » abominations qui précipitent
 » le cours d'une vie si pré-
 » cieuse, & que la fille de tes

» rois n'expire que de l'excès
 » de tes maux : mais apprends
 » en même tems à profiter des
 » derniers momens qui termi-
 » nerent une si sainte car-
 » rière ». Il a paru une *His-*
toire de la vie édifiante de cette
 princesse, Paris, 1788. Elle pré-
 sente un tableau de vertus pures,
 & des détails pleins d'intérêt
 pour les ames chrétiennes ; mais
 l'auteur pour la rendre égale-
 ment intéressante pour les gens
 du monde, y a fait entrer bien
 des choses étrangères à son su-
 jet ; c'est d'ailleurs un mélange
 de vers & de prose, qui pour
 la forme fait ressembler cette
 Histoire au Voyage de Bachau-
 mont. Quelques uns de ces vers
 sont néanmoins heureusement
 amenés, tels que ces vieilles
 stances du naïf Racan.

Ces hautes qualités de têtes couron-
 nées,

Ces trônes, ces états pendant quel-
 ques années

Contentent notre vanité ;

Mais toute cette gloire est courte &
 variable :

Il n'en reste non plus que d'un songe
 agréable,

Quand on est dans l'éternité.

Là, les soupirs des cœurs accablés
 de tristesse,

Seront mieux entendus que des
 chants d'alegresse

Qui sortent des esprits contents ;

Et là les vieux lambeaux qui cou-
 vrent l'innocence,

Seront plus estimés que la magni-
 ficence

Des habits les plus éclatans.

Parmi les diverses *Oraisons fu-*
nebres, consacrées à la mémoire
 de cette princesse, on distingue,
 outre celle dont nous avons
 parlé, celle de M. l'abbé Al-
 maire, prononcée dans l'église

des Carmelites de S. Denis
 (voyez le *Journ. hist. & littér.*
 1 novembre 1788, p. 332),
 & celle de l'abbé du Serre-
 Figon, prononcée dans l'église
 des Carmelites de Pontoise
 (*ibid.* 15 mai 1789, p. 103).

LOUP, (S.) *Lupus*, né à
 Toul, épousa la sœur de S. Hi-
 laire, évêque d'Arles. La vertu
 avoit formé cette union ; une
 vertu plus sublime la rompit.
 Les deux époux se séparèrent
 l'un de l'autre pour se consacrer
 à Dieu dans un monastère. Loup
 s'enferma dans celui de Lerins.
 Ses vertus le firent élever sur
 le siege de Troyes en 427.
 Loup, entièrement occupé des
 devoirs de l'épiscopat, mérita
 les respects & les éloges des
 plus grands hommes de son
 siècle. Sidoine Apollinaire l'ap-
 pelle *le premier des Prélats*. Les
 évêques des Gaules le dépu-
 terent, avec Saint Germain
 d'Auxerre, pour aller combat-
 tre les Pélagiens qui infectoient
 la Grande-Bretagne. Cette mis-
 sion produisit de grands fruits.
 Loup, de retour à Troyes,
 sauva cette ville de la fureur
 d'Attila ; ce barbare conquérant
 s'appelloit lui-même *le fléau de*
Dieu, se croyant destiné à punir
 les péchés des peuples. Déjà
 Rheims, Cambrai, Besançon,
 Auxerre & Langres avoient res-
 senti les effets de sa fureur. Ses
 coups alloient tomber sur
 Troyes : les habitans de cette
 ville étoient dans la plus grande
 consternation. S. Loup intercêda
 pour son peuple auprès de Dieu,
 auquel il adressa durant plu-
 sieurs jours des prières fer-
 ventes, accompagnées de lar-
 mes, de jeûnes & de plusieurs
 autres bonnes œuvres. Enfin

mettant sa confiance dans la protection du Ciel, il prit ses habits pontificaux, & alla trouver Attila, qui étoit à la tête de son armée. Le prince barbare, quoiqu'infidèle, fut pénétré de respect à la vue du saint évêque, suivi de son clergé en procession, & précédé de la croix. Lorsque le serviteur de Dieu fut auprès du roi des Huns, il lui adressa la parole, en lui demandant qui il étoit : « Je suis, dit Attila, le fléau de Dieu. — Nous respectons, reprit le Saint, ce qui nous vient de la part de Dieu : mais si vous êtes le fléau avec lequel le Ciel nous châtie, souvenez-vous de ne faire que ce qui vous est permis par la main toute-puissante qui vous meut & vous gouverne ». Attila, frappé de ce discours, promit d'épargner Troyes. Ainsi les prières de S. Loup protégèrent une ville, dépourvue de tout secours, contre une armée de 400,000 hommes, qui ayant ravagé la Thrace, l'Illyrie & la Grece, avoit passé le Rhin, & porté ensuite la désolation dans les contrées les plus fertiles de la France. Attila ayant fait retirer ses troupes de devant Troyes, s'avança dans les plaines de Châlons. Il y fut attaqué & défait par les Romains que commandoit le brave Aëtius. Durant sa retraite, il envoya chercher S. Loup, & le pria de l'accompagner jusqu'au Rhin, s'imaginant que la présence d'un si grand serviteur de Dieu, seroit une sauvegarde assurée pour lui & pour son armée. Lorsqu'il le renvoya, il se recommanda instamment à ses

prières. Cette action du saint évêque déplut aux généraux de l'empire : on le soupçonna d'avoir favorisé l'évasion des barbares ; & il fut obligé de quitter Troyes pour deux ans. Mais il triompha par sa patience & sa charité, de l'envie & de la malice des hommes. On lui permit de revenir dans son diocèse, où il mourut en 479, après l'avoir gouverné 52 ans. On garde son corps à Troyes, dans l'église qui porte son nom. Il y avoit anciennement en Angleterre plusieurs églises dédiées sous son invocation. Le P. Sirmond a publié une *Lettre* de cet illustre évêque dans le 1er. vol. de sa collection des Conciles de France — Il ne faut pas le confondre avec S. LOUP, évêque de Lyon, mort en 542 ; ni avec S. LOUP, évêque de Bayeux, mort vers 465.

LOUP, abbé de Ferrières, parut en 844 au concile de Verneuil, dont il dressa les canons, & au concile de Soissons en 853. Le roi & les évêques de France lui commirent plusieurs affaires importantes. Charles le Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847, & le chargea de réformer tous les monastères de France avec le célèbre Prudence. Loup mourut en 862. Il est le même que Loup Servat, comme l'ont démontré le P. Sirmond & Baluze contre Mauguin. On a de lui plusieurs ouvrages : I. *Lettres* sur différents sujets ; elles sont au nombre de 134, & mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son tems. On y trouve divers points de doctrine & de discipline ecclésiastique discutés. II. Un *Traité* intitulé : *Des III Quest-*

zions (de la prédestination , du libre arbitre & de la rédemption de J. C.) *contre Gotescale*. L'auteur s'y attache à la doctrine des Peres & sur-tout à celle de S. Augustin. III. Un recueil de passages sur la prédestination. IV Une *Vie* de S. Wigbert. Le style de Loup est clair, élégant & nerveux. Baluze a recueilli ces différens écrits, Paris, 1664, in-8^o, & les a enrichis de notes curieuses. On en a fait une nouvelle édition avec des corrections & des additions, à Leipzig, sous le nom d'Anvers.

LOUWARD, (dom François) Bénédictin de S. Maur, natif du Mans, fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution *Unigenitus*. Ce religieux, qui auroit dû rester dans la retraite & dans l'obscurité, écrivit à quelques prélats des Lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille, & en d'autres maisons de force. Il disoit dans une de ces Lettres, qu'il falloit soutenir ce qu'il appelloit la vérité, contre le fer, le feu, le tems & les princes. . . . & dans une autre, qu'une bonne & vigoureuse guerre valoit mieux qu'un mauvais accommodement. Il mourut à Schoonaw, près d'Utrecht, où il s'étoit réfugié, en 1729, âgé de 78 ans, laissant une *Protestation* qui fit beaucoup de bruit quand elle vit le jour : il l'avoit composée au château de Nantes 5 mois avant sa mort.

LOUVENCOURT, (Marie de) née à Paris, morte au mois de novembre 1712, âgée de 32 ans. Cette demoiselle apporta en naissant des dispositions heureuses pour les beaux-arts. Rousseau l'a peu ménagée

dans ses Epîtres; mais l'on ne doit pas toujours s'arrêter au jugement d'un poëte piqué. Mlle de Louvencourt a particulièrement réuffi dans la poésie érotique. Ses vers sont, la plupart, des Cantates en musique, & gravés. On a encore quelques-unes de ses Poésies dans le recueil de Vertron.

LOUVENCOURT, (Marie-Joachim-Elizabeth de) née en 1747 d'une famille distinguée, & morte en odeur de sainteté à Amiens en 1778, a donné de grands exemples de vertu, & sur-tout d'une active & courageuse charité envers le prochain. Sa *Vie* a été imprimée à Malines en 1781, un vol. in-12.

LOUVER ou LOWER, (Richard) né vers 1631 à Tremere, dans la province de Cornouailles, disciple de Thomas Willis, exerça la médecine à Londres avec réputation. Il étoit du parti des Wighs, & mourut en 1691. Ce médecin pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre. Il voulut même passer pour l'inventeur de cette opération empirique, dont il promettoit de grands avantages, & qui n'en a produit aucun; mais il ne fit que la présenter sous un nouveau jour; car il est certain que Libavius est le premier qui en ait donné l'idée (voyez LIBAVIUS). Ses principaux ouvrages sont : I. Un *Traité du cœur, du mouvement & de la couleur du sang, & du passage du chyle dans le sang*; Londres, 1669; Leyde, 1722, in-8^o, & 1749; traduit en françois 1679, in-8^o. Louver est le premier qui ait éclairci cette matiere. Avant lui on n'avoit qu'une idée très-vague

de ce viscere ; mais M. Senac a depuis étendu les lumieres que Louver a répandues sur cet objet. On a ajouté au traité du *Cœur* la *Dissertation* suivante. II. *Dissertation de l'origine du catharre & de la saignée*, Londres, 1671, in-8°. III. Une *Défense de la Dissertation de Willis sur les fievres*, Londres, 1665, in-8°. Ces ouvrages furent recherchés de son tems, & sont encore utiles. Ils sont en latin.

LOUVET, (Pierre) avocat du 17^e. siecle, natif de Reinville, village situé à 2 lieues de Beauvais, fut maître-des-requêtes de la reine Marguerite, & mourut en 1646. On a de lui : I. *L'Histoire & les Antiquités de Beauvais*, tom. 1^{er}, 1609 & 1631, in-8° ; tom. 2^e, Rouen, 1614, in-8°. Le 1^{er}. vol. traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvoisis ; le 2^e. de l'état civil (voyez SIMON Denis). II. *Nomenclatura & Chronologia rerum Ecclesiasticarum Diœcesis Bellovacensis*, Paris, 1618, in-8°. III. *Histoire des Antiquités du diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8°. IV. *Antiennes Remarques sur la Noblesse Beauvoisine, & de plusieurs familles de France*, 1631 & 1640, in-8°, très-rare. Cet ouvrage est par ordre alphabétique, & ne va que jusqu'à l'N. V. *Abrégé des Constitutions & Réglemens..... pour les études & réformes du couvent des Jacobins de Beauvais*, 1618. Le mérite de ces ouvrages consiste dans les recherches ; il seroit inutile de chercher les agrémens du style.

LOUVET, (Pierre) docteur en médecine, natif de Beau-

vais, professa la rhétorique en province, & enseigna la géographie à Montpellier. Il surchargea le public, depuis 1657 jusqu'en 1680, d'une foule d'ouvrages sur l'histoire de Provence & de Languedoc, écrits du style le plus lâche & le plus traînant. Ses matériaux sont si mal digérés, & ses inexactitudes sont si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a de lui : I. *Remarques sur l'Histoire de Languedoc*, in-4°. II. *Traité, en forme d'Abbrégé, de l'Histoire d'Aquitaine, Guienne & Gascogne, jusqu'à présent*, Bourdeaux, 1659, in-4°. III. *La France dans sa splendeur*, 2 vol. in-12. IV. *Abrégé de l'Histoire de Provence*, 2 vol. in-12 ; avec des *Additions* sur cette Histoire, aussi en 2 vol. in-12. V. *Projet de l'Histoire du pays de Beaujolois*, in-4°. VI. *Histoire de Ville-Franche, capitale du Beaujolois*, in-8°. VII. *Histoire des troubles de Provence, depuis 1481 jusqu'en 1598*, 2 vol. in-12. La moins mauvaise de ses productions est son *Mercurie Hollandois*, en 10 vol. in-12. C'est une histoire maussade des conquêtes de Louis XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne & en Catalogne, & des autres événemens qui occuperent l'Europe depuis 1672 jusqu'à la fin de 1679. Louvet avoit quitté la médecine pour l'histoire ; il étoit aussi peu propre à l'une qu'à l'autre, quoiqu'honoré du titre d'*Historiographe* de S. A. R. le prince de Dombes.

LOUVIERES, (Charles-Jacques de) vivoit dans le 14^e. siecle, sous le regne de Charles V, roi de France. On lui attribue assez communément

le *Songe du Vergier*, 1493, in-fol., & réimprimé dans le recueil des *Libertés de l'Eglise Gallicane*, en 1731, 4 vol. in-fol.; Goldast l'a inséré dans son recueil: *De Monarchia*, & les Protestans ont tâché de lui trouver du mérite, quoiqu'il n'en ait pas d'autre que de flatter l'autorité temporelle en déprimant la spirituelle. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louviers; car les uns l'ont donné à Raoul de Presle, ou à Jean de Vertu, secrétaire de Charles V, & les autres à Philippe de Mai-zieres.

LOUVILLE, (Eugene d'Al-lonville, chevalier de) né au château de ce nom en Beauce, l'an 1671, d'une famille noble & ancienne, servit d'abord sur mer, ensuite sur terre. Il fut brigadier des armées de Philippe V, & eut part aux affaires du gouvernement. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, & principalement à l'astronomie. L'académie des sciences de Paris le reçut au nombre de ses membres; & la société royale de Londres lui fit le même honneur quelque tems après. Il mourut en 1732, à 61 ans. On a de lui plusieurs *Dissertations* sur des matieres de physique & d'astronomie, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*; & quelques autres dans le *Mer-cure*, depuis 1720, contre le P. Castel, Jésuite. Son imagination dérogeoit quelquefois à son jugement, & plusieurs de ses raisonnemens tiennent plus à son humeur & à ses goûts, qu'aux regles d'une bonne lo-

gique. On l'a vu attribuer aux chaleurs de la canicule la liqué-faction du sang de S. Janvier, dont il avoit été témoin oculaire à Naples, quoique ce phénomène se reproduise régulièrement le 19 septembre, & qu'il soit contre la nature d'un sang durci de se fondre par la chaleur (*Mém. polit. & milit. de M. de Noailles*, t. 2, p. 42).

LOUVOIS, (le marquis de) voyez TELLIER François.

LOUVREX, (Mathias Guil-laume de) né à Liege en 1665 d'une ancienne famille patri-cienne, rendit à sa patrie des services importans dans les divers emplois qu'il occupa, & se distingua extraordinairement par ses connoissances dans le droit civil & canonique. Les avocats des nations voisines le consultoient fréquemment, surtout dans les matieres bénéficiales, & ses décisions étoient ordinairement suivies comme des regles sûres. L'illustre Fé-nélon ayant appris que dans un procès, Louvrex défendoit la cause de son adversaire, voulut lire son Mémoire, & après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, lui envoya la collection de ses ouvrages avec une lettre remplie des sentimens de la plus grande estime, & lui demanda son amitié. Doué de la mémoire la plus heureuse, il connoissoit non-seulement tous les livres d'une très-ample bibliotheque, mais désignoit souvent l'endroit du passage dont il avoit besoin: par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Il mourut à Liege le 13 septembre

1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement & sa charité envers les pauvres, que par sa profonde science. Nous avons de lui : I. *Des Dissertations Canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs & les droits des Prévôts & des Doyens des Eglises cathédrales & collégiales*, en latin, Liege, 1729, in-fol. II. *Recueil contenant les Edits du pays de Liege & comté de Looz, les Privilèges accordés par les empereurs, les Concordats & Traités faits avec les Puissances voisines*, 3 vol. in-fol., avec des notes utiles & savantes, Liege, 1714-1735. On en a donné une édition augmentée par les soins de Bauduin Hodin, Liege, 1751, 4 vol. in-fol. III. D'excellentes notes sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé: *Observationes & res judicatae*, &c. (voyez MÉAN). IV. Le troisième volume de l'*Historia Leodiensis*, avec M. de Crassier. Voyez FOULON.

LOWENDAL, voyez LOEWENDAL.

LOWTH, (Guillaume) théologien Anglois, pasteur à Buriton, mort en 1732, s'est acquis l'estime des savans par les Notes qu'il a données sur S. Clément d'Alexandrie, sur Joseph, & sur les historiens ecclésiastiques grecs, insérées dans les éditions de ces livres, données en Angleterre. Il a publié aussi : I. *L'Autorité & l'inspiration du Vieux & du Nouveau-Testament*, 1699, in-12, solidement écrit; mais il a pu se convaincre en composant ce livre, que l'autorité des Livres-Saints n'est pas une règle suffisante pour diriger notre foi. II. *Direction pour la*

lecture de l'Ecriture-Sainte, 1708, in-12. — Il ne faut pas le confondre avec Robert LOWTH, professeur en poésie à Oxford, puis évêque de Londres, dont on a un *Traité très-estimé de sacrâ Poësi Hebræorum*, quatre fois imprimé à Oxford, & deux fois à Goettingue. Ses *Carmina latina* ont été publiés par l'abbé Weissenbach, Bâle, 1783, in-12. Ce sont des paraphrases de plusieurs psaumes, cantiques, passages prophétiques, &c.

LOYER, (Pierre le) *Loerius*, conseiller au présidial d'Angers, & l'un des plus savans hommes de son siècle dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, dans l'Anjou, en 1540, & mourut à Angers en 1634, à 94 ans. On a de lui : I. *Un Traité des Spectres*, in-4°, Paris, 1605. II. *Edom, ou les Colonies Iduméennes en Europe & en Asie, avec les Phéniciens*, Paris, 1620, in-8°. On remarque dans ces deux ouvrages une érudition & une lecture immense; mais des idées bizarres, & un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu & des autres langues. Le Loyer prétendoit trouver dans *Homere* le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille, celui de sa province. Lorsqu'on lui reprochoit de se vanter de savoir ce qu'il ne pouvoit pas connoître, il répondoit que *c'étoit la grace de Dieu qui opéroit ces effets merveilleux*. III. *Des Œuvres & Mélanges Poétiques*, Paris, 1579, in-12.

LOYSEAU, (Charles) avocat au Parlement de Paris, & habile jurisconsulte, issu d'une famille originaire de la Beauce,